HAL
open science

Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004. Résultats et éléments d'analyses

Céline Belot, Bruno Cautrès

▶ **To cite this version:**

Céline Belot, Bruno Cautrès. Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004. Résultats et éléments d'analyses. [Rapport de recherche] Notre Europe - Institut Jacques Delors. 2005, pp.99. hal-01063590

HAL Id: hal-01063590

https://sciencespo.hal.science/hal-01063590

Submitted on 12 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notre Europe

ETUDES & RECHERCHES

Etudes et Recherches n°40

Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004.

Résultats et éléments d'analyses

Céline Belot & Bruno Cautrès

Céline Belot

Chargée de recherche CNRS depuis septembre 2003 sur les thèmes de la citoyenneté européenne, la légitimité de l'Union et les comportements politiques. Membre depuis 1998 d'un réseau européen TMR (Training and Mobility of Researchers) sur le thème "Représentation et partis politiques en Europe.

Bruno Cautrès

Chargé de recherche CNRS, Bruno Cautrès dirige le Centre d'Information des Données Socio-Politiques (CIDSP) depuis janvier 1999. Il est co-responsable de l'équipe ISSP-France et membre du *Methodology Group* de l'*European Values Study*. Responsable du séminaire CIDSP au DEA de science politique de l'IEP de Grenoble, et intervient également au DESS Progis. Il est membre des comités de lecture de la *Revue française de Sociologie* et de la *Revue française de Science politique*.

Notre Europe

Notre Europe est un groupement indépendant d'études et de recherches sur l'Europe, son passé, ses civilisations, sa marche vers l'unité et ses perspectives d'avenir. L'association a été créée par Jacques Delors à l'automne 1996 et est présidée par Pascal Lamy depuis novembre 2004. Elle se compose d'une petite équipe de chercheurs originaires de divers pays. En tant que laboratoire d'idées sur la construction européenne, le groupement souhaite apporter une contribution aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions.

Notre Europe participe au débat public de deux manières : en publiant des études sous sa responsabilité et en sollicitant des chercheurs et des intellectuels extérieurs pour contribuer à la réflexion sur les questions européennes. Ces documents sont destinés à un certain nombre de décideurs, académiques et journalistes dans les différents pays de l'Union européenne. Ils sont aussi systématiquement mis en ligne sur le site Internet. L'association organise également des rencontres et des séminaires, le cas échéant en collaboration avec d'autres institutions ou des organes de presse.

Notre Europe prend aussi position sur des sujets jugés primordiaux pour l'avenir de l'Union européenne, par la voix de son Président ou de son Conseil d'Administration, qui a en charge, outre la gestion de l'association, la fonction d'orientation et d'impulsion de ses travaux. Un Comité International, composé de personnalités européennes de haut niveau, se réunit une ou deux fois par an afin de traiter d'une thématique européenne importante.

Avant-propos

Les discussions passionnées qu'a suscitées le projet de constitution ont montré une opinion publique soucieuse de mieux maîtriser les grands enjeux européens et de peser sur les choix qui doivent être faits à ce niveau. Elles ont aussi mis en évidence, une fois encore, combien ces deux objectifs sont difficiles à atteindre. Comprendre les équilibres subtils du système politique de l'Union n'est pas chose aisée ; influencer la décision politique l'est moins encore.

Et pourtant, de toutes les constructions internationales, l'Union européenne est sans doute celle qui est allée le plus loin dans la recherche d'une légitimation démocratique. Le souci de transparence y est plus poussé que dans bien des systèmes nationaux, et cela fait maintenant plus de 25 ans qu'elle est dotée d'une assemblée élue, dont les décisions revêtent un poids politique grandissant. On n'a sans doute pas assez souligné l'originalité de cette approche, qui éloigne la construction européenne du paradigme classique des organisations internationales pour la rapprocher des systèmes politiques nationaux.

Le but de cette étude, première d'une série que *Notre Europe* entend consacrer à la problématique de la démocratie dans l'Union, est précisément de faire le point sur l'apport effectif de la voie parlementaire à la légitimité, en prenant appui notamment sur une analyse serrée des résultats des élections européennes de 2004 et de leurs suites.

Reprenant une analyse désormais classique, les auteurs voient dans ces élections une consultation « de second ordre », c'est-à-dire caractérisée par la domination des enjeux nationaux et la faiblesse de la participation, que l'on relie souvent à un manque de connaissance des arcanes de la construction européenne. Pour décevant qu'il soit, au regard notamment des espoirs dont était porteuse l'élection directe du Parlement européen, ce résultat n'a pourtant rien d'illogique : pourquoi les électeurs devraient-ils se mobiliser pour un exercice dont les enjeux sont relativement minces, en raison notamment de l'incapacité dans laquelle ils sont d'exercer une influence décisive sur le choix de l'exécutif européen ?

S'attardant sur ce « chaînon manquant » entre les citoyens et le pouvoir, auquel *Notre Europe* s'est déjà intéressée par le passé[1], l'analyse de Céline Bélot et Bruno Cautrès met en lumière le chemin parcouru depuis la reconnaissance par le traité de Maastricht d'un droit de regard parlementaire sur la nomination de la Commission. Si les électeurs ne choisissent pas (encore ?) le chef de l'exécutif, du moins leurs représentants sont-ils maintenant en mesure d'exercer un contrôle sur la désignation des membres de la Commission, comme l'ont montré les péripéties qui ont entouré la mise en place de l'exécutif présidé par M. Barroso. Et même si elles restent dominées par les enjeux nationaux, les élections européennes peuvent influencer l'équilibre entre les forces politiques au sein du Parlement : on l'a vu au lendemain des élections de 2004 avec la mise en place d'un nouveau groupe politique libéral.

---

[1] « Politiser le débat européen », prise de position du Comité Européen d'Orientation de Notre Europe, 1999, http://www.notre-europe.asso.fr/presentation.htm

Faut-il, pour donner plus de vitalité à la démocratie européenne, aller plus loin sur la voie du parlementarisme, comme semblent le souhaiter les auteurs de cette analyse ? Faut-il au contraire explorer des formes de démocratie directe, sur la lancée de l' « initiative citoyenne » envisagée par l'Article 47 du projet de constitution ? Et comment envisager le partenariat avec la société civile dont on a beaucoup parlé au cours de la dernière décennie ? Autant de questions délicates, auxquelles *Notre Europe* entend revenir dans le futur, afin d'apporter sa contribution au grand débat sur la consolidation démocratique de l'édifice européen.

Notre Europe

Table des matières

Introduction 1

1 En amont : une élection européenne, vingt-cinq modalités différentes 3

1.1 L'organisation du scrutin 3

2 Les résultats des scrutins des 10 au 13 juin 2004 8

2.1 L'ampleur de l'abstention 8

2.2 La force du "vote sanction" 11

2.3 Un vote sans composante européenne ? 13

2.4 Le Parlement européen issu des élections de 2004 16

3 Les Clés d'interprétation : le modèle des « élections de second ordre » est-il toujours pertinent ? 19

3.1 Le modèle des élections de "second ordre" 19

3.2 Une offre électorale particulièrement étendue et éclectique 21

3.3 Des campagnes nationales au message européen particulièrement atone 23

3.4 Des opinions publiques mal informées et clivées 28

4 Les conséquences institutionnelles et politiques des élections européennes de 2004 34

4.1 Un parlement plus eurosceptique ? 34

4.2 Les autres conséquences politiques 38

Conclusion : la difficile émergence de l'espace public européen 42

Espace public et citoyeneté post-nationale 42

Européaniser le clivage-gauche-droite ? 43

Annexes : Fiches pays 45

Tableaux et graphiques

Tableau 1 les différents modes d'organisation du vote aux élections européennes dans les 25 Etats membres 6

Tableau 2 l'abstention aux élections européennes dans les 25 10

Tableau 3 les niveaux de décisions souhaités dans l'Europe des Quinze 31

Dans les conclusions de son ouvrage, « Gouverner l'Europe »[2], Fritz Scharpf invite à considérer avec recul les jugements sceptiques que l'on peut porter sur la légitimité de l'Europe par les inputs (le soutien diffus que les citoyens sont censés apporter aux institutions dans un système politique démocratique) : on ne pourra en effet, selon cet auteur, combler « le triple déficit que constituent l'absence d'un sentiment d'identité collective, l'absence de débats politiques véritables et l'absence d'une infrastructure institutionnelle, à l'échelle de l'Europe qui permettait de garantir la responsabilité politique des titulaires d'une charge publique devant un électorat européen ». Cette thèse prédit que l'hétérogénéité politique et économique de l'Europe va tendre à s'accroître et que la perspective d'un gouvernement « par le peuple européen » s'éloignera sans doute plus encore. Selon Fritz Scharpf, c'est donc par ses outputs (régulations, normes, choix de politiques publiques justifiées par l'intérêt public et collectif) que peut se réaliser une gouvernance, voire un gouvernement, « pour le peuple » européen.

La faible mobilisation des citoyens européens que les élections européennes de 2004 traduit, le prisme de préoccupations nationales, à travers lequel les électorats ont perçu ces élections, obligent à prendre en compte cette vision réaliste de la légitimation de l'intégration européenne. On ne peut en effet que constater l'écart qui sépare la réalité de l'Europe politique, telle que l'élection des députes du Parlement européen la manifeste, et les affirmations régulièrement répétées selon lesquelles une « citoyenneté européenne », une « conscience politique commune », un « espace public », une « opinion publique européenne » ; fondés sur le partage de droits et de valeurs communes prennent corps progressivement.

Des étapes décisives ont pourtant été franchies pour favoriser l'émergence de cet «espace public européen », reconnaître aux citoyens européens les droits attachés à la citoyenneté européenne et combler le « déficit démocratique » dont souffre l'Europe. LA participation aux élections européennes est un des prismes disponibles pour évaluer la manifestation de nouvelles formes de liens entre les citoyens et l'intégration européenne. L'examen de la mis en oeuvre concrète des usages et des pratiques citoyennes en Europe montre en effet d'autres facettes, plus positives sans aucun doute, que l'évolution des taux de participation aux élections européennes. Si de moins en moins d'électeurs exercent leur droit de vote aux élections européennes, si très peu d'entre eux font usage du droit de voter dans leur pays de résidence dont ils ne sont pas nationaux, d'autres formes de participation citoyenne révèlent en effet des voies prometteuses : le droit de pétition, qui prend son essor, ou encore l'exercice des voies de recours qui traduit l'émergence d'une « citoyenneté judiciaire » européenne[3].

Malgré ces éléments plus optimistes quant à l'espace public européen, sa difficile expression lors des élections européennes montre que son émergence est loin d'être achevée. Pourtant, les élections européennes sont désormais ritualisées et s'inscrivent tous les cinq ans dans le

---

[2] Fritz Scharpf, *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p.191.

[3] Cf. notamment sur l'ensemble de ces points le numéro coordonné par Sylvie Trudel, «Pratiques de la citoyenneté européenne », *Revue Internationale de Politique Comparée*, n°1 vol.9, printemps 2002.

calendrier électoral des Etats membres de l'Union européenne. Les élections du 10 au 13 juin 2004 représentaient la sixième élection du Parlement européen au suffrage universel direct et elles ont donnée lieu à un scénario désormais bien rodé, tant dans la préparation du scrutin et de la campagne que dans la lecture le plus souvent nationale des résultats. Elles constituaient les premières élections de l'Europe des Vingt-cinq.

La présente note de Notre Europe vise à présenter un tableau à la fois descriptif et analytique de ces élections. Les analyses porteront à la fois sur le mode d'organisation de ces élections (scrutin, forces en présence, campagne), les résultats, à la fois au niveau national et au niveau européen, et leurs conséquences. Elles viseront également à situer le vote des électeurs dans leur attitude à l'égard de l'intégration européenne dans son ensemble.

Cette étude souhaite également offrir des clefs d'interprétation plus générales, pour comprendre les tendances de fond des électorats européens vis-à-vis de l'intégration européenne et éclairer les consultations sur la Constitution européenne.

I. En amont : Une élection européenne, vingt-cinq modalités différentes.

Il est important de restituer en premier lieu les modalités selon lesquelles les 25 membres de l'Union européenne ont organisé ces élections de 2004. Cette partie descriptive, rend compte d'une première caractéristique d'une élection qui représente l'addition de 25 situations nationales, parfois proches, parfois différentes les unes des autres, toujours organisées dans les limites géographiques des Etats membres de l'Union européenne.

L'ORGANISATION DU SCRUTIN

Lorsque est signé en 1976 l'acte de Bruxelles, qui entérine l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct à partir de juin 1979, les élites communautaires expriment le vœu d'une homogénéisation du mode de scrutin et des procédures de vote. Un vœu pieu en raison à la fois du fort ancrage de traditions nationales et de motifs de politique intérieure. D'une élection à l'autre cependant, les modes d'organisation des scrutins se sont rapprochés. En particulier depuis l'élection de juin 1999 et le changement du mode de scrutin en Grande-Bretagne, la représentation proportionnelle est la règle dans l'ensemble de l'Union européenne. Tous les nouveaux pays membres se sont en effet engagés à élire leurs députés européens à la proportionnelle. L'organisation du scrutin reste cependant très variable d'un pays à l'autre à la fois quant au type de scrutin proportionnel aux modalités du vote, à la taille des circonscriptions et même au jour du scrutin.

De fait, les modes de calcul de la proportionnelle diffèrent d'un pays à l'autre, certains ayant adopté la méthode des quotients, notamment l'Irlande ou Malte qui ont mis en place le système du vote unique transférable, alors que d'autres pays, notamment la Suède et le Danemark, suivent la méthode des diviseurs. Certains pays ont privilégié un système de listes bloquées alors que dans d'autres pays les électeurs peuvent exprimer un vote préférentiel en faveur d'un ou plusieurs candidats (cf. le tableau n°1 ci-dessous)[4]. Ces modalités du scrutin ne sont pas sans conséquence sur l'élection des parlementaires. Ainsi, le vote préférentiel offre une prime aux personnalités connues. En République Tchèque par exemple, la candidate ayant reçu le plus de votes préférentiel, J. Bobosikova, ancienne présentatrice de la télévision, a été élue députée indépendante. Le vote unique transférable offre également une prime aux personnalités populaires en même temps qu'il oblige les partis à afficher clairement leurs alliances électorales. La méthode des diviseurs, , tend à pénaliser les plus petits partis, même si dans l'ensemble le système proportionnel leur est favorable. A l'inverse, une représentation

[4] Sur l'explication des différents modes de scrutins et leurs conséquences sur l'élection, cf. P. Martin, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutins*, Paris : Montchrestien, 1997 (2ème éd.), 160 p.

proportionnelle totale permet au parti néo-fasciste italien, la Fiamma tricolore, d'obtenir un député avec 0,7% des suffrages exprimés.

L'élection européenne varie également d'un pays à l'autre en fonction des modalités pratiques du vote. Tous les pays ne votent pas le même jour, chacun ayant conservé ses traditions nationales. Le vote a lieu le jeudi dans les pays qui votent traditionnellement un jour de semaine et le dimanche pour les autres. En 2004, l'organisation s'est encore compliquée puisque le vote a eu lieu du jeudi au dimanche et que certains pays, l'Italie et la République Tchèque, ont voté sur deux jours. Si la plupart des observateurs reconnaissent que le jour du scrutin peut jouer un rôle dans l'élection, en particulier sur le niveau d'abstention, tous ne s'accordent pas sur le type d'effets qui en découlent. Ils ont en effet montré que le vote le dimanche réduit le coût de la participation électorale, aux élections nationales comme aux élections européennes[5], alors que pour d'autres les effets du choix du jour de scrutin ne sont finalement pas clairs[6]. Les élections de 2004 ne confortent pas l'hypothèse d'une relation entre vote le dimanche et moindre abstention puisque les deux pays les plus abstentionnistes, la Slovaquie et la Pologne, ont voté le dimanche. Par ailleurs, le choix d'organiser le même jour d'autres élections - le premier tour de l'élection présidentielle en Lituanie, les élections législatives au Luxembourg, des élections régionales partielles en Allemagne, etc. – s'il permet le plus souvent de « booster » la participation à l'élection européenne dans les pays concernés, contribue à brouiller les résultats des élections européennes et à inviter les électeurs à les percevoir dans le cadre national.

Tous les pays n'ont pas voté non plus dans un même rapport au territoire national. En effet, si dans la plupart le vote a lieu dans une seule et unique circonscription nationale, un certain nombre, parmi les plus peuplés, ont cependant adopté un découpage électoral par grandes régions, 16 en Allemagne, 12 au Royaume-Uni ou encore 8 en France[7]. Là encore la question de l'influence de la taille de la circonscription sur le vote peut également se poser. L'existence de différentes circonscriptions favorise-t-elle, une plus forte participation des électeurs et un rapprochement entre les citoyens et les députés européens ? Jusqu'à présent aucune étude n'a traité cette question de manière systématique. Les résultats des élections de 2004 ne permettent en tout cas pas de répondre de manière tranchée. L'exemple français, où une circonscription nationale unique en vigueur lors des élections européennes précédentes a été remplacée par huit circonscriptions « régionales », tendrait à infirmer l'hypothèse du rôle de la taille de la circonscription sur l'abstention puisque le pourcentage de votants a baissé entre 1999 et 2004. Soulignons cependant que ces élections avaient lieu en France dans un contexte

---

[5] Cf. l'article de Franklin, Mark, van der Eijk, Cees, Oppenhuis, Erik, "The Institutional Context : Turnout", in : Cees van der Eijk et Mark Franklin (ed.), *Choosing Europe ? The European Electorate and National Politics in the Face of Union*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1996.

[6] Blondel, Jean, Sinnott, Richard, Svensson, Palle, *People and Parliament in the European Union*, Oxford: Clarendon Press, 1998.

[7] Cf. sur le changement du nombre de circonscriptions en France l'article de Nicolas Grigny, « Genèse du mode de scrutin, De la France une et indivisible à la France octogonale », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1031, juillet/août/septembre 2004, p.139-152.

électoral plutôt chargé (régionales et cantonales du mois de mars) qui a pu provoquer une lassitude chez certains électeurs.

L'organisation du vote dépend également d'autres traditions nationales, différentes modalités de vote « à distance » existent, tel que le vote postal, le vote électronique ou encore le vote par procuration. En 2004, le Royaume-Uni a pour la première fois testé une procédure de vote postal obligatoire dans quatre de ses douze circonscriptions, suite à des travaux préparatoires ayant montré l'influence positive du vote postal sur le taux de participation. Or, les quatre circonscriptions concernées (North East, North West, Yorkshire and the Humber, East Midlands) sont celles où l'abstention est la plus faible (entre 56,3% et 59% contre 63% en moyenne pour les autres régions d'Angleterre). Il paraît donc probable que la procédure de vote choisie a facilité la participation[8]. Des études mériteraient cependant d'être menées de manière plus systématique pour apprécier le rôle des diverses options de vote à distance.

[8] Pour davantage de précisions cf. Bruno Cautrès, «Pas d'effet Falklands pour Tony Blair, mais pas de chrysanthèmes », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1031, juillet/août/septembre 2004, p.76-86.

Tableau n°1 : les différentes modes d'organisation du vote aux élections européennes dans les Vingt-cinq pays membres de l'Union Européenne

Pays	Type de scrutin proportionnel	Vote obligatoire	Jour du vote	Circonscriptions	Autres scrutins se déroulant le même jour	Procédures de vote postal, électronique ou par procuration
Pays de l'ex- Europe des 15						
Belgique	Vote préférentiel	**Oui**	Dimanche	Régionales (4)	Régionales	Procuration et électronique dans certaines communes
Luxembourg	Vote préférentiel	**Oui**	Dimanche	Nationale	Législatives	Postal
Italie	Vote préférentiel	Non (oui avant 1993)	Samedi/ Dimanche	Régionales (5)	Municipales, régionales et provinciales partielles	Postal très limité, essais électroniques
Grèce	Listes bloquées, seuil de 5% des exprimés	**Oui**	Dimanche	Nationale		Aucune[9]
Irlande	Vote unique transférable	Non	Vendredi	Régionales (4)	Referendum et élections locales	Aucun
Danemark	Vote préférentiel	Non	Dimanche	Nationale		Postal
Espagne	Listes bloquées	Non	Dimanche	Nationale		Postal limité
Allemagne	Listes bloquées, seuil de 5% des exprimés	Non	Dimanche	Régionales (16)	Locales dans 6 länder, Régionales en Thuringe	Postal limité
France	Listes bloquées, seuil de 5% des exprimés	Non	Dimanche	Régionales (8)		Procuration
Autriche	Vote préférentiel, seuil de 4% des exprimés	Non	Dimanche	Nationale		Postal
Finlande	Listes bloquées	Non	Dimanche	Nationale		Vote par anticipation
Pays-Bas	Vote préférentiel	Non	Jeudi	Nationale		Postal limité

[9] Mais il existe depuis les élections de 2004 une procédure qui permet de voter dans un autre lieu que celui où l'électeur est inscrit

Royaume-Uni	Listes bloquées en Grande-Bretagne Vote unique transférable en Irlande du N	Non	Jeudi	Régionales (12)	Locales partielles	Postal (obligatoire dans 4 régions sur 12)
Portugal	Listes bloquées	Non	Dimanche	Nationale		Aucun
Suède	Vote préférentiel	Non	Dimanche	Nationale		Postal et possibilité de vote électronique pour résidents à l'étranger
Les "entrants"						
Malte	Vote unique transférable	Non	Samedi	Nationale	Municipales	Aucun
Chypre		Oui	Dimanche	Nationale		Aucun
Lituanie	Vote préférentiel	Non	Dimanche	Nationale	1er tour présidentielle	Postal
Lettonie	Listes bloquées	Non	Samedi	Nationale		Postal (mais peu clair)
Hongrie	Listes bloquées, seuil de 5% des exprimés	Non	Dimanche	Nationale		Aucune[10]
République Tchèque	Vote préférentiel, seuil de 5% des exprimés	Non	Vendredi/ Samedi	Nationale		Procuration
Slovénie	Vote préférentiel	Non	Dimanche	Nationale		?
Estonie	Vote préférentiel	Non	Dimanche	Nationale		Electronique
Pologne	Listes bloquées	Non	Dimanche	Régionales (13)		?
Slovaquie	Vote préférentiel, seuil de 5% des exprimés	Non	Dimanche	Nationale		Procuration

[10] Mais il existe une procédure qui permet de voter exceptionnellement dans un autre lieu que celui où l'électeur est inscrit.

II. Les résultats des scrutins des 10 au 13 juin 2004 : abstention, «vote sanction» et euroscepticisme

Avec une population de 338 millions d'électeurs, le corps électoral de l'Union européenne élargie de 2004 a largement dépassé en taille celui des Etats-Unis. Nous dégagerons trois lignes de force: l'ampleur de l'abstention, l'importance du «vote sanction» et l'existence ou non de composantes « européennes » du vote.

L'AMPLEUR DE L'ABSTENTION

Depuis les premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979, ce qui a retenu les plus l'attention des commentateurs est l'abstention. Encore faut-il rappeler que cette première élection au suffrage universel direct était le fruit d'une longue lutte, entamée dès le début des années 1960, entre le Parlement européen, soutenu par la Commission, d'un côté et le Conseil des ministres de l'autre pour se voir reconnaître comme « le » représentant des citoyens au sein du triangle institutionnel communautaire. Ainsi, lorsque, au début des années 1970, le Parlement obtient gain de cause, il compte bien capitaliser sur sa position au sein de ce triangle comme seul représentant direct des citoyens pour revendiquer davantage de pouvoir. Or, dès l'élection de 1979, ses prétentions se voient remises en cause par la faible participation des citoyens. Dès lors, les observateurs vont s'interroger à la fois sur les causes de cette abstention - est-elle synonyme d'une absence d'intérêt des citoyens pour l'intégration européenne, voire même d'un rejet du processus d'intégration ? – et sur ses conséquences – notamment relatives à la légitimité du Parlement européen, voire de la Communauté européenne puis de l'Union dans son ensemble.

Au soir du 13 juin 2004, il n'est donc pas étonnant de constater que le taux de participation est le résultat le plus discuté. Une fois encore, les élections européennes se distinguent de nombreuses élections nationales par le faible nombre de citoyens qui y participent. Comme en 1999, moins d'un électeur sur deux se sont déplacé. En outre, le taux de participation a chuté, passant de 63% en 1979 à 49,4% en 1999 et seulement 45,7% en 2004. A noter cependant, cette hausse de l'abstention est imputable à l'entrée dans l'Union européenne des anciens pays de l'Est, puisque le taux de participation dans ces pays ne dépasse que de peu 30%. De fait les variations dans l'abstention d'un pays à l'autre sont particulièrement fortes.

Du fait de l'obligation de voter les électeurs se sont particulièrement mobilisés au Luxembourg (89%), en Belgique (90,8%), à Chypre (71,2%) et en Grèce (63,4%). Dans les Etats où n'existe pas cette contrainte, ce sont les Maltais qui enregistrent le plus haut taux de participation avec 82,4% de votants, en raison d'une forte tradition dans cette île méditerranéenne où la participation avoisine régulièrement les 70% lors des élections locales et les 95% lors des élections nationales. Ailleurs, l'Irlande et l'Italie sont les deux seuls pays où le taux de participation dépasse les 50%. En Irlande, le taux de 58,8% s'explique en partie

par la tenue le même jour d'élections locales et d'un référendum sur le droit du sol. En Italie, les 73,1% s'expliquent par la concomitance d'élections locales très disputées qui concernaient les deux tiers des électeurs, mais aussi par les efforts exceptionnels de mobilisation des partis de gouvernement et d'opposition afin de créer un rapport de force décisif après trois ans de « berlusconisme », enfin par la survivance d'une forte intégration de la norme civique, l'obligation de voter n'ayant été supprimée dans ce pays qu'en 1993.

Dans l'Europe des Quinze, les citoyens se sont particulièrement peu mobilisés en Suède (37,8% de participation), au Portugal (38,6%), au Royaume-Uni (38,8%), aux Pays-Bas (39,3%) et en Finlande (39,4%). Soulignons cependant que si dans ces trois derniers pays la participation aux élections européennes reste faible, elle est cependant en hausse par rapport aux élections de juin 1999. En Finlande, où le taux d'abstention avait provoqué un véritable « traumatisme national » en 1999 (31,4%) le gouvernement avait innové en proposant une possibilité de vote par correspondance. Le résultat obtenu n'est cependant pas à la hauteur de l'effet escompté. En Grande-Bretagne, une réflexion avait eu lieu, suite aux résultats de 1999 et à la baisse de la participation lors d'autres types d'élections, et une procédure de vote obligatoire par correspondance a été mise en œuvre pour la première fois dans quatre circonscriptions. Ces efforts semblent avoir eu plus de succès puisque ces circonscriptions sont parmi celles où la hausse de la participation entre 1999 et 2004 est la plus significative. Aux Pays-Bas, la hausse de la participation est à interpréter dans le cadre de la crise politique mise en lumière par les élections législatives de 2002 – qui ont vu la victoire de la liste Pim Fortuyn et l'assassinat de son leader quelques jours avant l'élection.

Parmi les ex- pays de l'Est, c'est en Lituanie (48,4%) et en Lettonie (41,3%) que les électeurs se sont le plus déplacés. En Lituanie, la tenue du premier tour de l'élection présidentielle parallèlement au scrutin européen a fort probablement conduit les électeurs à s'exprimer également aux européennes. En Lettonie, la présence d'une liste défendant la minorité russophone (un tiers de la population), la liste « Pour les droits de l'homme en Lettonie unie » (PCTVL) a visiblement mobilisé une frange particulière de l'électorat. En revanche, en Slovénie (28,3%), en Pologne (20,9%), et particulièrement en Slovaquie (17%) le taux de participation a été particulièrement faible. De fait, dans l'ensemble des pays de l'Est, il semble que le manque de crédibilité des élites politiques nationales a conduit au désintérêt des qui avaient pu exprimer un vrai choix européen lors des référendums de 2003 sur l'adhésion de leur pays à l'Union européenne[11].

[11] La faible participation en Pologne doit également être interprétée dans un contexte particulier, celui d'un grand week-end de quatre jours (du jeudi au dimanche).

Tableau n°2 : L'abstention aux élections européennes dans les 25 pays de l'Union européenne (classement des pays du moins abstentionniste au plus abstentionniste en 2004)[12]

Pays	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2004 taux de votes blancs et nuls[13]	Différentiel 2004-1999	Différentiel 2004-1ère élection européenne
Belgique	8,4	7,8	9,3	9,3	9,0	9,2	4,9	+0,2	+0,8
Luxembourg	11,1	13,0	12,6	11,5	14,2	11,0	8,2	-3,2	-0,1
Malte	-	-	-	-	-	17,6	1,6	/	/
Italie	14,5	16,1	18,5	25,2	29,2	26,9	6,3	-2,3	+12,4
Chypre	-	-	-	-	-	28,8	3,	/	/
Grèce	21,4 (1981)	22,8	20,1	28,8	29,8	36,6	1,6	+6,8	+15,2
Irlande	36,4	52,4	31,7	56,0	49,5	41,2	1,9	- 8,3	+4,8
Lituanie	-	-	-	-	-	51,6	2,9	/	/
Danemark	52,9	47,7	53,9	47,1	49,6	52,1	0,7	+2,5	-0,8
Espagne	-	31,1 (1987)	45,2	40,9	35,6	54,9		+19,3	+23,8
Allemagne	34,3	43,2	37,6	40,0	54,8	57,0	1,2	+2,2	+23
France	39,3	43,3	51,3	47,3	53,0	57,2	1,4	+4,2	+17,9
Autriche	-	-	-	32,3 (1996)	51,0	57,6	1,1	+6,6	+25,3
Lettonie	-	-	-	-	-	58,7	0,4	/	/
Finlande	-	-	-	39,7 (1996)	69,9	60,6	0,2	-9,3	+20,9
Pays-Bas	42,2	49,5	52,8	64,3	70,1	60,7	0,1	-9,4	+18,5
Royaume-Uni	68,4	67,4	63,8	63,6	76,0	61,2	0,3	-14,8	-7,2
Portugal	-	27,8 (1987)	48,9	64,5	59,6	61,4	1,5	+1,8	+33,6

[12] Tous les chiffres de l'abstention cités ici proviennent du Parlement européen.

[13] Ce taux est calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales, de manière à pouvoir être rapproché du taux d'abstention.

Hongrie	-	-	-	-	-	61,5	0,3	/	/
Suède	-	-	-	58,4 (1995)	61,7	62,2	1,6	+0,5	+3,8
Rép. Tchèque	-	-	-	-	-	71,7	0,2	/	/
Slovénie	-	-	-	-	-	71,7	1,6	/	/
Estonie	-	-	-	-	-	73,8	0,3	/	/
Pologne	-	-	-	-	-	79,1	0,6	/	/
Slovaquie	-	-	-	-	-	83,0	0,3	/	/
Ensemble UE	**37,0**	**39,0**	**41,5**	**43,2**	**50,6**	**54,3**	**1,7**	**+3,7**	

LA FORCE DU « VOTE SANCTION »[14]

L'expression est aujourd'hui consacrée pour caractériser des élections où le vote des électeurs est nettement déterminé par des considérations sur le bilan de l'action du gouvernement : la « sanction » se traduit, lorsque c'est le cas, par une lourde défaite électorale des partis et des hommes qui incarnent cette action. Pour les élections européennes, la logique du «vote sanction» signifie qu'un cadre d'interprétation national est privilégié par les électeurs. Dans ce contexte, ils se saisissent de l'élection européenne comme d'une « tribune » pour envoyer des messages à leurs dirigeants nationaux et en particulier à leurs gouvernants. Les élections de 2004 ont été l'occasion d'un «vote sanction» dans dix-neuf pays sur vingt-cinq.

En France, l'UMP a subi un deuxième échec après la victoire des socialistes aux élections régionales et cantonales de mars 2004. En Allemagne, le SPD du chancelier social-démocrate G. Schröder a enregistré son plus mauvais score depuis 1953 (21,5%), alors que l'opposition chrétienne-démocrate (CDU-CSU) a recueilli 44,8% des suffrages. A cet égard, l'Allemagne présente cependant une particularité puisque les Verts (Grünen), membres de la coalition au pouvoir, non seulement n'ont pas été sanctionnés mais ont progressé par rapport à leur score de 1999. Au Royaume-Uni, les Travaillistes ont subi un important revers (22,6% des voix contre 28,03% en 1999, alors même que l'élection de 1999 avait déjà été l'occasion d'un «vote sanction» pour le gouvernement de T. Blair). Soulignons cependant que cette sanction ne profite pas aux Conservateurs (26,7% des suffrages exprimés en 2004 contre 35,8% en 1999). Le «vote sanction» est également particulièrement marqué au Portugal, où le Parti socialiste obtient 46,4% des voix contre seulement 34,6% pour la coalition des partis au

[14] Les commentaires présentés dans ce paragraphe sont pour partie repris de l'article de Céline Belot et Christine Bout de l'an, «Les élections européennes 2004 en Europe », *Regards sur l'actualité*, n°304, octobre 2004, p.73-85.

pouvoir. En Irlande, le Fianna Fail, parti leader de la coalition gouvernementale, reste le premier parti du pays en voix, son score pouvant cependant être analysé comme synonyme d'un « »vote sanction» », en comparaison de ses résultats précédents (28,8% en 2004 contre 38,7% en 1999). Dans les autres pays de l'ex-Europe des Quinze, les gouvernements – celui de S. Berlusconi en Italie, du social-démocrate G. Persson en Suède, celui des libéraux et conservateurs mené par A. Fogh Rasmussen au Danemark, le gouvernement de coalition mené par le libéral G. Verhofstadt en Belgique, celui dominé par les conservateurs du chancelier W. Schüssel en Autriche, ou encore le gouvernement de coalition chrétiens-démocrates/libéraux de J. P. Balkenende aux Pays-Bas – ont subi des revers plus relatifs.

Dans les nouveaux Etats membres le «vote sanction» » a été encore plus marqué. A Malte, les travaillistes devancent largement le parti national au gouvernement (48,4% contre 39,8%). En République Tchèque, le parti social-démocrate (CSSD) de V. Spidla, leader de la coalition gouvernementale, ne recueille que 8,8% des voix contre 30% pour son principal opposant, le parti civique (ODS) du président de la République V. Klaus et 20,3% pour le Parti Communiste (KSCM). En Pologne, la coalition de gauche au pouvoir est encore plus rudement touchée puisqu'elle ne recueille que 14,8% des suffrages. En Estonie, seul l'un des trois partis de la coalition gouvernementale de centre-droit, le parti de la réforme (ER), parvient à obtenir un siège avec 11,9% des voix. Le parti du premier ministre, Res Publica, ne réussit pas, avec 6,7% des voix, à entrer au Parlement européen. Le scénario est le même en Lettonie et en Lituanie où seul l'un des membres de la coalition au pouvoir (le parti populaire (TP) en Lettonie, le parti social-démocrate (LSDP) en Lituanie) parvient à placer un ou deux députés au Parlement européen.

Le «vote sanction» est par contre moins marqué en Slovénie et en Hongrie. Dans l'ensemble des ex-pays de l'Est, le «vote sanction» apparaît directement lié au fort taux d'abstention. Dans un contexte de discrédit de la politique, les seuls électeurs à s'être mobilisés sont ceux qui souhaitaient faire passer un message fort de rejet des gouvernants en place, les autres électeurs ne s'étant tout simplement pas déplacés. La force du «vote sanction» dans de nombreux pays de l'Est met également en lumière une particularité de ces pays : l'existence, plus de dix ans après leur indépendance, d'un système partisan encore non stabilisé. Particulièrement frappant de cette instabilité partisane, l'exemple de la Lituanie où un nouveau parti, le parti du travail (DP), est devenu le premier parti du pays avec 30,2% des voix.

Certains gouvernants échappent cependant au vote sanction pour des raisons diverses. En Espagne et en Grèce, les élections européennes suivent de très peu les législatives[15]. Les gouvernements fraîchement nommés bénéficient de ce fait d'un « état de grâce » et le vote aux élections européennes apparaît comme une confirmation de celui exprimé lors des

[15] En Grèce, les élections législatives ont eu lieu le 7 mars 2004. La défaite du PASOK, parti socialiste au gouvernement et la victoire de son principal opposant, le parti de la Nouvelle Démocratie, ont abouti à une alternance politique et la formation d'un gouvernement de droite dirigé par C. Karamanlis. En Espagne, les élections législatives ont eu lieu le 14 mars 2004. La victoire des socialistes du PSOE a conduit à la mise en place d'un gouvernement conduit par J. L. Zapatero.

législatives. Au Luxembourg, les élections européennes ont lieu le même jour que les élections législatives, les résultats des premières découlent dès lors très largement des secondes. Elles confirment la domination du parti chrétien social sur la vie politique luxembourgeoise et aboutissent à reconduire le gouvernement de J.-C. Juncker. A Chypre, les élections européennes ont été vécues comme un prolongement du référendum du 24 avril 2004 sur la réunification de l'île. Dans ce contexte, le vote en faveur des partis au gouvernements doit être interprété comme un choix de prolonger le « non » au référendum en votant pour des partis favorables au statut quo de partition de l'île.

En Slovaquie, les élections européennes ont lieu seulement quelques semaines après des élections présidentielles surprenantes, puisqu'elles ont opposé au second tour deux candidats nationalistes aux dépens du candidat soutenu par le chef de gouvernement[16]. Pourtant l'élection européenne n'a pas donné lieu à un «vote sanction». Les observateurs, y voient une tendance à la stabilisation du système politique slovaque[17]. Les rares électeurs slovaques s'étant rendus aux urnes le 13 juin 2004 (17% de votants) ont probablement choisi un « vote de raison » par peur d'un « vote expressif » tel que celui exprimé lors du premier tour de l'élection présidentielle. En Finlande enfin, l'élection européenne a été l'occasion d'un vote de confiance à l'égard de la coalition gouvernementale en place (centre (KESK) et sociaux-démocrates (SPD)), alors que le gouvernement fêtait sa première année au pouvoir.

UN VOTE SANS COMPOSANTE EUROPEENNE ?

Des analyses présentées ci-dessus il faut retenir que le premier message envoyé par les électeurs lors des élections européennes s'adresse avant tout à l'arène politique nationale. Pour autant, ces élections ne sont-elles pas le moyen pour les électeurs, ou du moins certains électeurs, exprimer également leurs opinions sur la poursuite du processus d'intégration européenne ? Une composante proprement européenne de ces élections existe-t-elle pour les électeurs ? Il est vrai que si le nombre de listes qui se présentaient à ces élections était particulièrement impressionnant, rares étaient celles qui présentaient un message clair quant aux perspectives européennes qu'elles défendaient.

De fait, dans la plupart des pays, en particulier les pays de l'ex- Europe des Quinze mais pas seulement, les grands partis ou les partis de gouvernement font tiennent tous un discours favorable à l'égard de l'Union européenne dans sa forme actuelle, mais sans dégager de lignes directrices fortes quant aux perspectives pour son avenir. De ce point de vue, la palme de l'absence de vues sur l'avenir de l'intégration européenne au sein des grands partis revient, en 2004, à la Hongrie où le premier ministre P. Medgyessy propose à la mi-février que les partis

---

[16] Le premier tour de l'élection présidentielle slovaque a eu lieu le 3 avril 2004. V. Meciar, leader nationaliste autoritaire et très controversé est arrivé largement en tête devant l'un de ses anciens bras droit. Celui-ci, qui se réclamait désormais du centre-gauche, a largement gagné le second tour dû à un large vote « contre » V. Meciar.

[17] Cf. notamment Cyrille Billaud, « République Tchèque et Slovaquie : « fatigue démocratique » et percée des eurosceptiques », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1031, juillet/août/septembre 2004.

représentés au Parlement national fassent liste commune afin de montrer que la Hongrie est unie sur la question européenne[18]. Dans la plupart des pays, les seuls partis ou mouvements à présenter un discours clair relatif à l'avenir du processus d'intégration européenne sont ou des forces politiques radicales ou discréditées, ou si elles ne le sont pas, des forces politiques incapables de jouer un rôle politique fort dans l'arène politique nationale ou européenne. Le vote pour de tels mouvements peut donc s'apparenter à un pur « vote expressif » ayant peu de chances d'être suffisamment audible pour recevoir l'attention de ceux qui gouvernent.

Dans ce contexte, l'abstention a pu constituer un refuge pour des électeurs souhaitant exprimer leur insatisfaction à l'égard de l'Union européenne ou de la poursuite du processus d'intégration mais ne voulant pas pour autant voter pour des forces politiques radicales ou discrétionnaires. L'Eurobaromètre Flash réalisé à la demande du Parlement et de la Commission européenne au lendemain des élections européennes met bien en évidence que les votants de juin 2004 sont dans l'ensemble plus favorables à l'égard de l'intégration européenne que les abstentionnistes[19] : 79% de ceux qui ont voté considèrent en effet que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne est une bonne chose contre 63% des abstentionnistes. De même 55% des votants disent avoir confiance dans les institutions européennes, contre seulement 39% des abstentionnistes. Ces données attestent qu'un lien unit la participation aux élections européennes à des attitudes politiques favorables au processus d'intégration européenne. Ce lien ne doit néanmoins pas être sur-interprété : voter aux élections européennes ne signifie pas nécessairement soutenir le processus d'intégration européenne (des votes de rejet de l'Europe se manifestent partout où des forces politiques eurosceptiques se présentent aux électeurs) et s'abstenir ne traduit pas nécessairement la défiance envers ce même processus.

Des études montrent que les citoyens les plus confiants à l'égard des institutions européennes sont aussi dans la plupart des pays les plus confiants à l'égard des institutions nationales voire internationales dans leur ensemble[20]. Leur confiance à l'égard de l'Union européenne relèverait donc non d'une attitude propre vis-à-vis de l'Europe mais d'une attitude plus générale de confiance dans les institutions politiques quelles qu'elles soient. A travers leur participation aux élections européennes, ces citoyens réitèrent donc leur confiance dans leurs institutions politiques. La « couleur politique » de leur vote exprime alors les différentes facettes de leur comportement électoral, en particulier la dimension de « vote sanction », à dimension nationale et la dimension plus expressive de « vote européen ». Les électeurs qui privilégient,

---

[18] Pour d'avantage de précisions, cf. l'article de Boris Trechniewski, "La Hongrie : entre particularismes nationaux et identification communautaire ? », *Revue Politique et Parlementaire*, n°1031, juillet/août/septembre 2004, p.123-129.

[19] Cf. Eurobaromètre Flash, "Enquête post-élections européennes 2004", Commission européenne, juillet 2004, 124 pages.

[20] Cf. notamment : Michael Marsh, Mark Franklin, "The Foundations: Unanswered Questions from the Study of European Elections, 1979-1994", in : Cees van der Eijk & Mark Franklin (ed.), *Choosing Europe ? The European Electorate and National Politics in the Face of Union*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1996; et Anne Jadot, "(Ne pas) être un électeur européen. Une analyse multiniveaux des déterminants individuels et contextuels de l'abstention en 1999", *Revue internationale de politique comparée*, vol.9 n°1, 2002, pp.31-45.

dans leur vote, cette seconde dimension sont en fait peu nombreux et représentent le « noyau dur » des électeurs européens les plus favorables à l'intégration. Une très faible minorité des électeurs européens exprime, en effet, à travers son vote, un vrai intérêt pour les questions européennes, voire même un plus grand intérêt pour les questions européennes que pour celles relevant de la politique nationale. Selon l'Eurobaromètre Flash réalisé au lendemain des élections européennes de 2004, 5% des électeurs se sont rendus aux urnes pour les élections européennes alors qu'ils s'étaient abstenus aux dernières élections nationales. On peut également envisager que certains électeurs des partis Verts ont bien exprimé par ce vote un choix en faveur d'une certaine vision de la poursuite de l'intégration, les Verts européens ayant été les seuls à présenter un programme commun pour ces élections. Aucun instrument ne nous permet cependant de le mesurer.

Au total, l'un des seuls indicateurs dont on dispose pour mesurer si certains électeurs ont bien exprimé par leur vote un véritable choix européen est le vote pour les partis ayant présenté un discours clair sur la poursuite du processus d'intégration européenne, c'est-à-dire le plus souvent, au-delà de certaines forces radicales ou discrétionnaires, un certain nombre de mouvements eurocritiques ou eurosceptiques, tels que le Mouvement populaire contre l'Union européenne au Danemark, les Mouvements de Juin danois et suédois, la liste Europa Transparant aux Pays-Bas, la liste Hans-Peter Martin en Autriche ou encore le United Kingdom Independence Party (UKIP) au Royaume-Uni[21]. Or, si de telles forces existaient déjà par le passé - en particulier au Danemark où le Mouvement populaire contre l'Union européenne s'est présenté à l'ensemble des élections européennes depuis 1979 mais aussi dans d'autres pays (par exemple les listes présentées par Philippe de Villiers en France depuis 1994 ou la présence de UKIP au Royaume-Uni depuis 1994 également)– elles semblent cependant avoir pris une ampleur particulière lors de ces élections de 2004.

Les trois listes qui se sont constituées à la faveur des élections de 2004 - Junilistan en Suède, Hans-Peter Martin en Autriche et Europa Transparant aux Pays-Bas - ont en effet réussi à rallier un nombre important de suffrages (respectivement 14,5%, 14% et 7,3%) et à obtenir des sièges au Parlement européen (trois pour Junilistan, deux pour la liste Martin et deux pour Europa Transparant). En outre, UKIP a réussi un très bon score (16,8% des voix et onze députés en 2004 contre 6,7% des voix et trois députés en 1999). Certains observateurs se sont dès lors emparé de ces résultats pour annoncer une progression des attitudes eurosceptiques parmi les citoyens européens. L'analyse mérite cependant d'être plus nuancée. De fait, si le vote pour des mouvements eurocritiques et eurosceptiques apparaît sur le devant de la scène politique dans certains pays, il tend à s'amenuiser dans d'autres. Ainsi, les deux mouvements eurosceptiques danois perdent des suffrages (9,1% contre 16,1% en 1999 pour le Mouvement de Juin et 5,2% contre 7,3% en 1999 pour le Mouvement populaire contre l'Union européenne). Ils n'obtiennent à eux deux que deux députés dans le nouveau Parlement

[21] Cette liste est non exhaustive, on pourrait notamment citer le mouvement de Philippe de Villiers en France. En l'état, nous avons seulement cité les forces de cette « mouvance » ayant réalisé les plus gros scores lors de ces élections.

européen (contre quatre en 1999). De même en France, alors que les forces eurosceptiques (Rassemblement pour la France de Charles Pasqua et Philippe de Villiers et Chasse, Pêche, Nature et Tradition) obtenaient 19 sièges en 1999, le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers n'en conserve que trois en 2004.

Surtout, tous ces mouvements et partis ne présentent pas un discours similaire. Alors que UKIP réclame très clairement le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, la liste Hans-Peter Martin et la liste Europa Transparant affirment vouloir œuvrer pour un meilleur respect des normes au sein des institutions européennes et, ce faisant, agir en faveur d'une plus grande légitimité de l'Union européenne. Dès lors, mesurer la force de l'euroscepticisme à travers le vote pour ces derniers mouvements apparaît difficilement défendable. L'existence de ces mouvements et l'attrait qu'ils ont exercé sur un certain nombre d'électeurs prouve surtout que lorsque la possibilité est offerte aux citoyens de s'exprimer sur leur vision de l'intégration européenne, ils n'hésitent pas à s'en saisir pour faire un véritable « choix européen ».

LE PARLEMENT EUROPEEN ISSU DES ELECTIONS DE 2004

Dans la perspective des élections européennes de juin 2004, les services du Parlement avaient demandé à deux chercheurs renommés, Simon Hix et Michael Marsh, professeurs à la London School of Economics et u département de science politique de l'Université de Dublin, de « prédire l'avenir » relatif à la nouvelle donne au Parlement européen à l'issue du scrutin[22]. Selon les pronostics de ces deux chercheurs, parmi les tout meilleurs spécialistes des élections européennes, le PPE-DE (démocrates chrétiens et conservateurs, centre-droit) devait rester le plus important parti au sein du Parlement avec environ 285 députés, contre 217 sièges pour le Parti des Socialistes européens et 73 pour les Libéraux. Leurs pronostics reposaient sur des modélisations statistiques particulièrement élaborées, prenant en compte comme base de calcul les résultats obtenus par les partis aux précédentes élections européennes et nationales, des données d'opinion et des données de contexte relatives à la nature de l'offre et du calendrier électoraux. Au final, leurs prédictions semblent dans l'ensemble corroborées par les faits, avec cependant de substantielles variations.

Tout d'abord, comme prévu, les élecrions de 2004 aboutissent à un absence d'alternance par rapport à l'éecrion de 1999. Alors que, de 1979 à 1994, les élections européennes avaient reconduit d'élection en élection une majorité de gauche, les élections de 2004 confirment l'ancrage à droite du Parlement européen depuis la fin des années 1990. La majorité reconduite n'est cependant pas identique, loin s'en faut, à celle de 1999. Le PPE a en effet fortement modifié sa stratégie entre les deux dates, et s'apparente aujourd'hui davantage à un parti « attrape-tout ». La majorité issue des urnes en 2004 découle en effet d'un subtil rééquilibrage des forces à la fois à l'intérieur des Etats membres et dans leurs rapports entre eux.

---

[22] Cf. Simon Hix, Michael Marsh, *Predicting the future. The next European Parliament*, Burson-Marsteller, 2004, 28 pages.

Suite aux élections de 2004, le PPE-DE compte 268 sièges au Parlement (soit 17 de moins que ceux que lui attribuaient S. Hix et M. Marsh dans leurs analyses. Par rapport à 1999, son poids relatif au sein du Parlement est en très légère diminution (37,3% des députés en 1999 contre 36,6% en 2004). Le PPE-DE est toutefois le seul groupe parlementaire qui représente l'ensemble des pays de l'Union. Si son poids au sein du Parlement reste quasiment inchangé par rapport à la législature précédente, sa composition a par contre fortement varié[23]. En 1999 le succès de la droite devait beaucoup à celui des conservateurs britanniques, des chrétiens-démocrates allemands et de la droite italienne, appuyés par celui des chrétiens-démocrates néerlandais, des conservateurs espagnols du Parti Populaire et des conservateurs autrichiens de l'ÖVP. En 2004, si la victoire des chrétiens-démocrates allemands apparaît encore plus écrasante, les relatives pertes des conservateurs britanniques, des chrétiens- démocrates néerlandais, des conservateurs espagnols et autrichiens sont compensés par les gains des conservateurs grecs de la Nouvelle Démocratie et l'arrivée de députés de droite en provenance des pays entrants, en particulier de Pologne, de Hongrie, de République Tchèque et de Slovaquie. La «droite européenne » telle qu'elle est représentée au Parlement européen à l'orée de la législature 2004-2009 n'est donc pas la « droite européenne » élue en 1999.

Le PSE reste, avec 200 députés, le deuxième parti au Parlement, mais tout comme le PPE, il réunit en proportion légèrement moins de députés en 2004 qu'en 1999 (27,3% des députes contre 28,7%). Il regroupe les délégations de vingt-quatre pays membres[24]. Le Parti Socialiste français, avec 31 députés, forme la délégation la plus importante, loin devant les socialistes espagnols (24), allemands (23) et les travaillistes britanniques (19).

Avec 42 députés, les Verts (Verts-ALE) perdent par contre du poids (5,7% des députés en 2004 contre 7,5% en 1999). Le succès de Grünen en Allemagne (13 députés), ne compense pas en effet l'absence d'élus verts dans la quasi-totalité des pays entrants (un seul député vert en Lettonie). Outre la présence des Grünen, les plus fortes délégations au sein du groupe Verts-ALE proviennent de France (6 députés), du Royaume-Uni (5) et des Pays-Bas (4).

Le groupe des communistes et de la gauche verte nordique (GUE-GVN), avec 41 députés, perd également en proportion puisqu'il ne réunit que 6,7% des députés en 2004, contre 5,6% en 1999. Ses principales délégations proviennent d'Allemagne (7), d'Italie (7) et de République Tchèque (6). Au total, les quatre plus anciens partis au sein du Parlement européen représentent donc en proportion moins de députés que par le passé, alors que dans le même temps, les non-inscrits sont également moins nombreux en 2004 qu'en 1999 (4% contre 5,7%).

A l'inverse, trois groupes représentent une plus forte proportion de députés en 2004 qu'en 1999. Encore faut-il souligner que l'Union pour l'Europe des Nations ne bénéficie que d'un très faible gain (3,7% contre 3,5%). En outre, entre la précédente législature et la nouvelle, sa

---

[23] Pour davantage de précision sur la composition des différents groupes parlementaires, cf. l'annexe 1.

[24] Aucune délégation en provenance de Lettonie.

composition a fortement changé puisque près de la moitié de ses membres (13 sur 27) provient des Etats nouvellement entrés dans l'Union.

De fait, ce sont les deux groups ayant changé de nom en juillet 2004, mais déjà présents au Parlement lors de la précédente législature, le groupe des « Libéraux » et le groupe des « eurosceptiques » les plus convaincus, qui bénéficient des pertes relatives des autres groupes. Les « eurosceptiques », sous l'appellation « Indépendants et Démocrates » (ID), se présentent comme les héritiers du groupe de l' »Europe des Démocraties et des Diversités » (EDD) formé en 1999. Avec 37 sièges, ils représentent en proportion 5% des députés contre 2,5% en 1999. Ce groupe bénéficie en particulier du fort accroissement des membres du UKIP britanniques (11 députés), mais aussi de l'arrivée des Polonais de la Ligue des Familles (LPR, 10), et dans une moindre mesure de ceux du mouvement de juin suédois (Junilistan, 3).

Le groupe des « Libéraux », ou plus précisément de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ALDE), a également progressé significativement. Annoncée avant même les élections par F. Bayrou et R. Prodi, la création d'un tel groupe, héritier de l'ancien groupe des Libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR), mais qui a su rassembler au-delà, constitue la véritable élément novateur au sein de nouveau Parlement. Leur volonté affirmée de jouer le rôle d'une troisième force,) la fois centriste et résolument fédéraliste, entre le PPE et le PSE afin d'éviter qu'à l'avenir toute décision parlementaire d'importance découle inévitablement d'un accord entre ces deux seuls groupes, comme cela a été le cas par le passé, a visiblement pu attirer un certain nombre de partis. Outre les nombreux députés Libéraux Démocrates britanniques (12), membres de différents mouvements italiens (dont la liste de Romano Prodi et celle d'Emma Bonino, soit total 12) ou membres de l'UDF (11), il faut noter également la forte présence des députés lituaniens (7, soit plus de la moite des députés de ce pays). Au total, alors que 8% des députés de 1999 étaient affiliés à l'ELDR, ils sont 12% en 2004 à avoir rejoint l'ALDE, soit 88 députés (15 de plus que ceux accordés à S. Hix et M. Marsh dans leurs prédictions). Les Libéraux représentent bien de ce fait une troisième force qui peut jouer un rôle décisif au sein de la nouvelle législature.

A travers ce tableau descriptif des forces en présence au sein du Parlement européen pour la législature 2004-2009, force est de constater que l'arrivée de nouveaux entrants ne joue pas un rôle similaire pour tous les groupes. Ainsi, les députés des nouveaux pays entrants ne représentent que 2,4% des députés Verts au Parlement, contre 10,5% du PSE, 19 ,5% du groupe communiste, 21,6% des Libéraux et surtout 25,7% du PPE, 29,7% du groupe ID et enfin 48,2% du groupe UEN. Il semble dès lors important de remarquer que l'arrivée des députés des nouveaux pays peut modifier profondément la donne au sein de ces derniers groupes. Le centre de gravité du PPE peut être amené à se déplacer, avec le départ de la délégation UDF française, et son remplacement par des délégations venues de l'Est comme l'ODS tchèque. De même pour le groupe du PSE qui a été assez profondément modifiée suite aux pertes allemandes et suédoises compensées par les gains espagnols et français et par l'arrivée de parti sociaux-démocrates de l'Est, parfois héritiers des ex-partis communistes. Ces éléments d'analyse mériteront d'être confrontés au cours de la législature 2004-2009 aux débats internes, votes et prises de positions de ces groupes politiques.

III. Les clefs d'interprétation : le modèle des « élections de second ordre » est-il toujours pertinent ?

Dans la boîte à outils des explications habituellement proposées pour rendre compte des particularités des élections européennes, le modèle des « élections de second ordre » tient une place centrale. Après avoir rappelé les grandes hypothèses de ce modèle, nous allons passer en revue plusieurs caractéristiques des élections européennes de 2004 qui rendent compte de la portée explicative de ce modèle mais aussi de quelques unes de ses limites.

LE MODELE DES « ELECTIONS DE SECOND ORDRE »

Ce modèle d'analyse a été proposé pour la première fois en 1980 par un article fondateur de Karlheinz Reif et Hermann Schmitt[25] analysant les élections européennes de 1979 ; il a ensuite été repris et testé par de nombreux auteurs analysant les élections qui ont suivi. Quels sont les principaux éléments d'explications fournis par ce modèle ?

Il repose en premier lieu sur une distinction entre « élections de premier ordre » et « élections de second ordre ». Les premières dominent les vies politiques nationales en Europe : ce sont les élections à forts enjeux dont l'issue décide qui gouverne et pour quelles politiques. Les élections législatives constituent dans tous les pays des élections de « premier ordre » et, selon les pays, les élections présidentielles peuvent l'être (comme en France) ou ne pas l'être (comme au Portugal). Ces élections mobilisent les électeurs (même si la tendance abstentionniste touche également ce type de scrutins) et les partis qui investissent ici fortement le champ de la compétition électorale nationale. Les élections locales, les élections partielles et les élections européennes sont en revanche des « élections de second ordre », en fait très dépendantes dans leurs résultats de la situation politique nationale du moment et du calendrier électoral.

De cette distinction et des caractéristiques principales des « élections de second ordre », K. Reif et H. Schmitt ont tiré trois hypothèses concernant les élections européennes: la participation y est plus faible que lors des élections nationales ; les partis au pouvoir et les gouvernements ont tendance à être « pénalisés » ou « sanctionnés » ; les grands partis politiques obtiennent des scores plus faibles que lors des élections nationales et les élections

---

[25] Karlheinz Reif, Hermann Schmitt. Nine second ordrer national elections. A conceptual framework for the analysis of European election results. European Journal of Political Research, 8, 1980, pp. 3-44. Voir également : Karlheinz Reif. Ten Second-Order Elections. in Karlheinz Reif, *Ten European Elections*, Aldershot, Gower, 1985, pp. 1–36. Pour une ré-évaluation récente des travaux de Reif et Schmitt, voir : Pippa Norris. Second-order elections revisited. *European Journal of Political Research*, 31, 1997, 109–14; voir encore ; Karlheinz Reif, 'European elections as member state second-order elections revisited', *European Journal of Political Research*, 31 (1997), 115–24.

européennes servent d'arène électorale permettant à de nouveaux ou petits partis de s'affirmer.

Dans le cadre de ce modèle, quelle place est faite aux motivations des électeurs ? Dans leur article fondateur et dans leurs travaux ultérieurs, K. Reif et H. Schmitt n'offrent pas une explication complète. Ils mettent plutôt en exergue un ensemble de facteurs, complétés, testés, d'une élections européenne à l'autre. Parmi ceux-ci, la faiblesse de la perception des enjeux par les électeurs, renforcée par le faible investissement médiatique sur ces enjeux et par l'absence d'un véritable espace public européen, occupe une place très importante : les élections européennes, par leurs caractéristiques, accroissent l'écart qui doit toujours être comblé entre le coût et les avantages de la participation politique. Cet écart favorise bien sûr le retrait, l'indifférence et finalement l'abstention.

Un second ensemble d'éléments agit sur les choix électoraux. Le fait que les élections européennes ne servent pas à désigner directement le pouvoir exécutif, mais des représentants au Parlement européen, et qu'elles interviennent à l'intérieur de séquences temporelles, les cycles électoraux, encourage chez les électeurs les comportements de « vote sanction » ou de « vote d'humeur » pour émettre un signal, faire « passer un message » ou faire connaître leurs inquiétudes et avertissements pour les futures élections nationales. Pour ceux qui veulent sanctionner le gouvernement, car ils s'opposent à sa politique, l'occasion leur est offerte de le faire sans pour autant impliquer l'arrivée au pouvoir des partis qui ont leur préférence. Les électeurs attendent, pour des raisons différentes selon leurs orientations idéologiques, que le combat politique national s'engage lors des « élections de premier ordre » et dans cette attente, ils expriment leurs nuances, opinions et humeurs. Les électeurs s'habitueraient ainsi à jouer sur plusieurs registres dans leurs votes et à faire l'expérience d'allers-retours du choix partisan, selon le type d'élections, l'offre électorale et le contexte : voter avec « son cœur », lors des élections européennes, puis retourner voter « avec sa tête », lors des « élections de premier ordre », selon les expressions employés par K. Reif et H. Schmitt.

Un troisième ensemble de facteurs peut agir sur les comportements des électeurs, lorsque les élections européennes leur servent de vecteur pour exprimer leurs inquiétudes ou leurs opinions sur de nouveaux enjeux sociaux ou politiques comme cela fut le cas en France en 1984 avec la question de l'immigration ou au Royaume-Uni en 1999 avec l'Euro. Ce type d'éléments nourrit l'expression d'un soutien à des petits partis ou des forces politiques émergentes.

Il semble incontestable, au vu des éléments présentés ci-dessus, que les phénomènes décrits dans notre seconde partie relèvent bien d'une logique « d'élections de second ordre » : forte abstention, « vote sanction », campagnes électorales peu mobilisatrices, enjeux de politique nationale affirmés presque partout et, dans de nombreux pays, résultats flatteurs pour des partis et des listes traduisant tout à la fois le rejet de l'Europe et des gouvernements en place.

Un thème n'est cependant pas complètement abordé dans le modèle des « élections de second ordre », même s'il n'est pas négligé par les travaux fondateurs : au-delà de l'expression d'un « vote sanction » ou d'une « vote d'humeur », quels sont les effets pérennes et de longue durée des choix électoraux orientés par les caractéristiques des « élections de second ordre » ? Les élections européennes, tout en validant largement les principales hypothèses de K. Reif et H. Schmitt, peuvent en effet jouer une rôle que ne le laisseraient penser l'expression même « d'élections de second ordre ». Elles peuvent marquer d'importants réalignements électoraux (contraignant les partis politiques majoritaires à prendre en compte dans leurs programmes les préoccupations exprimées lors des élections européennes par l'émergence de nouveaux partis ou les bons scores de petits partis existant) et traduire des points d'inflexion dans la politisation d'enjeux préexistant. Les « votes sanction » qui s'expriment massivement élections européennes après élections européennes, constituent eux-mêmes une catégorie moins homogène que ne le laisse croire l'expression séduisante qui les résume : la « vraie sanction » se mêle au « vote d'humeur », et au « vote tactique » d'électeurs qui savent qu'ils ne prennent pas de risques en termes de choix du pouvoir exécutif national.

Quels sont les principaux traits des élections européennes de 2004 qui s'accordent avec ce modèle d'explication ? Il nous semble en effet que plusieurs caractéristiques majeures de ces élections sont en harmonie avec le modèle de K. Reif et H. Schmitt : l'ampleur de l'abstention et du « vote sanction », le contexte d'une offre politique très éclatée, les campagnes électorales faiblement mobilisatrices et l'affirmation de dimensions nationales fortes des élections dans la plupart des pays. Nous allons nous arrêter en particulier sur trois phénomènes majeurs qui expliquent les constats établis dans la seconde partie de cette étude : l'éclatement de l'offre électorale, la tonalité des campagnes électorales et les opinions publiques.

UNE OFFRE ELECTORALE PARTICULIEREMENT ETENDUE ET ECLECTIQUE

Dans le modèle des « élections de second ordre », la difficile lisibilité des enjeux par les électeurs est un élément important. Cette difficile lisibilité s'explique en premier lieu par l'étendue et la diversité de l'offre électorale. Les élections européennes de juin 2004 auront été marquées par le nombre très impressionnant de listes. Cette données s'inscrit dans une tendance générale depuis 1979. En 2004, on ne dénombre pas moins de 946 listes, pour un total de 14 670 candidats sur l'ensemble de l'Union européenne. Là encore on observe de très grandes différences selon les pays. Ainsi 7 listes étaient présentes en Autriche et à Malte, 9 à Chypre, 12 en Lituanie, 20 en Suède, 31 en République Tchèque et 168 en France, soit une moyenne de 28 par circonscription. A l'intérieur d'un même pays, les listes ne sont pas toutes composées d'un même nombre de candidats. Ainsi en Lituanie, le nombre de candidats varie de 9 à 26 candidats par liste alors que 13 sièges étaient à pourvoir. En outre, dans certains pays des candidats indépendants se présentent individuellement.

Cette disparité dans l'offre électorale tient bien sûr à la manière dont est structurée dans chaque pays la scène politique nationale, à son degré d'unité ou de pluralisme. Elle repose également sur l'existence de règles formelles différentes d'un pays en matière de procédures

de dépôt des listes. Ainsi, en 2004, huit législations électorales sur vingt-cinq prévoient le versement d'une caution électorale pour les élections au Parlement européen[26], et permettent ce faisant de limiter le nombre de listes. Le montant de cette caution est particulièrement dissuasif en Lituanie où il représente vingt fois le salaire moyen, mais il l'est beaucoup moins au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas.

Même limitée dans certains pays par des contraintes institutionnelles, l'offre électorale aux élections de juin 2004 apparaît, cependant, particulièrement variée. Quelles conséquences a cette diversité sur les résultats des élections ? On pourrait en effet faire l'hypothèse que dans un système de scrutin proportionnel, sans seuil, où se présentent un nombre important de listes, l'électeur a non seulement toutes les chances de pouvoir voter selon ses préférences plutôt que par défaut, mais il peut légitimement considérer que son vote aura de grandes chances d'être suivi d'effets. Cet environnement électoral pourrait dès lors favoriser la participation.

Encore faut-il que les électeurs estiment avoir la possibilité d'un vrai choix à travers le large éventail de listes en présence. Il importe en particulier que les électeurs se jugent en mesure d'exprimer à travers leur vote un choix relatif à la poursuite du processus d'intégration. Or, si le nombre des listes présentes aux élections européennes de juin 2004 est impressionnant, force est de constater que la majorité d'entre elles n'offre pas de perspectives claires quant à leur engagement au niveau européen. Bien souvent, ces listes se saisissent de l'élection européenne comme d'une tribune politique pour faire entendre soit des revendications inscrites dans le cadre national, soit un message à vocation plus ou moins universalisante. En République Tchèque comme en France, deux pays où le nombre de listes est particulièrement imposant, les élections européennes ont ainsi permis l'expression de points de vue monarchistes - à travers la liste du Parti rural et des monarchistes de la Couronne tchèque et de l'Alliance royale en France –, populistes – l'association des sans parti en République tchèque, la « France d'en bas » et la liste du rassemblement des contribuables de Nicolas Miguet en France -, humanistes et ésotériques - le parti poétique Balbin en République tchèque, le parti humaniste en France -, etc. Plus rares sont les mouvements qui se définissent à travers l'affirmation d'un point de vue particulier relatif à l'intégration européenne tel que « la coalition pour le retour de la peine de mort et pour la vraie démocratie européenne » en République tchèque ou le parti fédéraliste en France. Au total, force est de conclure que la grande diversité de l'offre électorale reste relative puisqu'elle ne permet pas un grand choix quant à l'avenir du processus d'intégration européenne.

Dès lors, cette diversité de l'offre pourrait apparaître non plus comme un élément favorisant la participation, mais au contraire comme un facteur déterminant de l'abstention. Le fait qu'en

---

[26] Il s'agit due la Grèce, des Pays-Bas et du Royaume-Uni pour l'ex-Europe des Quinze et de l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovaquie pour les nouveaux pays entrants. Sur ce point cf. la notice de Nathalie Dompnier in : Yves Deloye (dir.), *Dictionnaire des élections européennes*, Paris : Economica, 2005 (à paraître).

2004 l'abstention ait été particulièrement forte dans les pays où l'offre électorale était étendue tend à valider cette hypothèse qui mériterait cependant d'être testée de manière systématique. Cette hypothèse est également validé »e par ce que l'on sait de l'évolution de la participation dans les élections nationales : en France, par exemple, la tendance à l'accroissement du nombre de candidats à toutes les élections est avérée depuis une dizaine d'années et l'abstention électorale progresse néanmoins. Cette constatation contredit l'hypothèse selon laquelle c'est l'absence de diversité dans les candidatures qui accroît l'abstention. Au-delà de l'offre électorale, l'absence de véritable débats quant à la poursuite du processus d'intégration est également particulièrement visible à travers la campagne des européennes.

DES CAMPAGNES NATIONALES AU MESSAGE EUROPEEN PARTICULIEREMENT ATONE

L'étude de la campagne de juin 2004[27] nous confronte de fait à un paradoxe : rarement les enjeux européens ont été aussi importants dans le contexte politique des Etats membres, et pourtant rarement les élections européennes ont été traitées avec autant d'indifférence par les médias voire par les élites politiques elles-mêmes. Le contexte est en effet particulièrement chargé en « évènements » européens. Le 1er mai, soit six semaines seulement avant les élections, dix nouveaux membres - Chypre, Malte la Pologne, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et la Hongrie – adhèrent à l'Union. Non seulement cet élargissement est le plus important jamais réalisé, mais il symbolise, avec l'adhésion de huit des pays de l'Est, la « réunification » de l'Europe, la réconciliation entre l'Est et l'Ouest. Or ces adhésions ne sont pas sans poser un certain nombre de questions qui auraient pu naturellement, dans les pays de l'ex-Europe des Quinze comme dans les nouveaux pays entrants, animer le débat européen. Citons notamment la réévaluation des priorités du budget de l'Union, avec l'arrivée notamment d'un grand pays agricole comme la Pologne au moment même où les anciens pays membres souhaitent réduire la part de la Politique Agricole Commune, ou encore la question de la mobilité des travailleurs au sein de l'espace européen qui se trouve en débat à la fois à l'Est, où les citoyens reprochent à leurs gouvernements d'avoir accepter des limitations à la mobilité des travailleurs lors de l'adhésion, et à l'Ouest, où les citoyens craignent l'arrivée massive d'une main d'œuvre d'Europe centrale et orientale.

En outre, à quelques jours près, ces élections ont eu lieu à un moment « historique » dans l'histoire de l'intégration européenne, celui de l'acceptation du projet de Constitution européenne. Or, si les enquêtes d'opinions montrent que les citoyens se déclarent, en Juin 2004, dans leur ensemble largement favorable à l'adoption d'une constitution[28], il paraît probable qu'ils n'ont à ce moment là pas véritablement pris connaissance des termes précis du projet tel qu'il résulte des travaux de la Convention. Ses défenseurs comme ses détracteurs

---

[27] Cette étude a fait l'objet d'une version plus courte dans l'article de Céline Belot et Christine Bout de l'an, « Les élections européennes 2004 en Europe », *Regards sur l'actualité*, n°304, octobre 2004, p.73-85.

[28] Selon le sondage Eurobaromètre de février 2004 une large majorité de la population (77%) des 25 pays se dit favorable à l'adoption d'une Constitution européenne.

auraient dès lors pu se saisir des élections européennes pour informer leurs électeurs sur les tenants et aboutissants du projet, et sur leurs positions respectives à l'égard de ce texte.

Ces élections européennes pouvaient également être l'occasion de faire le bilan des divisions européennes relatives à la guerre en Irak, après les fortes dissensions exprimées lors de l'intervention américaine du printemps 2003. Alors que onze Etats européens, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque et la Slovaquie, restent toujours engagés dans la coalition en Irak, et après l'annonce du retrait espagnol suite aux attentats de mars et à la victoire des socialistes aux élections législatives, la question du bien fondé de l'action des troupes aux côtés des Américains apparaît posée dans un nombre important de pays et la campagne aurait pu permettre de relancer la question de la pertinence d'une politique étrangère commune pour l'Union Européenne. Enfin, la question de l'adhésion de la Turquie constitue une toile de fond à ces élections, la décision d'ouvrir les négociations d'adhésion devant être prise au sommet européen de décembre 2004. Or, paradoxalement, tous ces enjeux tiennent très peu de place dans les différentes campagnes européennes.

L'étude des campagnes dans l'ensemble des pays membres montre en effet que les enjeux nationaux prévalent largement sur les enjeux européens. Quelques exemples apparaissent particulièrement frappants. En Grèce, le débat politique porte surtout sur le rôle du pays dans la préparation des Jeux Olympiques d'Athènes prévus pour le mois d'août. En Lettonie, le statut de la minorité russophone constitue le sujet principal de la campagne électorale. En Pologne, la crise politique interne occupe le centre des débats. A l'exception d'enjeux très localisés, la plupart des problèmes soulevés sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne peuvent cependant être regroupés en deux grandes thématiques : les questions économiques et sociales (agriculture, inflation, emploi, services sociaux, etc.), et celles concernant la sécurité du territoire (avec notamment la question du terrorisme et de la guerre en Irak).

Tout d'abord, dans un contexte de récession, les questions économiques sont abordées de près ou de loin dans tous les pays. En Autriche, le chômage constitue le principal sujet de débats, dans la perspective d'un afflux probable de main d'œuvre venue de l'Est. En Allemagne, ces questions dominent le débat, la CDU-CSU accusant de façon virulente les sociaux-démocrates d'avoir provoqué la crise économique du pays par leur mauvaise gestion des affaires publiques. En Italie, la question financière apparaît particulièrement saillante avec une polémique sur la réforme fiscale et la gestion des comptes publics. En Hongrie, la campagne est marquée par un fort affrontement entre la coalition gouvernementale et le Fidesz qui accuse le gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses sur l'emploi, le droit au logement, à la retraite et à la sécurité sociale.

Par ailleurs, les thèmes du terrorisme et de la guerre en Irak pèsent sur certaines campagnes. C'est le cas en Italie où la libération de trois otages italiens le 9 juin recentre le débat sur cet événement très médiatisé de mi-avril à mi-juin. La question de l'Irak provoque également, après la révélation des tortures infligées aux prisonniers irakiens dans la prison d'Abou Ghraib, un important débat en Hongrie et aux Pays-Bas. Au Royaume Uni, l'engagement britannique en Irak semble avoir pesé dans l'échec du New Labour. Pour autant, si l'engagement de

troupes en Irak constitue un enjeu important de campagne, le débat porte avant tout sur le choix de retirer ou non les troupes après le 30 juillet 2004, date de la rétrocession du pouvoir aux Irakiens, et non celle d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Au total, la campagne autour des thèmes européens apparaît particulièrement faible dans près de 20 Etats-membres sur 25. La plupart du temps les seuls partis et listes à nourrir le débat sont les plus eurosceptiques, ou du moins les plus eurocritiques. Quant aux débats sur la constitution, ils sont quasi-inexistants sauf dans trois pays, la Suède, la Pologne et les Pays-Bas. L'adhésion de la Turquie constitue un enjeu de campagne dans un nombre réduit de pays, les plus directement intéressés étant Chypre, en raison de la division de l'île, où l'Allemagne, terre d'accueil d'une large population immigrée d'origine turque. Cette question apparaît également dans le débat en France, au Danemark et en Autriche. Cette absence de débat n'est pas particulière aux élections du printemps 2004. Lors des élections précédentes, de nombreuses analyses avaient montré la faible place accordée par les médias à la campagne européenne et en avaient tiré des conclusions quant à son incidence sur la force de l'abstention[29]. L'atonie des débats et leur absence de visibilité apparaissent cependant particulièrement frappante en 2004. L'exemple français montre en particulier que « le temps de parole réservé par chacune des chaînes hertziennes aux intervenants dans les journaux télévisés n'a pas dépassé une heure pour la totalité de la période du 26 avril au 11 juin »[30] à l'exception des chaînes de service public.

Ces élections restent donc avant tout des élections nationales par le choix national des règles qui fixent l'organisation du scrutin, des listes en présence[31] ; d'autre part, de nombreux facteurs institutionnels et contextuels concourent à ne donner qu'une faible visibilité à ces élections.

DES OPINIONS PUBLIQUES MAL INFORMEES ET CLIVEES

Cette faible visibilité, induite par des facteurs institutionnels et contextuels, rend ces élections particulièrement difficiles à appréhender pour les électeurs européens pour qui, il est encore plus difficile, que lors des élections nationales, d'activer le stock de connaissances et de représentations attachées à l'élection, aux candidats, aux forces politiques ou aux enjeux, autant d'éléments qui composent le processus de politisation pendant la campagne électorale. Les connaissances dont disposent les électeurs sur l'élection de leurs représentants au Parlement européen, plus largement encore su l'Union européenne, sont des connaissances

---

[29] Cf. notamment : Pierre Bréchon, Bruno Cautrès, Bernard Denni, «L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », in : Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dirs.), *Le vote des douze*, Paris : Presses de Science Po, 1995 ; et Jochen Peter, Holli, Semetko, Claes de Vreese, « EU Politics on Television News », *European Union Politics*, vol.4 n°3, 2003, p.305-327.

[30] Cf. l'article de Pierre Bréchon et Sonia Tebbakh, « Les élections européennes 2004 en France », *Regards sur l'actualité*, n°304, octobre 2004, p.87-99.

[31] Même si, il importe de le souligner, le parti des verts européens a présenté une plateforme commune à l'ensemble de ses membres à cette élection, et des thématiques de campagne.

diffuses, peu précises et lointaines. Les élections européennes se déroulent en fait sur fond de « faible mobilisation cognitive » des électeurs européens même si leurs opinions sur l'intégration européenne répondent à des logiques socio-politiques qui se sont cristallisées depuis une quinzaine d'années.

FAIBLE MOBILISATION COGNITIVE

Par « mobilisation cognitive » on entend le processus par lequel, sous l'effet d'un puissant « stimulus », les individus activent et mobilisent le stock de connaissances qu'ils possèdent dans le but d'agir. Cette mobilisation joue de manière latente et nécessite un certain temps pour se produire : une campagne électorale constitue, ou devrait constituer normalement, ce « stimulus ». Or, nous l'avons vu plus haut, les campagnes électorales conduites en 2004 pour les élections européennes ont été, dans presque tous les pays, très faiblement mobilisatrices et n'ont pas joué ce rôle de « stimulus ». Le constat doit être fait que cette atonie répond, en partie, à la faiblesse des connaissances que les Européens possèdent à propos de l'intégration européenne.

A première vue, pourtant, les Européens connaissent leurs institutions européennes. Les données disponibles montrent que, mesuré en terme de notoriété très générale, le niveau de connaissance des institutions européennes est assez bon : ainsi, quelques semaines avant l'élection de ses membres au suffrage universel direct, 92% des Européens déclarent avoir « entendu parler un jour » du Parlement européen (Eurobaromètre 60.1, printemps automne 2003). La Commission européenne (84%), la Banque Centrale européenne (77%) obtiennent également des scores de notoriété assez élevés tandis que les plus récentes institutions européennes obtiennent des scores assez bas (31% pour le Comité des régions, 41% pour le médiateur européen et 38% pour le Comité économique et social). De même, le rôle accordé au Parlement est considéré comme important par 80% des Européens de l'ex Europe des Quinze. Plus surprenante est la baisse de notoriété du Parlement européen (60%) lorsque l'on demande aux personnes interrogées si elles ont « récemment lu ou entendu quelque chose sur le Parlement européen » dans les médias. Ces pourcentages attestent d'une assez forte notoriété du Parlement européen, mais indiquent également que celle-ci repose sur des appréciations générales plutôt que sur des connaissances précises. Ces indications sont confirmées quelques semaines plus tard, lors de la vague de l'Eurobaromètre réalisée au printemps de 2004, à un moment où l'exposition des citoyens à des informations sur les élections européennes est plus forte. Les données issues de cette enquête portant sur la connaissance générale (avoir déjà entendu parler) et l'attribution d'un rôle important au Parlement européen dans la vie de l'Union européenne attestent toujours d'une bonne image de cette institution lorsqu'on la mesure en termes généraux.

On sait néanmoins que la notoriété spontanée recueillie par une institution ou une organisation ne dit rien, ou presque, quant à sa connaissance réelle et quant à l'appréciation de sa légitimité ou de son action. Au delà du niveau général d'appréciation, la confiance dans le Parlement européen enregistre par exemple un taux nettement plus bas : seuls 54% des Européens (qu'ils vivent dans l'ex Europe des Quinze ou dans les nouveaux Etats membres)

déclarent, au printemps de 2004, leur confiance dans le Parlement européen. Celui-ci dispose, certes, de la confiance la plus élevée accordée à une institution européenne (la Cour européenne de justice arrive en seconde position avec 52% de confiance déclarée dans l'ex Europe des Quinze et 44% dans les nouveaux Etats membres ; la Commission arrive en troisième avec 48% de confiance déclarée dans les deux cas), mais ce taux est néanmoins assez bas. L'Eurobaromètre enregistre par ailleurs au même moment une importante augmentation du nombre d'Européens se déclarant «sans opinion » sur cette question de confiance (17% de réponses «ne sait pas » dans l'Europe des Quinze et 33% dans les nouveaux Etats membres, un taux particulièrement élevé). D'autres indicateurs montrent que le Parlement européen, tout comme les autres principales institutions européennes, n'a pas un rôle clairement identifié par les citoyens. La relative faiblesse de la « mobilisation cognitive » des citoyens autour du rôle et des attentes vis-à-vis du Parlement européen s'exprime bien à travers quelques indications : si les Européens déclarent très largement avoir un jour entendu parler du Parlement européen, il s'agit de souvenirs lointains puisque 39% d'entre eux (parmi l'ex Europe des Quinze) déclarent que depuis les élections européennes de 1999 ils n'ont jamais entendu parler ou lu quelque chose à propos des élus européens ; 22% seulement sont d'accord pour déclarer que le Parlement européen a un effet important sur leur vie (tandis que 47% l'indiquent pour leur gouvernement national et 41% pour leur parlement national). La demande d'information sur l'Europe, est également très partagée : selon l'Eurobaromètre réalisé au printemps 2004 dans l'Europe des Quinze, 42% des citoyens déclarent que les médias parlent trop peu de l'Union européenne, mais 43% déclarent qu'ils en parlent suffisamment ; 34% déclarent qu'ils ne souhaiteraient pas en connaître davantage sur le Parlement européen quel que soit le média d'information. La même enquête, réalisée parmi les nouveaux Etats membres, indique des chiffres encore moins favorables à la demande d'information : 37% des citoyens déclarent alors que les médias parlent trop peu de l'Union européenne, 43% qu'ils en parlent assez et 13% qu'ils en parlent trop (pourcentage deux fois plus important que dans l'Europe des Quinze).

Ces résultats indiquent que la construction européenne se réalise encore dans un contexte de faible implication cognitive des citoyens[32], ce qui n'est pas sans conséquences sur la cohérence de leurs attentes et de leurs attitudes à l'égard de l'Europe[33]. Leurs connaissances sont par ailleurs faibles dans des domaines moins « difficiles » que le rôle et les fonctions des institutions. Ainsi, au printemps de 2004, l'Eurobaromètre enregistre des résultats surprenants : si 87% des citoyens appartenant aux nouveaux Etats membres et 81% de ceux appartenant à des pays de l'Europe des Quinze savent que le drapeau de l'Union européenne est bleu avec des étoiles (67% en moyenne déclarant néanmoins qu'il compte une étoile par

---

[32] Ce constat prolonge nos analyses des attitudes vis à vis de l'Europe lors des élections européennes de 1994. Voir : Pierre Bréchon, Bruno Cautrès, Bernard Denni, «L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », dans Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dirs.), *Le vote des douze. Op. cit*, p. 160.

[33] Sur ces aspects cognitifs des attitudes vis-à-vis de l'Europe, voir en particulier : Richard Sinnott, « Knowledge and the position of attitudes to a European foreign policy on the real-to-random continuum », *International Journal of Public Opinion Research*, 2000 (2).

pays), près de la moitié d'entre eux dans les deux cas déclarent qu'il n'y a que…12 pays membres. Par ailleurs, seuls 40% des répondants dans les nouveaux Etats membres et 55% dans ceux de l'Europe des Quinze sont capables d'indiquer comme fausse l'information selon laquelle l'Union européenne aurait été crée après la Première guerre mondiale.

Ces résultats ne doivent néanmoins pas être totalement imputés au Parlement européen et à l'Union européenne, par ailleurs fortement engagés dans une politique de communication par Internet depuis le début des années 2000. Les connaissances politiques des citoyens vis à vis de leurs institutions nationales sont en effet souvent tout aussi peu assurées dès lors qu'il s'agit de connaissances factuelles. Si le déficit de connaissances sur l'Europe est avéré, il s'inscrit plus largement dans un déficit de connaissances politiques factuelles ou historiques des citoyens vis-à-vis des institutions.

Les opinions des citoyens à propos de l'intégration européenne sont-elles, à partir de ces constations empiriques, « inconsistantes » ? A s'en tenir à une série d'observations, récurrentes depuis plusieurs élections, telles que l'importance croissante de l'abstention, la dispersion des voix dans une offre politique de plus en plus éclatée, le succès des candidats et forces politiques extrêmes ou eurosceptiques, les attitudes des citoyens vis à vis de l'intégration européenne semblent détachées de toute prédisposition relativement stable à l'égard de le vie publique européenne. A l'origine des phénomènes constatés dans la seconde partie de cette étude il y aurait donc l'absence d'attitudes politiques stables chez les citoyens. Ceux-ci n'auraient pas la capacité de se forger des opinions, voire de se considérer comme légitimes pour exprimer leurs opinions (d'où l'abstention). S'ils lisent ou suivent les débats sur l'intégration européenne, ils s'exposent à des informations contradictoires qu'ils n'arriveraient pas à traiter. Poussé à l'extrême, le portait de l'électeur européen, tel qu'il se dégage des constats faits jusqu'à présent et des éléments d'interprétation fournis par le modèle des « élections de second ordre », serait alors celui d'un être « anomique » dont le suffrage et ses usages (ou absences d'usages) reposerait sur l'absence de normes intériorisées. Il est vrai que l'on est en droit de se poser cette question dès lors que les taux de participation peuvent être aussi faibles qu'en 2004, notamment parmi les nouveaux Etats membres. Pour autant, il nous semble ici que le modèle des « élections de second ordre » touche ici à ses limites : les électeurs s'abstiennent, l'offre politique est éclatée, les campagnes électorales sont atones et le « vote sanction » domine, mais les Européens ne sont pas « anomiques » vis-à-vis de l'intégration européenne. Leurs opinions sur ce processus sont même de plus en plus cristallisées et organisées selon des lignes de clivages. Nous reviendrons dans nos conclusions sur cette question. Pour le moment, analysons ces clivages.

DES OPINIONS PUBLIQUES CRISTALLISEES ET CLIVEES

De nombreux travaux ont pourtant montré une autre image, des citoyens européens et de leur rapport à la politique en général et à l'intégration européenne en particulier, plus complexe que celle d'un citoyen « anomique ». Bien que faiblement informés sur les questions européennes ils disposent néanmoins de points de repères, de balises cognitives d'une autre nature que celles de l'information et de la connaissance des mécanismes de l'intégration. Leurs

opinions ne sont pas comme on pourrait le croire aléatoirement distribuées, sans fondements culturels, sociologiques voire anthropologiques. Un simple examen de la géographie électorale départementale du vote « Oui » au référendum français de 1992 montre que les structures spatiales de ce comportement dans la société française répondent à des logiques territoriales et politiques qui sont celles de la démocratie chrétienne pourtant disparue politiquement depuis plusieurs décennies. Les opinions que les citoyens ont du processus d'intégration européenne se sont, depuis le début des années quatre-vingt dix et sous l'effet des débats publics relatifs à la ratification du Traité de Maastricht, puis de ceux sur l'élargissement de l'Union, cristallisées sur des bases sociales et politiques bien particulières. Ces bases socio-politiques expliquent, mieux sans doute que la faible mobilisation cognitive, les opinions que les citoyens ont de l'intégration européenne et par voie de conséquences leurs comportements politiques au moment des élections.

Si la dimension cognitive des attitudes vis à vis de l'Europe est relativement faible, ces attitudes sont en revanche davantage structurées par les positions occupées dans les dimensions du statut social. A défaut de bases cognitives fondées sur des connaissances, ces opinions ont des ancrages sociologiques assez puissants. On peut résumer ces ancrages sociologiques en indiquant tout d'abord que plus on appartient à des catégories favorisées, plus on adhère à la construction européenne. Ce type de clivage, mis en évidence par les sondages d'opinion au moment du référendum de Maastricht, existe dans pratiquement tous les pays européens. Le fait d'être favorisé en termes de niveau culturel, de revenus ou de position sociale aboutit dans presque tous les pays à une orientation plus favorable à la construction européenne. En revanche l'âge ne joue à peu près aucun rôle : les plus jeunes ne sont légèrement plus favorables à l'intégration que parce qu'ils sont plus instruits. Leur européanisme s'explique largement par un effet de structure car les jeunes européens ont été socialisés aux développements de l'Europe dans une période d'expansion des systèmes éducatifs et d'accès plus large à l'école et au savoir. Si les différences socio-économiques dans l'adhésion à la construction européenne s'expliquent bien, les écarts entre hommes et femmes restent plus complexes. L'explication en termes d'effets de composition (le fait que les femmes aient fait en moyenne moins d'études, occupent des positions professionnelles moins élevées et disposent de revenus plus faibles) ne rend pas pleinement compte de cet écart. Celui-ci ne traduit pas une moindre politisation des femmes qui sont en fait plus nettement que les hommes sensibles aux domaines de l'action publique relevant de la protection sociale ou de l'éducation. Or, ces domaines sont encore largement perçus comme devant relever du gouvernement national.

DES OPINIONS INQUIETES VIS A VIS DES NIVEAUX DE L'ACTION PUBLIQUE

La segmentation sociologique des opinions vis à vis de l'Europe montre que les élections européennes ne peuvent mobiliser également tous les citoyens. Les clivages sociaux qui se sont cristallisés à propos de l'intégration européenne constituent autant de barrières et d'obstacles sur la route de la politisation et de la mobilisation cognitive. Mais d'autres obstacles

existent. Ils touchent en particulier aux limites que les citoyens européens posent à l'action publique européenne et aux inquiétudes qui sont nées quant au maintien des prérogatives nationales dans certains domaines comme la santé, l'éducation ou les politiques sociales.

L'Eurobaromètre mesure régulièrement les souhaits des Européens en matière de niveau de décision politique : souhaite-t-on que les grands domaines d'action politique fassent l'objet de décisions au niveau du pays ou au niveau de l'Union européenne ? Mesuré quelques semaines avant les élections européennes de 2004, le niveau moyen de souhait de prises de décisions au niveau de l'Union européenne se situe à 52%, tous domaines d'action confondus parmi les citoyens de l'Europe des Quinze. Mais le degré d'acceptation de l'Europe varie très nettement selon les domaines de l'action publique. Le tableau 3 dans lequel vingt-sept domaines ont été rangés en ordre décroissant d'opinions favorables aux décisions communautaires, permet de saisir ce principe de structuration des attitudes vis-à-vis de l'Europe.

Les dix-sept premiers domaines cités ont globalement une dimension transnationale forte, notamment la lutte contre le terrorisme, contre le trafic et l'exploitation d'êtres humains, la politique étrangère de l'Union européenne, la lutte contre le crime organisé, la recherche, la protection de l'environnement. Les opinions publiques européennes sont ici largement acquises au principe que ces domaines doivent faire l'objet de décisions communautaires dans des proportions assez larges (de l'ordre de 60 à plus de 80%). Le principe de subsidiarité est également admis dans d'autres domaines : l'aide aux régions qui ont des difficultés, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'agriculture et la pêche, les règles d'asile politique. Si la politique de l'immigration et les règles en matière d'asile politique font l'objet d'une appréciation favorable aux décisions communautaires, il s'agit néanmoins d'une appréciation. Il est assez probable que pour les Européens ces domaines sont par nature transnationaux tout en touchant à des dimensions nationales fortes pour chaque pays.

Tableau n°3 : Niveaux de décision souhaités par les Européens dans l'ex-Europe des 15.

Les décisions devraient être prises…	…par le gouvernement national	…en commun au sein de l'Union européenne	*Ne sait pas*
La lutte contre le terrorisme international	14	83	3
La lutte contre le trafic et l'exploitation d'êtres humains	18	78	4
La politique étrangère de l'Union européenne	23	69	8
L'information sur l'Union européenne	23	70	7
La lutte contre le crime organisé	26	70	4
La recherche scientifique	29	65	6
L'aide humanitaire	31	64	5
La lutte contre la drogue	31	66	3
La monnaie	33	63	4
L'aide aux régions en difficultés	34	60	6
La protection de l'environnement	39	58	4
La lutte contre la pauvreté	42	54	4
L'agriculture et la pêche	45	48	7
Les règles d'asile politique	45	49	5
Les défis posés par le vieillissement de la population	48	44	8
L'accueil des réfugiés	49	46	4
La politique d'immigration	49	47	4
La défense	50	45	5
La lutte contre le chômage	54	42	4
La politique culturelle	57	36	7
Les règles en matière de médias	60	33	7
La prévention de la délinquance juvénile	60	36	4
La prévention de la délinquance urbaine	61	35	4
L'enseignement	66	30	4
La justice	67	29	4
La santé et la sécurité sociale	69	27	4
La police	71	25	4

Données : Eurobaromètre 60.1, automne 2003. (N=16 084 individus traités simultanément).

Concernant les problèmes qui touchent à l'économie, on constate une forte différence entre la monnaie et l'aide aux régions, domaines pour lesquels le choix de l'Europe est assez net, et la politique de lutte contre le chômage. Pour les Européens , celle-ci relève d'un cadre avant tout national. Elle appartient à un second ensemble de domaines d'action publique, ceux qui touchent aux acquis sociaux (santé et sécurité sociale notamment), aux valeurs (médias, politique culturelle, enseignement), ou à des domaines très sensibles du point de vue des intérêts nationaux (défense, police). Ces domaines d'action politique recueillent les niveaux d'adhésion les plus faibles à une décision communautaire : ils dessinent les limites que les opinions publiques donnent aux zones d'intervention de l'Union européenne. Ces limites sont relativement constantes dans le temps, à l'exception de la politique de défense pour laquelle le relatif échec d'une politique européenne dans la guerre du Kosovo a probablement conduit les opinions publiques à revoir à la baisse leur soutien à des décisions communautaires.

Cette analyse fait apparaître un clivage entre deux modèles qui structurent les opinions des Européens en matière de décisions politiques : d'une part le modèle de l'Etat-nation, encore très présent en matière de défense, de prérogatives en matière d'Etat-providence (chômage, santé et sécurité sociale) ou d'Etat qui préserve l'identité culturelle nationale (réglementation des médias, culture, enseignement) ; d'autre part, le modèle communautaire qui s'impose à présent dans les domaines qui ont des fortes conséquences et dimensions transnationales. Ce clivage tient en fait aux craintes suscitées par la peur de perdre l'identité culturelle et les avantages sociaux conférés par le modèle de l'Etat-nation protecteur.

Au terme de cette analyse sur la pertinence du modèle des « élections de second ordre », il faut en faire un bilan. D'un côté, ce modèle est très largement validé dans ses hypothèses le plus fondamentales : les constats établis dans notre seconde partie sont bien expliqués par les éléments présentés dans la troisième partie et sur de nombreux points.

D'un autre côté, deux éléments importants nous semblent poser problème : les électeurs européens ne sont pas sans normes et sans repères du point de vue de leurs opinions sur l'intégration. Au-delà de l'apathie citoyenne que semblent traduire les taux d'abstention aux élections européennes, des demandes sont bien adressées par les citoyens à leurs dirigeants et à l'Europe en train de se construire. Ces demandes sont celles que les citoyens adressent normalement dans tout système politique démocratique : que leurs préoccupations soient entendues et que soient pris en compte les segmentations et les clivages qui sont apparus dans l'espace public européen. Ces préoccupations et « fractures », si elles ne reçoivent pas de réponses, contribuent à creuser l'écart entre les craintes et les espoirs des citoyens vis-à-vis du processus d'intégration européenne et les élites dirigeantes. A cet égard, la pertinence tout à fait avérée du modèle des « élections de second ordre » ne doit pas entretenir l'idée que les citoyens européens sont passifs, presque « anomiques », vis-à-vis de l'intégration européenne : leurs représentations mentales de ce processus s'articulent sur d'autres logiques que celles de la connaissance politique stricto sensu et s'ancrent dans la réalité de leur rapport aux inégalités et clivages sociaux. L'intégration européenne active, chez les citoyens, d'autres dimensions d'attitudes que la seule opinion sur les bienfaits de l'intégration européenne : c'est

un rapport aux valeurs, à l'optimisme et à la confiance dans l'avenir, à l'acceptation des différences et un rapport aux communautés d'appartenances collectives que traduisent les opinions sur l'Europe. Mal informées, les opinions publiques le sont assurément ; sans opinions, certainement pas.

Un autre élément nous semble poser problème au modèle des « élections de second ordre ». Pour que les citoyens se comportent selon des logiques différenciées selon les types d'élections, sanctionnant lors des élections européennes les gouvernements en place quitte à les soutenir ensuite lors des élections de « premier ordre », encore faut-il que les systèmes partisans soient relativement stables. Autrement dit, que les électeurs soient sûrs que le message adressé parviendra bien à ses destinataires, forces politiques en place et susceptibles d'exercer le pouvoir. On peut à cet égard s'interroger quant aux situations de plusieurs pays de l'Est dont les systèmes partisans ne sont pas encore totalement stabilisé. Le rejet de l'Europe que les taux d'abstention exceptionnellement élevés constatés dans plusieurs d'entre eux et que les scores obtenus par des forces politiques clairement hostiles à l'Union européenne ont remporté, pose question : s'agit-il, déjà, d'un vote de « second ordre » et ne s'agit-il pas plutôt d'une « désenchantement démocratique » plus général et plus profond, qui culmine lors d'élections européennes aux enjeux difficilement perceptibles ?

IV- Les conséquences institutionnelles et politiques des élections européennes de 2004

Si le modèle des « élections de second ordre » est, aux nuances que nous lui apportons, assez bien confirmé par les élections européennes de 2004, celles-ci n'ont pas été sans conséquences institutionnelles, voire politiques. C'est bien là l'un des paradoxes d'élections qui mobilisent si peu les citoyens. Les conséquences les plus immédiates concernent bien sûr la composition du Parlement européen. Mais d'autres conséquences politiques peuvent être repérées.

UN PARLEMENT PLUS EUROSCEPTIQUE ?

Au-delà de la question de savoir si les citoyens ont exprimé par leur vote des positions plus eurosceptiques que par le passé, question à laquelle, il est difficile de répondre simplement, il importe également de savoir si la force des eurosceptiques au sein du Parlement européen est plus importante que sous les législatures précédentes. Nous avons exposé plus haut la nouvelle donne parlementaire issue des urnes en 2004. Quelle lecture peut-on en faire en termes de conséquences politiques ?

La réponse est moins aisée qu'il n'y paraît à première vue[34]. Un premier type de réponse peut cependant être apporté si l'on mesure le poids de l'euroscepticisme au sein du Parlement européen uniquement à l'aune de celui des deux groupes considérés comme eurosceptiques l'Union pour l'Europe des Nations (UEN), et le groupe des Indépendants et Démocrates (ID)[35]. Soulignons cependant que si les deux groupes présentent un discours souverainiste, le groupe des Indépendants et Démocrates affiche un discours anti-européen beaucoup plus net.

La comparaison de la composition de ces groupes d'une législature à l'autre fait globalement apparaître qu'ils réunissent plus de députés en 2004 qu'en 1999. De fait, parmi les 732 députés que compte désormais le Parlement européen, 64 sont affiliés soit à l'UEN, soit à ID, ce qui représente 8,7% de députés eurosceptiques. En 1999, alors que le parlement comptait 627 députés, 22 étaient affiliés à l'UEN et 16 à l'EDD, soit un taux de 6%. En outre, la présence de députés "eurosceptiques convaincus" est plus forte en 2004 qu'en 1999 puisque

---

[34] Cf. notamment sur ce point l'article de Céline Belot et Kristoff Talin, « La victoire de l'Euroscepticisme ? », Revue Politique et Parlementaire, n°1031, juillet/août/septembre 2004, p.41-54, dont le présent paragraphe reprend certains extraits, ainsi que l'article de Christophe Bouillaud, « L'euroscepticisme partisan lors des élections européennes de juin 2004 : un premier essai d'estimation et d'explication », à paraître in : : P. Delwitt, P. Poirier (ed.), *Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles : Presses de l'ULB, 2005.

[35] Il ne s'agit bien entendu que d'un critère de distinction parmi d'autres qui pourrait être discuté. Il a cependant l'avantage de permettre aisément la comparaison d'une législature à l'autre.

c'est essentiellement le groupe ID qui progresse par rapport au poids de l'EDD. Cette progression doit cependant être relativisée, certains députés de l'ID étant déjà présents au Parlement mais sans s'afficher aussi ouvertement eurosceptiques. Pour autant ce choix d'affiliation revendiquée témoigne du poids de l'euroscepticisme au Parlement européen. Encore s'agit-il de distinguer si cette progression de l'euroscepticisme est sensible au sein de l'ex-Europe des Quinze où si elle découle de l'arrivée des nouveaux entrants.

Les très bons scores obtenus par des forces eurosceptiques dans plusieurs Etats anciennement membres de l'Union européenne est indéniable. Au Royaume-Uni, UKIP accroît son attraction d'élection en élection (1,2% des voix en 1994, 6,7% en 1999 et 16,8% en 2004). Il semble qu'à travers un discours radicalement eurosceptique, UKIP exigeant le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ce parti séduise les électeurs conservateurs nationalistes agacés des atermoiements du parti conservateur à l'égard de l'intégration européenne. En Suède, la liste Junilistan crée la surprise en remportant nettement plus de voix qu'escomptées. Alors qu'elle était créditée de 5% par des sondages préélectoraux, elle obtient finalement 14,5% des suffrages et trois députés. Cette liste a probablement bénéficié des voix d'électeurs de droite qui souhaitaient envoyer un message de défiance à l'égard de l'Union européenne dans un contexte où l'ensemble des forces suédoises de droite se déclarent plutôt favorables à l'intégration européenne. En outre, elle a pu également attirer les suffrages d'électeurs de gauche plutôt eurosceptiques mais qui ne souhaitaient cependant pas voir la Suède quitter l'Union, comme le leur proposaient les autres formations eurosceptiques de gauche (Verts et ex-communistes). En ce sens les députés de Junilistan sont moins ouvertement eurosceptiques que leurs homologues du UKIP. Pour autant les députés de ces deux formations ont rejoint le groupe ID, le plus ouvertement eurosceptique. Si le groupe ID gagne des députés britanniques et suédois, il en perd par contre au Danemark où il n'est rejoint que par l'unique député du Mouvement de Juin, contre trois sous la législature précédente.

Au-delà des mouvements eurosceptiques spécifiques aux élections européennes, la constitution des groupes ID et UEN met en lumière l'existence d'autres partis eurosceptiques présents au sein de huit des quinze anciens Etats membres. Outre les mouvements déjà cités, ID regroupe également les quatre députés de la Ligue du Nord italienne, les trois députés souverainistes du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, ainsi que deux députés des partis orthodoxes protestants aux Pays-Bas, un député du rassemblement populaire orthodoxe grec, et un député indépendant irlandais. Quant à l'UEN, elle réunit le député du parti du peuple danois, l'extrême droite danoise, les quatre députés du Fianna Fail irlandais et les neuf députés de l'Alliance nationale italienne.

Par rapport à 1999, on peut souligner la nette diminution du nombre de députés français eurosceptiques (trois contre treize députés pour le rassemblement pour la France mené par Philippe de Villiers et Charles Pasqua en 1999, auxquels il faut ajouter les six députés de Chasse, Pêche, Nature et Tradition qui siégeaient au sein de l'EDD en 1999 alors que CPNT n'a obtenu aucun siège dans la législature actuelle), et la réduction du nombre de députés eurosceptiques irlandais (le Fianna Fail perd en effet deux sièges par rapport à 1999). Si les eurosceptiques italiens se maintiennent (neuf députés pour l'Alliance Nationale et quatre pour

la ligue du Nord en 1999 et en 2004), ils sont cependant plus nombreux à avoir rejoint les groupes eurosceptiques puisque les députés de la Ligue du Nord, désormais membres de ID siégeaient auparavant parmi les non-inscrits. Au total, alors que les groupe EDD et UEN réunissaient 38 députés de l'Europe des 15 en début de 5ème législature (1999-2004), leurs héritiers les groupe ID et UEN en rassemblent 40, soit une progression puisque le nombre de députés de l'Europe des Quinze à entre temps diminué (passant de 627 à 570).

Il importe cependant de distinguer sur ce point les deux groupes. Du fait de la disparition de la délégation française et de la délégation portugaise du Partido Popular, l'UEN a, perdu du poids au sein des délégations des Quinze, à la fois en sièges (14 contre 22) et en proportion. Au contraire, le groupe ID a progressé par rapport à l'EDD, réunissant désormais 8 délégations nationales dans l'Europe des Quinze, contre 5, dont 2 délégations françaises, en 1999. Il reste que les eurosceptiques étaient déjà présents dans la législature précédente, même si certains (la ligue du Nord en particulier) ne se déclaraient pas comme tels. L'euroscepticisme dans l'Europe des Quinze n'a ainsi que légèrement progressé en proportion entre 1999 et 2004.

Comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, les députés des nouveaux pays entrants sont surreprésentés au sein de l'UEN (ils représentent 48 % au sein de ce groupe contre 22 % du Parlement européen). De même ces députés des nouveaux pays entrants sont également surreprésentés, bien que moins fortement au sein de ID (il représentent 29,7% de ses membres). Précisons cependant que ces députés présents dans ces deux groupes politiques proviennent d'un nombre limité de pays. Ainsi seuls des députés lituaniens (2), lettons (4) et surtout polonais (7) ont rejoint l'UEN. De même, seul un député tchèque et 10 députés polonais sont membres de ID.

Surtout, ces députés représentent différentes formes d'euroscepticisme. En Lettonie, le LNKK est un parti nationaliste de droite avant tout opposé à la présence russe, et pour qui la question européenne apparaît comme une préoccupation lointaine. Arrivé en tête aux élections européennes avec 29,8 % des voix et quatre sièges au Parlement, ce vote apparaît comme le résultat d'élections construites sur des enjeux nationaux voire nationalistes. En Lituanie, où le paysage politique n'est pas encore réellement stabilisé, l'élection s'est également tenue dans un contexte d'affirmation nationale et de revendications identitaires. Aucun des partis en concurrence ne s'est déclaré ouvertement eurosceptique et l'adhésion des députés VNDPS et LPD à l'UEN relève d'une position plus souverainiste qu'eurosceptique.

En République Tchèque, Nezavisli, dont un député a rejoint ID, est un parti populiste fondé par un ancien membre de l'ODS (droite). Au soir du 13 septembre, il obtient 8,2 % soit le sixième score et deux sièges à Strasbourg. Ce parti est ouvertement eurosceptique et son leader a déclaré avoir voté Non lors du referendum d'adhésion en 2003. Soulignons cependant que ses deux députés n'ont pas réussi à s'entendre sur leur affiliation au Parlement européen puisque l'un siège parmi les non-inscrits. Enfin, si en Pologne les déclarations souverainistes voire ouvertement eurosceptiques sont légion, les élections européennes se sont inscrites sur fond de crise politique ouverte au niveau national et les enjeux européens ne semblent avoir joué qu'un très faible rôle dans la campagne. Le privilège accordé aux questions nationales a profité à des partis de la droite traditionnelle. Avec 12,67 % des voix, le PIS (parti Droit et Justice)

arrive en troisième position. Si ses membres ont rallié dans leur intégralité l'UEN l'essentiel de son discours ne porte pas sur des questions européennes mais sur l'ordre et la loi. L'autre gagnant à droite (15,92% des voix, soit 10 députés) est un parti plus ouvertement eurosceptique. La LPR (Ligue des familles polonaises) représente le catholicisme intégriste qui avait appelé à voter « non » au referendum d'adhésion de 2003. Ses députés ont dès lors logiquement rejoint ID et s'ancrent dans l'euroscepticisme le plus affirmé. Dès lors, si les députés des nouveaux pays membres sont plutôt surreprésentés au sein des groupes parlementaires les plus critiques à l'égard de l'intégration européenne, il faut cependant distinguer parmi eux ceux dont les positions eurosceptiques sont particulièrement tranchées et révèlent une forte opposition à l'Union, comme les députés de la Ligue des familles polonaises, de ceux dont l'affiliation à ces groupes découle avant tout de leurs volonté de réaffirmer au niveau national leur identité en tant que nation distincte de l'empire russe, en particulier les députés lituaniens.

Au total, la composition et le poids relatifs des différents groupes au Parlement européen fait bien apparaître que l'euroscepticisme peut y jouer un rôle plus important que par le passé, en particulier en raison du poids du groupe ID. Il ne faut cependant pas sous-estimer le fait que ces deux groupes UEN et ID sont à la fois assez différents et également très composites quand il s'agit de l'avenir du processus d'intégration européenne. Ces groupes pourraient avoir des difficultés à présenter une position unifiée et encore plus commune aux deux groupes, au Parlement européen. Leur poids relatif s'en trouverait amoindri.

Au-delà de ces deux groupes ouvertement eurosceptiques, d'autres forces politiques présentes dans ce Parlement ont des positions parfois très critiques à l'égard de l'intégration européenne. Il s'agit tout d'abord de certains partis d'extrême-droite non affiliés au Parlement européen, tels le Front National français, les différents députés néo-fascistes italiens, les députés populistes polonais de Samoobrona (Autodéfense) ou encore les députés du Vlaams Blok belge flamand. Mais certains partis plutôt critiques à l'égard de l'Union européenne dans sa forme actuelle ou du processus d'intégration sont également présents au sein des grands groupes au Parlement européen.

Ainsi, le PPE-DE accueille les députés de l'ODS tchèque (Parti civique démocrate), dont le leader officieux, Vaclav Klaus, actuel président de la République, a attaqué de manière récurrente l'Union pendant toute la campagne des européennes. De même, les libéraux de l'ALDE comptent parmi eux des députés du VVD néerlandais, dont certains ont développé ces dernières années un discours très critique à l'égard des développements de l'intégration européenne, notamment à l'égard du contexte de l'adhésion des nouveaux Etats membres et de la participation des Pays-Bas au budget communautaire. Parmi les Verts, il faut également noter la présence des députés d'Europa Transparant qui, s'ils déclarent avant tout lutter pour davantage de transparence et de démocratie au sein du processus d'intégration, développent également un discours assez critique à l'égard de l'Union dans sa forme actuelle. De même le groupe des communistes et de la gauche-verte nordique compte parmi ses membres de nombreux députés aux déclarations euro-critiques, voire radicalement eurosceptiques comme ceux du SP néerlandais, des Verts suédois ou du Mouvement populaire danois contre l'Union

européenne qui souhaitent le retrait de leur pays d'une Union européenne jugée beaucoup trop libérale.

A travers ce rapide tour d'horizon, il apparaît que désormais les prises de positions plutôt critiques à l'égard soit du processus d'intégration, soit de l'Union européenne dans sa forme actuelle (mode de gestion, idéologie sous-jacente, etc.), ont un droit de cité beaucoup plus clair que par le passé au sein du Parlement. Ces prises de positions ne concernent plus uniquement les députés des groupes « souverainistes », communistes et les non-inscrits mais peuvent trouver à s'exprimer au sein de groupes plus importants. Il est néanmoins difficile de savoir aujourd'hui qu'elle est l'ampleur exacte et les conséquences politiques que ces évolutions impliqueront pour le Parlement.

LES AUTRES CONSEQUENCES POLITIQUES DES ELECTIONS EUROPEENNES DE JUIN 2004

Les élections européennes de 2004 ont eu des conséquences au-delà de l'enceinte du Parlement européen, conséquences qui se sont manifestées dans les négociations entre Chefs d'Etat et de gouvernement quant au texte final du projet de Constitution. La confirmation par l'électorat espagnol que la page était, pour le moment, tournée pour le Parti populaire, la confirmation de la crise gouvernementale polonaise accentuée par les résultats des élections européennes, ont permis de conduire à leur terme les négociations autour du projet de Constitution lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du 17 et 18 juin à Bruxelles[36]. Il est bien évident que si les résultats des élections européennes en Espagne avaient contredit le vote du mois de mars, que si la crise gouvernementale et l'agonie de la législature polonaise n'avaient été amplifiées par le scrutin européen, le sommet de Bruxelles tenu dans la foulée des élections européennes n'aurait peut-être pas accouché d'un accord sur le projet de Constitution. Les élections européennes ont donc joué un rôle non négligeable pour lever les obstacles et blocages survenus lors du sommet sous présidence italienne.

On peut ensuite se demander dans quelle mesure les Parlement européen a pu se servir du contexte de graves interrogations issu de ces élections europépennes dans son affirmation face à la Commission. Dans un tel contexte, était-il à nouveau possible, que la Commission soit présidée par une personnalité de tendance politique ne reflétant pas la majorité issue des urnes ? Pour comprendre cette interrogation, il faut remontrer à 1999, lorsque des tensions s'étaient exprimées entre le Parlement et le Conseil sur la nomination de Romano Prodi, de tendance politique (de gauche) différente de celle de la majorité des députés élus, le PPE étant le parti majoritaire[37]. Sans donner ici au contexte politique crée par les élections de 2004 plus d'importance qu'il n'en a eu sur la nomination du nouveau président de la Commission (car la nomination du président de la Commission reflète en fait bien davantage les équilibres au sein

[36] Les gouvernements Polonais et Espagnols étaient jusque là les deux gouvernements qui s'étaient montrés les plus opposés à la signature de la Constitution.

[37] Il faut néanmoins remarquer qu'en 1999 les tensions avaient également, voire plus, porté sur la composition du collège des Commissaires, Romano Prodi s'étant aliéné le soutien de la CDU-CSU lors des négociation en vue de la nomination de ce collège.

du Conseil européen qu'au sein du Parlement)[38], on peut néanmoins parler d'un effet « indirect » : il aurait été sans doute été politique délicat, dans un contexte de fortes interrogations sur le « déficit démocratique » de l'Union européenne, de nommer à la tête de la Commission une personnalité politique de tendance ne reflétant pas le résultat des élections. Après l'élimination de plusieurs candidats, les chefs d'Etats et de gouvernement se sont entendus le 29 juin sur la nomination de J. M. Durao Barroso jusqu'alors premier ministre portugais[39]. Cette désignation marque de fait une nouvelle avancée dans la stratégie menée par le Parlement européen pour se voir reconnaître les pouvoirs de toute assemblée dans un régime parlementaire[40].

Quelques semaines plus tard, le Parlement allait donner une démonstration de plus de sa volonté d'affirmer son rôle de contrôle sur la composition de la future Commission et allait savoir la faire respecter jusqu'à son terme. Le 27 octobre, après trois semaines au cours desquelles son président avait tenté de sauver les membres de sa Commisison les plus exposés aux critiques suiteà leur audition par le Parlement (le commissaire italien Buttiglione auquel été reprochées des déclarations à connotation homophobe et lors de son audition d'autres à connotations sexiste, bien que présentées sous un jour de défense des valeurs familiales ; la commissaire néerlandaise Kroes la possibilité de conflits d'intérêts avec ses anciennes fonctions professionnelles, J. M. Barroso demandait un délai pour remanier sa proposition de collège des commissaires européens, renonçant de fait à « passer en force ». Le 18 novembre, le Parlement européen investissait finalement la nouvelle Commission Barroso par 449 voix pour, 149 contre et 82 abstentions. Le Parlement européen apparaissait alors comme ayant incontestablement marqué et affirmé son rôle.

A travers cet épisode, les députés européens ont clairement manifester une forme d'indépendance vis-à-vis des consignes gouvernementales. Si José Manuel Durao Barroso a obtenu, pour la composition finale de la Commission, l'appui quasi unanime des conservateurs du PPE-DE, mais aussi celui des deux tiers des socialistes, deuxième groupe derrière le PPE-DE, et des deux tiers des démocrates et libéraux (ADLE), les scores obtenus en faveur de l'investiture sont quelque peu trompeurs. D'une part, cette investiture s'est déroulée dans un climat de fort mécontentement de plusieurs groupes politiques. Le PS français a voté contre la Commission, alors que les socialistes italiens, grecs et une partie des portugais et des néerlandais optaient pour l'abstention. Côté ADLE, ce sont les Français de l'UDF et les Italiens de la Marguerite qui ont fait défection. Si l'investiture des précédentes Commission s'était faite

---

[38] Si on analyse cette nomination sous cet angle, alors la nomination d'une personnalité proche du PPE en 2004 tient plus d'un effet de h »hasard » (il se trouve qu'en 2004, majorité au Parlement européen et majorité au Conseil européen coïncidaient). Si l'on doit bien entendu tenir compte de cet élément, notre hypothèse selon laquelle le contexte politique crée par les résultats de juin 2004 a joué un rôle nous permet néanmoins pouvoir être retenue.

[39] Soulignons cependant que J.M. Durao Barroso a été nommé président de la Commission alors même qu'il avait subi un revers électoral sévère dans son pays ce qui n'est pas sans poser question du point de vue de la représentation démocratique.

[40] Le Parlement a entériné le 22 juillet 2004 la nomination par les chefs d'Etat et de gouvernement de J.M. Barroso par 413 voix pour et 251 contre.

dans un climat positif, celle du collège présidé par l'ancien premier ministre portugais s'est donc faite à « contrecoeur », les eurodéputés, en particulier socialistes et libéraux, ayant surtout eu le souci d'éviter une crise.

Il apparaît bien ici que le Parlement a souhaité non seulement apporter la démonstration de ses prérogatives mais également jouer pleinement son rôle de contrôle démocratique. Nous faisons l'hypothèse que les résultats de ces élections (faible participation électorale, succès de fores politiques manifestant des formes de rejet de l'Europe dans de nombreux pays) ont constitué une toile de fond encourageant le Parlement à souhaiter amplifier sa stratégie d'affirmation institutionnelle.

La rentrée parlementaire, le 20 juillet 2004, et surtout l'élection lors de cette rentrée du président fut l'occasion d'un premier test de l'équilibre des forces au sein de ce nouveau Parlement. Comme par le passé, le PPE et le PSE s'étaient entendus sur le choix du président. Face à ce « pacte » considéré parfois comme une anomalie, notamment au sein de la Gauche unitaire européenne les libéraux avaient choisi de présenter une candidature qui se voulait de rassemblement et était soutenue, non seulement par le groupe ALDE, mais également par les Verts. Le choix d'une personnalité issue des nouveaux Etats membres, l'ex-opposant au régime communiste B. Geremek, visait en outre à rallier à cette candidature les députés issus des nouveaux pays membres.

Les libéraux n'ont pas réussi à créer la surprise, face à l'importante coalition PPE-PSE (468 députés sur 732) : le socialiste espagnol J. Borell (PSE) a été élu président du Parlement pour deux ans et demi après quoi il cèdera sa place au chrétien-démocrate allemand H-G. Pöttering (PPE).Mais on peut noter que si J. Borell a été élu dès le premier tour, il n'a réuni autour de sa candidature que 388 députés, soit 80 de moins que l'ensemble des députés PPE/PSE alors que B. Geremek recevait le soutien de 208 députés, soit 78 de plus que l'ensemble des députés ALDE/Verts. Ce résultat pourrait dès lors être interprété comme un premier signe de fissures dans la domination que le PPE et le PSE se sont assurrée au sein du Parlement et d'un nouveau mode de fonctionnement de celui-ci.

A plus long terme, les conséquences des élections de juin 2004 sont plus difficiles à évaluer. Le déplacement du centre de gravité du PPE, avec le départ de la délégation UDF française et son remplacement par des délégations plus eurosceptiques, telle en particulier la délégation tchèque de l'ODS, pourrait signifier que le PPE et le PSE auront à l'avenir de plus en plus de difficultés à collaborer. D'autant que le centre de gravité du PSE s'est également déplacé. De ce fait, la cohésion interne aux deux groupes sera probablement plus difficile et les prises de décisions communes plus laborieuses à atteindre, ce qui pourrait renforcer la position d'arbitre des libéraux de l'ALDE et des souverainistes du groupe ID. Cette conjonction s'est d'ailleurs exprimée plusieurs semaines plus tard lors du vote du programme de travail de la Commission, que les socialistes européens ont refusé de voter (parce jugé « néolibéral ») mais qui a réuni une majorité issue d'une coalition des groupes chrétiens-démocrates, libéraux et

eurosceptiques. Pour les socialistes européens, les français en particulier, deux points de ce programme étaient inacceptables, la question de la « directive services » et celle d'une directive-cadre sur les services publics.

Outre ces conséquences percetpibles au niveau européen, les élections européennes ont également eu des conséquences nationales importantes. Non seulement elles ont aggravé la crise politique polonaise et souligné les difficultés de Tony Blair ou de Jean-Pierre Raffarin, mais ont surtout provoqué de manière indirecte la chute des gouvernements tchèque hongrois pendant l'été, ainsi que du gouvernement portugais à l'automne.Sans surestimer ici le poids des élections européennes, dans les sitations nationales différentes les unes des autres, où les éléments de politique nationale pèsent de tout leur poids, on peut néanmoins remarquer que leurs effets indirects peuvent être significatifs sur les vies politiques nationales.

Conclusions : la difficile émergence de l'espace public européen

ESPACE PUBLIC ET CITOYENNETE POST - NATIONALE

Notre étude révèle que les opinions des citoyens vis-à-vis de l'intégration européenne ne peuvent se limiter à l'apathie citoyenne constatée d'élection européenne en élection européenne. Pour mieux expliquer le rapport difficile des citoyens européens à l'intégration européenne, il nous semble utile de reprendre des éléments d'interprétation donné par les tenants du caractère «postnational» de la citoyenneté européenne, hypothèse développée par Jürgen Habermas et Jean-Marc Ferry. Ces auteurs proposent de tirer toutes les conséquences de ce qu'ils nomment « le dépassement de l'âge stato-national » qui reposait selon eux sur un lien conjoncturel entre nation et démocratie. Dans le fil des réflexions de Ernest Gellner, ils rappellent le caractère historiquement marqué du lien entre nationalité et citoyenneté : « le lien étroit entre ethnos et demos n'était qu'un passage » indique Habermas en 1998. L'affaiblissement du rôle de l'État-nation, auquel on assisterait parallèlement au développement d'autres formes institutionnelles parmi lesquelles l'Union européenne ou certains processus comme le développement des réseaux d'acteurs transnationaux ou des échanges économiques mondialisés, ouvrirait la voie à une dissociation historique entre « communauté historique d'appartenance et communauté politique démocratique ». Les travaux de ces auteurs conceptualisent ce processus comme l'émergence d'une « identité post-nationale », « post-traditionnelle », « post-conventionnelle », d'un État « cosmopolite », « post-national ». Jürgen Habermas et Jean-Marc Ferry[41] puisent dans l'expérience de la réunification allemande un exemple de reconstruction d'une communauté de valeurs et de références, prenant en charge le passé tout en donnant de nouvelles impulsions démocratiques fondées sur ce qu'ils appellent un nouveau «patriotisme constitutionnel ». Celui-ci est un pacte d'adhésion à un ensemble de valeurs exprimées en particulier à travers la citoyenneté européenne, élément central du dépassement national et nationaliste.

On peut sans aucun doute se servir des notions et du cadre d'analyse proposé par ces auteurs pour mettre en perspective la difficile émergence de « l'électeur européen » dont notre étude rend compte. La faiblesse de l'adhésion à ce processus par usage du droit de vote aux élections européennes attesterait alors de l'impossible translation au niveau européen de l'adéquation (construite au cours des siècles passés) entre déploiement de la citoyenneté nationale et construction d'un sentiment national valorisé affectivement. Ce cadre d'analyse

[41] Voir en particulier : Jean-Marc Ferry, « Souveraineté et représentation », in : Mario Telo (dir.), *Démocratie et construction européenne*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995 ; Jurgen Habermas, « Citizenship and national identity : some reflections on the future of Europe », *Praxis International*, vol 12, n°1, 1992.

permet de mieux penser le « paradoxe de l'électeur européen » (plus l'intégration européenne progresse, plus les pouvoirs du Parlement européen s'étendent et moins les électeurs votent) : le citoyen européen, aujourd'hui et demain, ne peut que continuer d'exprimer et de valoriser sa nationalité (de là naîtrait la grande difficulté de proposer aux citoyens une lecture européenne des élections européennes) tout en partageant une culture politique et juridique commune à tous les citoyens européens. Pour résumer cette nouvelle « constellation » d'appartenance on peut reprendre la métaphore horizontale et verticale de utilisée par Julien Weisbein[42] : l'intégration politique verticale, réalisée par les États-nations lorsqu'ils ont produit les obligations légales liant les citoyens nationaux entre eux et vis-à-vis de l'État, se trouve à présent complétée, voire dépassée, par une intégration politique horizontale qui repose sur l'émergence des droits transnationaux, de valeurs universelles dépassant le patriotisme national et fondant un « patriotisme constitutionnel ». On rejoint ici l'analyse d'Yves Deloye[43] indiquant que les normes civiques sur lesquelles est basée la citoyenneté européenne sont tiraillées entre deux pôles : d'un côté, un modèle de citoyenneté (mis en œuvre dans l'histoire des États-nations européens) favorisant l'intégration et l'homogénéisation politique ; de l'autre, une «citoyenneté multiculturelle » donnant aux citoyens, quelle que soit leur nationalité pré-existante, un égal accès à un ensemble de droits.

Le « demos » européen, qui traduirait pleinement l'avènement de cet «espace public post-national » n'est pas encore achevé. Il se manifeste dans d'autres circonstances que les élections européennes : les référendums, les mobilisations citoyennes que l'on commence à entrevoir dans certaines situations (guerre d'Irak), l'existence d'une « société civile » européenne à travers l'action collective aussi, comme le montrent les travaux de Didier Chabanet[44].

EUROPEANISER LE CLIVAGE GAUCHE- DROITE ?

Une autre voie interprétative reste possible quant à la difficile émergence de l'espace public européen. Celui-ci n'est pas qu'un espace à « multiples niveaux », fondé sur l'articulation du niveau national et européen et les dépassant à terme dans la dimension « post-nationale ». Nous l'avons souligné à plusieurs reprises, l'espace public européen est également segmenté horizontalement par des clivages sociologiques et politiques. Parmi ceux-ci, ce sont les clivages politiques sur lesquels nous souhaitons conclure. Les logiques d'opinions sur l'intégration européenne ne peuvent, pour le moment, reposer complètement sur la « mobilisation cognitive » des citoyens. Les débats politiques sur l'Europe et l'intégration européenne sont

---

[42] Julien Weisbein, « La question de l'espace public européen », in : Bruno Cautrès, Dominique Reynié (dir). *L'opinion européenne 2002*, Paris, Presses de Science Po, 2002, pp. 94-98 notamment.

[43] Yves Deloye, « De la citoyenneté stato-nationale à la citoyenneté européenne : quelques éléments de conceptualisation », *Swiss Political Science Review*, 4 (4), 1998.

[44] Didier Chabanet, « Vers une européanisation de l'action collective ? ». In : Arnaud Mercier (dir.). *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*. Paris, L'Harmatan, 2003, pp. 48-63 en particulier.

trop techniques et lointains pour des citoyens par ailleurs mal informés et dont le stock de connaissance est faible. En cela pour les citoyens, le problème de la politisation, des enjeux européens n'est pas un problème très différent de celui de la politisation des enjeux de politique nationale. Ce qui différencie les deux types de problèmes, c'est l'impossible mobilisation, du balisage gauche-droite auxquels les citioyens sont accoutumés dans le cadre des élections nationales. Deux grands scénarios s'offrent dès lors : soit les vies politiques nationales se réorganiseront, dans l'avenir, atour des clivages liés à l'intégration européenne (intégration/souveraineté nationale), soit les développements de celle-ci vont placer au cœur des débats de nouveaux clivages sur la nature de cette intégration, autour de visions contrastées idéologiquement. Les actuels débats en France sur la Constitution européenne semblent indiquer que ce dernier processus pourrait, à terme, prendre beaucoup d'importance dans la vie politique de nombreux pays membres de l'Union.

Les élections européennes de 2004 peuvent se lire à plusieurs niveaux. Elles se sont tout d'abord inscrites dans une séquence particulière, celle de l'évolution à la baisse de la participation électorale aux scrutins européens. En 2004, la confirmation, voire l'amplification de cette tendance dans de nombreux pays, a revêtu un caractère particulièrement marquant : les élections de l'Europe « réunifiée » n'ont pas su mobiliser les électorats européens et le contraste est fort entre le symbole d'une Europe à 25, bientôt 27 ou 28, et l'apathie citoyenne, la faiblesse de la mobilisation des électeurs mais, aussi dans bien des cas, la faiblesse des forces politiques et des gouvernements qui craignent de faire campagne sur l'Europe. L'ampleur de l'abstention parmi les nouveaux pays membres a été particulièrement remarquée.

La lecture de ces élections comme « élections de second ordre », selon l'expression consacrée et significative, semble donc à première vue s'imposer : ainsi, les élections européennes seraient-elles un simple rituel permettant seulement qu'un minimum de légitimité démocratique soit présente dans le système politique de l'Union? Au terme de cette étude, nous souhaitons plaider pour une lecture moins abrupte et simpliste. Leurs effets politiques et leurs conséquences se sont en effet à nouveau exprimé, plus fortement encore que par le passé; elles constituent également un symptôme, un révélateur des clivages sous-jacents, parfois naissants, qui traversent les sociétés européennes.

Les débats qui tendent à s'organiser autour de la ratification du projet de Constitution, les clivages intra-partisans qui apparaissent alors, comme sur la question des futurs élargissements montrent que l'Europe et à la fois invisible par certains côtés (atonie des campagnes électorales européennes, faible présence du thème dans les medias) et omniprésente. Les lignes de fractures et de clivages socio-politiques en Europe sont travaillées par le thème de l'intégration; le manque d'articulation entre ces lignes et clivages recomposés et l'offre politique pose toute une série d'interrogations que la lecture des élections européennes a la mérite de révéler.

Annexes : Fiches pays

ALLEMAGNE

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

L'Allemagne est une République fédérale comprenant 16 Länder (Etats fédéraux). Depuis 1949, le système politique allemand donne lieu à l'alternance de deux formations politiques principales, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate (SPD). Ces deux partis ont gouverné avec l'aide du parti libéral (FDP), et plus récemment avec l'aide du parti des Verts. De fait, tous les chanceliers de la République fédérale sont issus de ces deux formations. La CDU (dirigée aujourd'hui par Angela Merkel) rassemble, bien que non exclusivement, des catholiques et des protestants. Elle est liée à un parti de même inspiration, l'Union sociale-chrétienne (CSU). La CDU et la CSU se sont mis dernièrement (décembre 2003) d'accord sur l'annonce de leur programme économique et social et passent ainsi de conceptions chrétiennes-démocrates classiques à un programme nettement plus néo-libéral. Le Parti social-démocrate (SPD) est un parti socialiste réformiste. Depuis son congrès des 20-21 mars 2004, Franz Müntefering a succédé à Gerhard Schröder à la tête du SPD. Le Parti libéral (FDP), moins important, a toujours joué un rôle de taille en intervenant en arbitre et en participant presque constamment à l'exercice du pouvoir. Parmi les autres partis, on doit surtout mentionner les Verts *(Grünen)*, et le Parti du socialisme démocratique (PDS), fondé en 1990 par les membres de l'ancien parti communiste d'Allemagne de l'Est.

L'actuel gouvernement regroupe le SPD et les Verts. Les élections européennes de 2004 se sont déroulées sur fond de fortes contestations dans l'opinion publique des mesures mises en œuvre dans le cadre de l'agenda 2010 du gouvernement Schröder. D'une manière générale, les sociaux-démocrates semblent traverser une crise profonde qu'illustre notamment la défaite électorale des dernières élections régionales de Hambourg, le 28 février 2004.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

L'Allemagne est le pays qui envoie le plus grand nombre de députés au Parlement européen en 2004 (99). Le jour de l'élection (13 juin 2004) avaient lieu également sept autres scrutins locaux (dont celui du Land de Thuringe). L'offre électorale présentée aux électeurs allemands était de 22 listes. La campagne électorale n'a pas été très animée à la fois pour des raisons des fortes préoccupations de politique interne et pour des raisons de forte concentration des points de vue sur la construction européenne. Il existe en effet un large consensus sur l'Europe au sein de la classe politique allemande.

RESULTATS

	%	Sièges
Inscrits		
Votants	43.0	
Blancs et nuls	2.8	
Exprimés	100.0	99
CDU	36.5	40
SPD	21.5	23
Grüne	11.9	13
CSU	8.0	9
PDS	6.1	7
FDP	6.1	7

La sévère défaite des sociaux-démocrates allemands constitue le résultat le plus marquant : le parti du Chancelier Gerhard Schröder a enregistré son score le plus bas depuis l'après-guerre. Cette défaite révèle à la fois une crise profonde au sein du SPD, et un rejet des réformes entreprises par le gouvernement dans le cadre de « l'agenda 2010 ».

A l'intérieur du SPD, l'aile gauche a critiqué durement, tout au long de la campagne électorale et depuis, les réformes engagées en matière d'emploi, de retraites et de santé. La démission de G. Schröder de la tête du SPD n'a donc pas suffi à insuffler une nouvelle dynamique durant la campagne. Du point de vue de l'opinion, le SPD souffre d'un profond discrédit. Il semble donc en mauvaise posture dans la perspective des élections législatives de 2006.

Le score obtenu pas la CDU confirme la position de favorite d'Angela Merkel (leader du parti) en vue de la chancellerie en 2006. La CDU l'emporte le même jour au scrutin régional en Thuringe avec 43% des voix.

Avec 11,9% des suffrages (contre 6,4% en 1999), les Verts apparaissent comme une force politique incontournable à gauche. Leur résultat cependant n'est sans doute pas sans lien avec la crise du SPD. Le bon score des Verts conduit à se demander si c'est vraiment le gouvernement (dont ils font partie) ou le SPD lui-même qui a été sanctionné. Au lendemain du scrutin, plusieurs responsables des Verts laissent entendre que des rapprochements avec la CDU ne sont pas exclus, ce qui amènerait une modification notable du système de partis. Le rapprochement entre les deux formations ne s'annonce cependant pas évident, de forts conflits les ayant opposées par le passé.

AUTRICHE

CONTEXTE ELECTORAL

De la fin de la Seconde guerre mondiale à la fin des années 1980, l'Autriche présente un système de partis extrêmement stable, organisé autour du « duopole » constitué des deux principaux partis : le SPÖ (sociaux-démocrates) et l'ÖVP (conservateurs chrétiens). Jusqu'au milieu des années 1980, ces deux partis se partagent plus de 90 % des voix. Mais les élections de 1994-1996 confirment la mutation du vieux système « duopolistique » en une structure de type « 3+2 », dans laquelle la compétition politique « multipolaire » remplace l'affrontement gauche-droite traditionnel. L'offre politique regroupe désormais trois grands partis (SPÖ, ÖVP et maintenant FPÖ), auxquels s'ajoutent deux petites formations écologiste (*Grünen*) et libérale (LIF). Historiquement, la société autrichienne est polarisée autour de trois grands *Lager* (camps ou sous-cultures) : le national-libéralisme allemand (à tendance anti-cléricale), le conservatisme clérical et le marxisme radical. Jusqu'au début des années 1980, la société autrichienne correspond assez précisément à un modèle de société « pillarisée », c'est-à-dire structurée autour des sous-cultures différentes.

Le Parti Social-Démocrate (SPÖ), dirigé par Alfred Gusenbauer, incarne historiquement la culture ouvrière, populaire et anticléricale. A droite le Parti du peuple Autrichien (ÖVP) incarne le conservatisme chrétien. Depuis 1995, il est dirigé par Wolfgang Schüssel. Le Parti Libéral Autrichien (FPÖ), dirigé par Herbert Haupt mais dont Jörg Haider constitue le leader charismatique, appartient à la famille de l'extrême-droite et se montre résolument anti-européen. La percée électorale du FPÖ commence au milieu des années 80 (9,7% des voix aux législatives de 1986). Plusieurs «dérapages » de Jörg Haider témoignent de son ambiguïté face au passé national-socialiste de l'Autriche. Le Forum Libéral est un parti de droite libéral, pro-européen, qui défend des positions humanistes. Il est créé le 4 février 1993, par 5 députés qui, refusant les nouvelles orientations nationales-populistes de Haider, démissionnent du FPÖ. Les Verts constituent un parti divisé et affichent leur euroscepticisme lors des européennes de 1999. Il existe également un Parti communiste autrichien (KPÖ) anti-européen.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

La campagne des élections européennes de 2004 a surtout été marquée par des thématiques nationales (défense des intérêts nationaux en Europe et face à l'élargissement), des thématiques de critique du fonctionnement du Parlement européen et de la « bureaucratie bruxelloise » et des questions environnementales. La campagne n'a pas été très active et a été dominée par les questions d'alliances et de politique nationale. Le mode de scrutin des européennes est proportionnel avec vote préférentiel (avec un seuil de 4%). Les Autrichiens ont élu 18 députés au Parlement européen.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Les suffrages des électeurs autrichiens se sont ainsi distribués lors des élections européennes de 2004 :

Parti	Abréviation	Voix (%)	sièges
Parti social démoctate	SPÖ	33,33	7
Parti populaire	ÖVP	32,70	6
Parti libéral	FPÖ	6,31	1
Les Verts	GRÜNE	12,89	2
Gauche communiqte	LINKE	0,78	0
Liste Hans-Peter Martin – pour un vrai contrôle à Bruxelles	MARTIN	13,98	2

L'abstention s'est élevée à 58,2%, et a donc prolongé sa tendance à l'élévation constatée depuis les élections législatives de 1996 (32,30% à cette date, 50,6% aux européennes de 1999). Les vainqueurs du scrutin sont les socialistes du SPÖ qui confirment leur crédibilité comme alternative politique aux yeux de l'opinion. Pour la première fois de leur histoire, les Verts dépassent les 10% des suffrages exprimés. Les conservateurs de l'ÖVP talonnent les sociaux-démocrates, mais perdent un siège, un résultat jugé décevant.

La percée de Hans-Peter Martin (ex-SPÖ) constitue incontestablement l'un des éléments forts de ces élections européennes en Autriche. La liste qu'il a créée pour ces élections a «martelé » sa thématique principale, voire unique, la dénonciation du manque d'éthique des députés européens et la «privilégiature » bruxelloise. On a porté son crédit aux dépens du score du FPÖ.

Le parti populiste (FPÖ) subit en effet un revers de plus (il s'agit de son plus mauvais score depuis 1983) qui pose la question de sa survie politique. Outre le succès de la liste H-S Martin, son résultat peut s'expliquer par la faiblesse de son influence au sein du gouvernement, et des luttes de pouvoir au sein même du parti. On pourrait ainsi évoquer à l'occasion de ces élections européennes la reconversion d'un populisme identitaire (FPÖ) en un populisme « vertuiste » (liste H-S Martin), qui invite à s'interroger sur la possible institutionalisation du « phénomène Martin ».

BELGIQUE

CONTEXTE ELECTORAL

La Belgique est une monarchie constitutionnelle. La politique belge se caractérise par un multipartisme particulièrement développé, lié aux scissions partisanes résultant des séparations linguistiques, et de l'émergence de forces politiques nationalistes ou écologistes. On doit également mentionner, depuis la fin des années 1990, la scission survenue au sein de la famille libérale, pilier de la vie politique belge moderne. Il n'y a plus réellement d'organisation nationale des partis politiques et la fracture entre communautés linguistiques s'est renforcée au court du XXème siècle, particulièrement après la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, les clivages linguistiques et la montée en puissance des mouvements nationalistes ou fédéralistes, qui ravivent des oppositions anciennes, jouent un rôle de premier plan dans la vie politique belge, même si la compétition politique reste marquée par l'affrontement entre trois grands partis : les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux. Chacun d'entre eux est cependant divisé entre « branche » flamande et « branche » wallonne (sans oublier le Parti des Belges de langue allemande, formation germanophone). Un tableau d'ensemble s'impose tant l'offre politique est éclatée.

En Wallonie, les principaux partis sont :

- PS : Parti socialiste, dirigé par Elio di Ruppo
- MR : Mouvement réformateur, dirigé par Antoine Duquesne, regroupant le PRL (Parti Réformateur Libéral), le MCC (Mouvement des citoyens pour le changement) et la FDF (Fédération démocratique des Francophones)
- CDH : Centre démocrate humaniste, dirigé par Joëlle Milquet
- Ecolo : Ecologistes
- Parti Communautaire National-Européen
- PTB-PA : Parti du Travail de Belgique - Partij van de Arbeid
- FN-NF : Front National - Nationaal Front, dirigé par Daniel Féret

En Flandres les principaux partis sont :

- SPA : Parti Socialiste Flamand)
- CD&V : Parti social-chrétien Flamand
- NCD : Nouvelle démocratie chrétienne
- VLD : Parti démocratique et Libéral Flamand
- VB : Vlaams Blok, extrême-droite
- Agalev : Ecologistes Flamands
- NV-A : Parti régionaliste flamand

Après avoir gouverné ensemble pendant toute la législature précédente, les Libéraux et les Socialistes ont remporté les élections fédérales de 2003, tant en Flandres qu'en Wallonie, améliorant même leur résultat par rapport à 1999, un résultat qui fut qualifié d'historique. Le libéral flamand Guy Verhofstadt a donc été reconduit à la tête d'un gouvernement de coalition regroupant libéraux (VLD) et socialistes (VPM).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

La Belgique a envoyé 24 députés à Strasbourg : 14 pour le collège électoral néerlandophone, 9 pour le collège francophone et 1 pour le collège germanophone. Le mode de scrutin est proportionnel. Chaque électeur dispose d'une voix qu'il peut donner à une liste puis à un candidat de cette liste. Le vote est obligatoire, ce qui rend le taux de participation de la Belgique difficilement comparable à ceux des autres pays à vote non-obligatoire.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Si les élections européennes de 2004 ont tout d'abord été marquées par la stabilité de l'abstention à environ 9,2%, la proportion de votes blancs ou nuls a baissé de manière substantielle : de 6,93% en 1999, il sont passés à 5,37% en 2004. La distribution des voix et des sièges par collèges électoraux selon la division linguistique de la Belgique fait apparaître d'intéressantes évolutions par rapport aux élections européennes de 1999. Dans le collège néerlandophone, le Parti social-chrétien (CD&V NVA) et la Vlaams Blok accroissent leurs résultats de manière significative (respectivement de +3.94% et de + 4.95%), tandis que le parti socialiste accroît légèrement son score (+2.2%). Dans la partie francophone, en Wallonie, le parti socialiste est en nette progression (+3.95%) tandis que les écologistes reculent de près de 5%.

	% des exprimés	Sièges
	Collège néerlandophone	
CD&V NVA	17,43	4
VLD Vivant	13,56	3
Sp.a-spirit	11,04	3
Groen !	4,94	1
Vlaams Blok	14,34	3
	Collège francophone	
PS	13,54	4
CDH	5,68	1
MR	10,35	3
Ecolo	3,69	1
FN	2,79	0
	Collège germanophone	
CSP	0,24	1

Au-delà de ces évolutions depuis 1999, on doit retenir la poussée du vote d'extrême-droite en Flandres, le Vlaams Blok enregistrant 14,34% des suffrages exprimés, contre 9,39% en 1999. Avec 3 députés, le Vlaams Blok fait donc jeu égal avec les libéraux ou les socialistes flamands. Seul le CD&V NVA obtient 4 sièges dans le collège néerlandophone. On doit également noter la progression de l'extrême droite wallonne (FN), dont le score demeure cependant modeste (2,8%), et qui n'obtient pas d'eurodéputé.

Les écologistes ne confirment pas les bons résultats des européennes de 1999 : Ecolo (collège francophone) perd deux sièges et Groen ! un siège. Les socialistes en revanche progressent, à la fois dans le collège néerlandophone (sp.a-spirit) ou dans le collège francophone (PS). Avec 7 eurodéputés, ils deviennent la première famille politique belge à Strasbourg. Les libéraux se maintiennent en termes de sièges (6 sièges, 3 pour VLD – Vivant et 3 pour le MR). Les sociaux chrétiens, avec 4 sièges pour CD&V NVA et 1 siège pour le CDH, représentent désormais la troisième force politique belge à Strasbourg. L'alliance du NVA avec CD&V ne l'a pas empêché de perdre 1 siège par rapport à 1999.

CHYPRE

CONTEXTE ELECTORAL

Depuis le coup d'Etat de 1974, deux systèmes politiques coexistent à Chypre, un dans la partie grecque, au sud de l'Ile, et un dans la partie turque, au nord. Ces dernières années, Chypre s'est engagée dans des négociations en vue de régler le conflit entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs. Des pourparlers vieux de trente ans ont été relancés. Les désaccords entre les deux parties concernent pour l'essentiel la présence de l'armée turque dans le Nord de l'île, le problème des propriétés et la réinstallation des Chypriotes grecs (90 000) qui s'étaient réfugiés au Sud suite à l'invasion turque. Depuis le début des années 80, le Sud grec jouit d'une économie florissante alors que le Nord s'enfonce dans la récession

Le 24 avril, simultanément 143.638 chypriotes turcs et 479.551 chypriotes grecs se sont prononcés par référendum sur le cinquième plan de réunification présenté par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan. Les Chypriotes grecs ont massivement voté « non» à la réunification de lîle, tandis que près de 65% des Chypriotes turcs lui ont dit « oui ». L'intégralité de l'île aurait pu adhérer à l'UE, si les deux parties avaient voté pour le oui. Mais compte tenu des résultats, l'Union européenne ne comprendra qu'une partie de l'île, œlle du Sud reconnue par la Communauté internationale. Chypre est d'ailleurs le seul pays entrant à ne pas avoir organisé de référendum. La ratification s'est faite par vote au Parlement National le 17 juillet 2003, avec pour résultat 56 votes contre, et 56 pour l'adhésion.

Les partis politiques chypriotes sont traditionnellement présentés comme peu marqués par les logiques d'affrontements idéologiques, des alliances pouvant intervenir entre des partis pourtant considérés dans leurs discours comme opposés ou concurrents. Le principal enjeu renvoie à la « question nationale », en particulier la place à accorder aux Chypriotes turcs. Cette question transcende le clivage gauche/droite, les socialistes (KISO) et le DIKO étant sur une position plus ferme que les communistes (AKEL) et le DISY (voir ci-dessous).

Le système partisan peut être considéré comme un système « multipartisan bipolarisé » (droite et gauche) avec dans chaque pôle un parti dominant (DISY à droite et AKEL à gauche). Mais les clivages sont souvent très poreux, ce qui explique que les gouvernements regroupent des ministres d'origine politique différente.

Le pôle de centre-droit est représenté par deux partis dominants. Le DIKO (Parti démocratique) appartient à la droite libérale. Le DISY (Ralliement démocratique) est un parti assez composite, qui domine actuellement le centre-droit chypriote. Il a été le plus favorable à la demande d'adhésion à l'UE. Le pôle de gauche est dominé par deux partis politiques. Le plus puissant est le parti communiste AKEL (Parti pour le Progrès des Travailleurs), créé le 14 avril 1939. L'AKEL a longtemps été opposé à l'entrée de Chypre dans l'Union européenne. L'autre grand parti de gauche est l'EDEK-SKK (Rassemblement unitaire du centre démocratique - Parti socialiste de Chypre). L'EDEK se propose d'incarner une troisième voie entre le communisme et le centre-droit. Le KISO s'est prononcé en faveur de l'Union européenne. Le gouvernement actuel regroupe des membres de l'AKEL, du DIKO et du KISOS.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Chypre a envoyé 6 députés européens à Strasbourg en 2004. La campagne des élections européennes n'a pas eu lieu et a été totalement occultée par le referendum sur la réunification, dont l'échec a minimisé l'importance du scrutin (les Chypriotes grecs qui ont voté contre le plan Annan ont clairement exprimé leurs craintes vis-à-vis des problèmes de sécurité dans une île réunifiée ; leur vote a principalement été motivé par cette question de sécurité et la volonté d'exprimer un choix pour le statu quo).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

	% des exprimés	Sièges
AKEL	27,89	2
DIKO	17,09	1
DISY	28,23	2
For Europe (dissidents du DISY)	10,80	1

L'abstention s'est élevée à 28.8% des électeurs inscrits. Les partis hostiles au projet de réunification de l'île, les communistes d'AKEL (alliés du gouvernement DIKO de l'actuel président Tassos Papadopoulous) et les dissidents de DISY ont obtenu trois sièges. AKEL avec 27.89 % des voix réalise son plus mauvais score depuis 1985. Ce parti est sanctionné par ses supporters qui l'accusent d'avoir adopté une position populiste en décidant de se rallier à la campagne du non au côté du DIKO (avec lequel il forme une coalition gouvernementale). Le DISY, qui avait appelé à voter oui au referendum du 24 avril, a obtenu deux sièges. On peut évoquer la défaite des socialistes d'EDEK qui n'obtiennent aucun siège.

Malgré leurs désaccords, les députés élus au Parlement européen ont fait savoir quelques jours après leur élection que leur objectif premier et commun était la détermination de trouver une solution chypriote et un accord entre les deux parties de l'île.

DANEMARK

CONTEXTE ELECTORAL

Le Danemark est une monarchie constitutionnelle (la Constitution date de 1849) dans laquelle le Parlement joue un rôle important. Le scrutin proportionnel intégral encourage la multiplication des partis politiques et favorise la formation de coalitions gouvernementales. Elles se regroupent autour de la Social-démocratie, ou bien du Parti conservateur et du Parti libéral (à quelques exceptions près cependant). L'échiquier politique éclate cependant lors des législatives de 1973 : les partis traditionnels ne totalisent plus que 58% des voix (contre 85% précédemment), et de nouveaux partis émergent au Parlement.

Au centre-gauche, on trouve le Parti social démocrate (SD), qui dirigeait la coalition au pouvoir jusqu'en 1994, et le parti Radical-libéral (RV). Le Parti socialiste populaire (SF), né d'une scission avec le Parti communiste, se situe a gauche de ces formations, de même que la Liste unie Rouges-Verts (E-DRG), qui est une alliance électorale du parti communiste, de la gauche socialiste et du parti socialiste des travailleurs.

A droite, le Parti libéral (V-D LP) mène la coalition au pouvoir depuis novembre 2001, dont le Parti populaire conservateur (KF) constitue l'autre force importante. Le Centre-démocrate (CD) est un parti de centre-droit, né d'un scission avec les sociaux-démocrates, tandis que le Parti du peuple chrétien (KF) est un parti de droite affirmant des valeurs évangéliques.

A l'extrême-droite, on trouve le Parti du progrès (FP), et le Parti du peuple danois (DF). Le Mouvement populaire contre l'Union Européenne (FMEU) et le Mouvement de Juin, coalitions souverainistes plutôt à gauche voire à l'extrême-gauche de l'échiquier politique, ne sont actives que lors des européennes.

Le gouvernement en place en 2004 (Parti libéral et Parti conservateur) est dirigé par Anders Fogh Rasmussen. Il succède à la coalition composée des sociaux-démocrates et du centre (parti radical-libéral, dit aussi social-libéral) dirigée par Poul Nyrup Rasmussen (formée le 23 mars 1998 à la suite de l'élection générale du 11 mars 1998).

La vie politique danoise s'est restructurée ces dernières années en partie autour de l'enjeu européen (création de deux mouvements politiques anti-européens). En 1992, le Traité de Maastricht a été rejeté (50,7% de « non »). En 1993, lors du nouveau référendum sur l'accord d'Edinburgh (qui aménage des dérogations en matière de monnaie unique, de politique de défense commune, de coopération judiciaire et de citoyenneté européenne) le « oui » l'emporte à 56,7% et en 1998 le traité d'Amsterdam est ratifié par referendum. Mais les Danois demeurent très sceptiques en matière européenne, comme l'a notamment encore une

fois montré le vote du 28 septembre 2000 par lequel les Danois ont rejeté l'adhésion de leur pays à la zone Euro (53,1% de non).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Le scrutin européen s'est déroulé à la proportionnelle. Les électeurs pouvaient voter pour une liste entière ou indiquer leur préférence pour certains candidats. Le Danemark a élu 14 députés européens en 2004 (les Iles Féroé et le Groenland ne font pas partie de l'UE et ne participent donc pas au vote). Les élections européennes de 2004 ont réactivé des clivages apparus lors des referendums sur les questions européennes, notamment l'opposition à l'Europe et à l'intégration économique européenne à l'extrême-gauche de l'échiquier politique (les questions économiques internes ont occupé une très large place dans la campagne électorale de 2004).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

La participation a atteint 48,3%, en baisse de 2.2 points par rapport à 1999 (50,5%) et alors même qu'au Danemark l'écart est particulièrement fort entre la participation aux élections européennes et la participation aux élections législatives nationales (entre 80 et 90% à chaque élection). La baisse de la participation constatée en 2004 peut s'expliquer par le manque d'intérêt pour le scrutin, la campagne électorale très nationale mais aussi par le fait que les élections se déroulaient pour la première fois un dimanche.

La distribution des voix et des sièges, issue des élections européennes de 2004, est la suivante :

	Voix (%)	**Sièges**
V-D LP : Parti libéral	19,36	3
SD : Parti social-démocrate danois	32,65	5
Mouvement de juin	9,08	1
RV : Parti radical-libéral	6,36	1
KF : Parti populaire conservateur	11,35	1
FMEU : Mouvement populaire anti-UE	5,17	1
SF : Parti socialiste populaire	7,95	1
DF : Parti du peuple danois	6,80	1
K : Chrétiens démocrates	1,28	

Le parti social-démocrate, principale formation de l'opposition au Danemark, est le grand vainqueur de l'élection. Il double presque son score par rapport au scrutin de 1999 et remporte 5 mandats (contre 3 en 1999). Avec 19,3% des suffrages, le Parti libéral au pouvoir recule par rapport aux dernières européennes (où il obtenait 23,4% des voix). Les mouvements anti-Union européenne perdent du terrain : avec 9% des voix (contre 16% en 1999), le Mouvement de juin ne conserve qu'un de ses trois sièges à Bruxelles. Le Mouvement populaire anti-UE enregistre un recul de 2 points par rapport à 1999, mais conserve son siège. On peut donc évoquer l'échec du Non à l'Europe, et peut-être une « normalisation » du Danemark sur ce thème. Le Parti populaire conservateur, allié des libéraux au sein du gouvernement, conserve son unique mandat, de même que le Parti radical-libéral, le Parti du peuple danois (DF, extrême droite) et le Parti socialiste populaire.

De nombreux commentateurs s'accordent à considérer que les résultats ne doivent pas être interprétés comme un vote-sanction à l'encontre du gouvernement, ce qui est également l'avis du leader des sociaux-démocrates (Mogens Lykketoft) lui-même. D'après plusieurs sondages, le Premier ministre pourrait rester aux pouvoir après les prochains élections législatives, les partis gouvernementaux apparaissant globalement populaires.

ESPAGNE

CONTEXTE ELECTORAL

L'Espagne est une monarchie parlementaire, dotée d'un Etat quasi-fédéral. Après 1993, le système partisan se caractérise par un bi-partisme imparfait. Les différents partis régionalistes sont devenus des « partis charnière ». La vie politique est marquée par un clivage centre/périphérie, religieux/anti-religieux (existence de sous-cultures catholique et anti-cléricale-communiste) et des conflits de classe. On peut également évoquer une bipolarisation idéologique qui coexiste avec une faible identification partisane, et une concentration au centre des votes. En dépit d'une certaine apathie politique, la question du nationalisme régional comme du terrorisme international engendrent de profondes divisions.

Le Parti populaire (PP), est la formation conservatrice du Premier ministre José Maria Aznar au pouvoir entre 1996 et les législatives de mars 2004 (il évolue alors vers des positions centristes et libérales). Le Parti socialiste ouvrier (PSOE), principal parti d'opposition, a gouverné l'Espagne de 1982 à 1996. Il a remporté les élections législatives de 2004 dans le contexte des attentats terroristes de Madrid.

L'alliance électorale de gauche (IU) est née en 1986. L'alliance électorale catalane (CiU), longtemps dirigée par Jordi Pujol, est désormais menée par Artur Mas. Le Parti nationaliste basque (PNV) est une formation nationaliste et démocrate chrétienne. Le Bloc nationaliste galicien (BNG), parti nationaliste fondé en 1982 et dirigé par José Manuel Beiras. La Coalition des Canaries (CC), formation régionaliste, est l'alliée du Parti populaire au Parlement. L'autonomie de l'Andalousie constitue la revendication principale du Parti andalou (PA). On

peut également mentionner la formation catalane de gauche (ERC), l'IC-V, alliance de partis régionalistes, EA, formation nationaliste et social-démocrate issue d'une scission du Parti nationaliste basque et fondée en 1986 et CHA, parti nationaliste régionaliste pour une plus grande autonomie de l'Aragon.

Bénéficiant d'une forte participation (plus de 77%), le Parti socialiste ouvrier (PSOE) a remporté les législatives de 2004 avec 42,64% des voix, un record dans la démocratie espagnole. Il obtient 164 députés, soit douze de moins que la majorité absolue. Le Parti Populaire (PP, droite) de José Maria Aznar, qui présentait son dauphin Mariano Rajoy à sa succession, a obtenu 37,64% des suffrages. A la veille du scrutin, des millions de personnes avaient manifesté contre la gestion des attentats du 11 mars (une bombe explose en gare d'Atocha), trop rapidement imputés au groupe nationaliste ETA.

José Luis Rodriguez Zapatero, chef du Parti socialiste espagnol, prend alors la tête du gouvernement. Les partis politiques renouent avec les débats télévisés à l'occasion de ces élections. Les enjeux de politique intérieure (terrorisme, emploi) dominent la campagne, même si certains thèmes européens sont malgré tout évoqués (avenir de la PAC et des fonds structurels, politique extérieure et de défense commune). Les élections européennes devaient permettre de valider ou non les résultats de mars, qui revêtaient un caractère exceptionnel.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

	Voix (%)	Sièges
PSOE	43.37 (+8.4)	25
PP	41.24 (+3 / législatives 2004)	23
Galeusca	5.23	3
IU, ICV,EUIA	4.19	2
EP (Europe des peuples) : ERC, EA, CHA, PSA	2.52	1

Les élections européennes de 2004 ont tout d'abord été caractérisées par une participation très faible (46% des inscrits, soit un recul de 17 points par rapport aux élections européennes de 1999, qui avaient eu lieu cependant le même jour que des élections locales, ce qui n'était pas le cas cette fois ci). On notera qu'il s'agissait de la troisième élection en un an (après les municipales et les législatives). Mais on doit ajouter que les Espagnols semblent peu concernés par les questions européennes malgré une opinion publique globalement favorable à la poursuite de l'intégration européenne.

Le PSOE (qui gagne environ huit points par rapport à 1999) remporte les élections avec seulement deux points d'avance sur le PP, qui réduit ainsi son écart par rapport aux législatives de mars. Ce faisant, celui-ci est la première force d'opposition à dépasser 40% des voix depuis 1977. L'IU est la grande perdante de ces élections. Elle poursuit ainsi le déclin amorcé et perd deux eurodéputés. Galeusca, qui réunit CIU, BNG et PNV, et s'affirmait comme « l'authentique candidature nationaliste », n'obtient pas non plus le résultat espéré. Elle remporte 3 sièges dont un seul pour le CIU. D'une manière générale, l'audience des formations nationalistes ou régionalistes, regroupées en coalition, a diminué par rapport à 1999. Le vote à l'élection européenne apparaît donc avant tout comme un vote de confirmation des résultats des élections législatives de mars. Il apporte cependant à démenti à l'hypothèse de la remise en cause du bipartisme suite à l'effondrement du Parti populaire, puisque son résultats aux européennes lui donne à nouveau sa place de principal parti d'opposition.

ESTONIE

CONTEXTE ELECTORAL

Avec l'effondrement de l'URSS en 1991, l'Estonie, à l'exemple des autres républiques baltes (Lettonie et Lituanie), retrouve son indépendance. Une nouvelle Constitution est approuvée par référendum en 1992, qui institue une démocratie parlementaire.

La population de l'Estonie, estimée à 1,6 million d'habitants, est la moins nombreuse de toutes les républiques de l'ancienne URSS. Les russophones (29%) composent la minorité la plus importante du pays, et leur intégration constitue un enjeu politique majeur. Durant les années 1990, les relations avec la minorité russophone se sont dégradées, en lien avec l'adoption de législations très restrictives en matière de citoyenneté. Depuis 1997 cependant, le gouvernement semble décidé à jouer la conciliation.

Le système partisan estonien se divisant en quatre courants d'importance à peu près égale : les conservateurs, les libéraux, les sociaux-démocrates et les agrariens. L'Estonie ne possède pas de formation extrémiste ou véritablement populiste.

Le Parti du Centre (EK) est une formation de centre gauche. Elle rassemble le plus grand nombre de Parlementaires (vingt-neuf) au sein du parlement national. Le Parti de la réforme (ER), parti libéral fondé en 1994, compte actuellement dix-huit députés. L'Union pour la patrie (I) est une formation chrétienne démocrate comprenant dix-huit députés. Le Parti populaire des modérés (RM) est un parti social-démocrate qui compte dix-sept députés. Il est dirigé par Toomas Hendrik Ilves, la personnalité politique la plus populaire du pays après l'actuel Président de la République, Arnold Rüütel. Celui-ci est membre de la Res Publica, parti conservateur.

Aux élections générales du 2 Mars 2003, deux partis ont remporté le même nombre de sièges. Le Parti du Centre (plutôt à gauche), et le Res Publica (conservateur). Ce dernier a séduit les déçus du système ultralibéral, notamment dans les classes moyennes, et fait campagne contre la corruption. Pro patria et les Modérés sont en recul. Les partis russophones ont presque

disparu, ce qui semble être le signe d'une meilleure intégration de la minorité russophone. Les formations de œntre droit ont, au total, remporté 60 sièges, contre 41 pour les partis de centre gauche. Le nouveau gouvernement de coalition, constitué de Res Publica, du Parti de la Réforme et de l'Union du Peuple, a pris ses fonctions le 10 avril 2003.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

	Voix (%)	Sièges
Sociaux Démocrates	36.8	3
Parti du Centre	17.5	1
Parti de la Réforme	12.2	1
Union pour la patrie	10.5	1

Les Estoniens ont voté dimanche 13 juin 2004. 6 sièges de député européen étaient à pourvoir selon un mode de scrutin à la proportionnel avec la possibilité pour l'électeur de désigner nommément les individus pour lesquels il souhaitait voter au sein de plusieurs listes. Les électeurs avaient en outre la possibilité de voter par voie électronique. La campagne pour les européennes a été particulièrement atone.

Dans ce contexte, la participation électorale a été faible (26.9% des électeurs), et inférieure de 31.3 points par rapport aux dernières élections législatives qui, avec une participation de 58,2%, s'inscrivaient déjà dans un contexte de fort « désenchantement » vis-à-vis des élections et des partis politiques. Ce résultat confirme la défiance manifestée par l'électorat estonien vis-à-vis à des institutions politiques (tendance qui semble aller croissante depuis l'indépendance). Les résultats constituent une défaite sérieuse pour la coalition gouvernementale. Le parti du premier ministre est particulièrement touché puisque, avec 6,66% des voix, il n'obtient pas un seul élu au Parlement européen. Le bon score des sociaux-démocrates s'explique largement par la popularité de son leader, seule véritable personnalité de ces élections. Une logique de « vote sanction » s'est ici mêlée à une logique d'élection de « second ordre » sur fond de grave crise de confiance dans les élites politiques.

FINLANDE

CONTEXTE ELECTORAL

La Finlande est une République parlementaire. Le système politique est multipartisan. Trois principaux partis servent de base aux différentes coalitions : les sociaux-démocrates, le centre finlandais et les conservateurs de la coalition nationale. La vie politique se structure autour de clivages possédants/travailleurs, rural/urbain et centre/périphérie. L'Eglise majoritaire protestante ne s'est guère opposée à l'Etat. Le système politique apparaît très stable, les

élections ayant tendance à reproduire un schéma classique : le parti social démocrate en tête, suivi d'un parti du centre, puis des conservateurs, et enfin des ex-communistes. On observe cependant une tendance modérée à l'élargissement de l'offre électorale (avec la Ligue chrétienne finlandaise, les Verts et un parti populiste).

Le Parti social-démocrate de Finlande (SDP) a participé à de nombreux gouvernements au sein desquels il a défendu l'Etat-providence. Ces dernières années, son discours sur ce point s'est infléchi et il affirmer vouloir limiter les déficits publics. L'Alliance de gauche (VAS) est issue de l'ancien parti communiste, recomposé depuis 1990 sur une base rouge-verte regroupant : l'union de la Ligue démocratique pour le peuple finnois (SKDL), le Parti communiste finnois (SKP) et la Ligue démocratique des femmes finnoises (SNDL). C'est un parti nationaliste et très peu européen. Le Centre finlandais (KESK) est un parti agrarien qui a dû se transformer pour s'ouvrir aux urbains. Il est dirigé depuis 1990 par Esko Aho, premier ministre de 1991 à 1995. L'Alliance des Verts (VIHR) est née d'un mouvement de défense de l'environnement. Le Parti du peuple suédois (SFP) s'est créé pour défendre les intérêts de la minorité suédoise (6% de la population actuelle). Il s'agit d'un parti libéral modéré. Le Parti progressiste finlandais (NUORS), créé pour les législatives de 1995, est clairement néo-libéral. Le Rassemblement national (KOK) était le parti des élites établies finnoises, favorables à une monarchie. Dans les années 60, il abandonne une partie de ses valeurs traditionnelles et s'ouvre à la défense des classes moyennes. La Ligue chrétienne finlandaise (SKL) défend les valeurs traditionnelles du protestantisme évangélique, notamment en matière familiale. « Les Vrais Finnois » (PS), historiquement agrarien, se caractérise aujourd'hui par son populisme.

Le gouvernement en place depuis le 24 juin 2003 est une coalition de centre-gauche, dirigée par Matti Vanhanen (centriste), et qui rassemble les centristes, les sociaux-démocrates et le Parti suédois. Elle succède au gouvernement « arc-en-ciel » qui était dirigé, depuis 1995, par Paavo Lipponen, et rassemblait des conservateurs aux anciens communistes (SDP-KOK-VAS-SFP-VIHR).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

L'une des questions récurrentes de la campagne électorale de 2004 a été le taux de participation : celui-ci avait été exceptionnellement faible en 1999 (31,4%), dans un pays marqué par une forte culture civique et dont les premières élections européennes (organisées en 1996) avaient connu un taux très nettement supérieur (60.3% alors). Plus généralement, la campagne électorale de 2004 a une fois encore permis aux courants eurosceptiques de s'exprimer. L'opinion publique finlandaise se caractérise néanmoins par un « euroscepticisme modéré », si on le compare à son expression dans les autres pays scandinaves. Les élections européennes se déroulent à la proportionnelle (circonscription unique, vote préférentiel). Les Finlandais ont élu 14 députés au Parlement européen. De nombreux commentateurs ont critiqué la présence de célébrités parmi les candidats des principales formations.

La participation électorale a connu une hausse significative lors de ces élections (elle remonte de près de 10 points par rapport à 1999 et s'établit à 39,4%), signe que la thématique de la participation a trouvé un certain écho dans l'opinion publique. Mais l'écart reste de plus de 28.6 points de participation par rapport aux dernières élections législatives.

	Voix (%)	Sièges
KOK : Coalition nationale (parti conservateur)	23,74	4
KESK : Centre finlandais (parti libéral)	23,32	4
SDP : Parti social-démocrate suédois	21,14	3
VIHR : Alliance verte (parti vert finlandais)	10,43	1
VAS : Alliance de gauche (Parti ex-communiste)	9,14	1
RKP : Parti populaire suédois (parti de la minorité suédoise de Finlande)	5,70	1

Les plus grands partis ont gardé leurs sièges au Parlement européen, de même que le Parti suédois. Les Verts ont perdu un de leurs deux sièges et les Démocrates chrétiens leur unique siège. Les conservateurs arrivent en tête avec 23,7 % des voix, suivis du Centre et du PSD. Les Verts enregistrent 10,4 % des voix, contre 13,4 en 1999.

Ces élections ne présentent aucun signe de protestation contre les partis politiques traditionnels ou gouvernementaux. Intervenant tout juste un an après les dernières élections législatives, elles signalent plutôt que le gouvernement bénéficie toujours de la confiance des électeurs. Dans l'ensemble, les grands partis sortent plutôt renforcés de ces élections européennes, contrairement à la logique des élections « de second-ordre ».

FRANCE

CONTEXTE ELECTORAL

Le système de partis français est un système « multipartisan ». L'émergence de l'extrême droite ces dernières années a conduit à parler d'une « tripartition » du système partisan : gauche, droite, extrême droite. Cela signifie notamment qu'il y a peu de reports de voix entre droite et extrême droite alors qu'il y a en a beaucoup entre gauche et extrême gauche.

L'extrême-gauche d'origine trotskiste est représentée par au moins trois organisations : Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et le Parti des travailleurs. Les deux premières organisations sont les plus connues, du fait de leur présence électorale plus régulière. LO et la LCR, toutes deux très opposées à l'Europe, avaient fait liste commune aux européennes de

1999. Elles ont (après beaucoup d'hésitations) refait listes communes aux régionales et aux européennes de 2004. Le Parti communiste français (PCF) a connu un profond déclin depuis les années 80. Le PCF critique une construction européenne au service du libéralisme économique et mettant en péril le modèle social français d'Etat-providence. Mais il a évolué ces dernières années vers des positions moins anti-européennes. Les Verts, après une période « ni droite, ni gauche », se sont rapprochés du PS et ont participé au gouvernement de la gauche plurielle de 1997 à 2002. Plutôt favorables à l'intégration européenne, les Verts demandent une harmonisation par le haut des législations sociales et un contrôle démocratique des instances européennes. Le Parti socialiste (PS), au pouvoir entre 1997 et 2002, connaît depuis une période de doutes internes, suite au sévère échec de Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle d'avril 2002. Il est favorable à la construction européenne qu'il veut cependant faire évoluer dans un sens plus social et moins libéral.

L'Union pour la démocratie française (UDF) tient, depuis la campagne présidentielle de 2002, un discours très critique à l'égard de Jacques Chirac. Son leader François Bayrou y réalise d'ailleurs un score honorable (6.8 %). Cependant dans le contexte de création d'un parti rassemblant l'ensemble des forces de centre droit, l'Union pour un Mouvement populaire (UMP) autour du président de la république Jacques Chirac, l'UDF ressort très affaiblie des élections législatives de juin 2002. L'UDF, ancien parti de Valéry Giscard d'Estaing, apparaît très favorable à la poursuite de l'intégration européenne. L'Union pour un Mouvement populaire (UMP), actuellement au pouvoir, veut apparaître comme le regroupement de toute la droite. Il est dominé par les militants venus de la tradition gaulliste et du RPR. Ce parti se montre plutôt pro-européen mais ses positions sont peu claires, ses militants et partisans se montrant très divisés sur ce thème. Le Front national (FN), depuis sa percée en 1983-84, s'est largement construit sur le charisme de son leader et sur les thématiques « anti-immigrés » et sécuritaire. Le FN est très anti-européen, et s'affirme pour une « Europe des patries ».

Traditionnellement, les élections européennes sont l'occasion pour d'autres mouvements, tels que Chasse Pêche Nature et Tradition (CPNT), le mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers ou le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, de faire de bons scores en axant notamment leurs discours autour de positions plus euro-critiques que celles des grands partis traditionnels du centre-gauche et du centre-droit.

Des élections régionales et cantonales ont eu lieu au début du printemps 2004. Elles ont redessiné l'équilibre des forces au niveau national. Le Parti socialiste s'est affirmé comme le grand vainqueur de ces élections en obtenant la présidence de 21 régions sur 22. A droite, le discrédit du gouvernement et de l'UMP a permis à l'UDF de récolter des scores inespérés lors des élections régionales de 2004. L'UMP apparaît comme pouvant désormais difficilement prétendre unifier toute la droite.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Le mode de scrutin a été réformé pour les élections européennes 2004. La nouveauté réside dans la création de 8 grandes circonscriptions électorales (alors qu'auparavant le vote avait lieu dans une seule et unique circonscription). Le changement du nombre de circonscriptions

peut conduire à empêcher les petites forces politiques d'avoir des élus. Par ailleurs, le vote a toujours lieu selon un mode de scrutin proportionnel à la plus forte moyenne, avec un seuil de 5 %. Le nombre de députés français au parlement européen est passé de 87 sous la précédente législature à 78. Le nombre de listes en compétition (168) confirme le mouvement d'atomisation de l'offre électorale. La campagne elle-même a été peu intense et faiblement investie par les grandes formations politiques. A gauche, la principale thématique de campagne a été celle de « l'Europe sociale » portée en particulier par le PS. A droite, l'UDF a réalisé une campagne très axée sur les enjeux européens eux-mêmes, tandis que l'UMP a davantage centré son discours autour de l'idée d'une France forte dans une Europe forte (« Avec l'Europe, voyons la France en grand »).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Avec 57,2 % d'abstention, auquel il convient d'ajouter 1,4 % de votes blancs et nuls, le record de l'abstention toutes élections confondues (hors référendums) est battu en France. Le taux de participation recule de 4.2 points par rapport à 1999.

	Votes (%)	Sièges
PCF	5.24	2
PS	28.89	31
Verts	7.4	6
UMP	16.64	17
UDF	11.95	11
Divers droite	8.83	3
FN	9.81	7
Divers	3.45	1

Si l'on analyse le scrutin par grandes tendances, il y a en peu d'écart par rapport aux scrutins du printemps ou par rapport aux élections européennes de 1999. La gauche (extrême gauche et Verts compris) est autour de 46% (à environ un point de moins qu'au printemps 2004 et deux points de plus qu'en 1999). La droite (MDF et CPNT inclus) est autour de 40%, contre 42% en 1999 et 36% en mars 2004. L'extrême droite totalise 10,1% contre 9% en 1999 et 16,1% en mars.

L'extrême droite n'a manifestement pas réussi à bien mobiliser. Elle perd 6 points entre mars et juin 2004, et ne retrouve pas son niveau des européennes de 1984 (10.9%). L'UMP subit aussi un nouveau revers, après celui des régionales et des cantonales de mars 2004. Avec l'UDF, les deux forces de droite recueillaient 33.7 % aux régionales et n'en ont plus que 28.8 en juin. Le déficit vient de l'UMP qui ne recueille que 16.6 %, c'est à dire à peine mieux que lors du calamiteux scrutin européen de 1999. Il s'agit donc d'un nouveau vote sanction pour l'UMP. L'UDF ne pâtit quant à elle pas du vote sanction et enregistre même un résultat

inespéré après une campagne très proeuropéenne et critique du pouvoir en place. Avec 12 % de suffrages, elle attire en effet au-delà de son électorat habituel.

Le PS recueille le bénéfice d'être le principal parti d'opposition : avec 28,9 %, il pulvérise son record antérieur dans des élections européennes. Cela ne fait l'affaire ni des Verts, ni du PCF. Les Verts obtiennent 7.4 % contre 9.7 % en 1999. Avec 5.2 % des suffrages, le PCF obtient un résultat moyen. Il perd encore 1.6 points par rapport à 1999, mais limite cependant ses pertes. Le résultat est en revanche très décevant pour l'extrême gauche, qui était en progression assez forte ces dernières années (5.2 % aux européennes de 1999, 10.4 % au premier tour de la présidentielle de 2002). Le regroupement trotskiste LO-LCR n'obtient que 2.6 %, auquel on peut ajouter 0.8 % pour le Parti des travailleurs, autre tendance trotskiste.

Au total les principaux enjeux de ces élections sont restés bien plus européens que nationaux.

GRECE

CONTEXTE ELECTORAL

Au référendum de décembre 1974, la monarchie constitutionnelle a été abolie au profit d'une République. La Grèce adhère officiellement à l'Union européenne en 1981. La politique grecque reste dominée par deux partis : le PASOK et la Nouvelle Démocratie (voir ci-dessous). Depuis 1974, ils ont presque toujours gouverné alternativement. Les autres partis dépassent rarement 5% des suffrages, à l'exception du parti communiste (près de 9% des voix aux européennes de 1999, 5,5% aux législatives de 2000). Les petits partis se regroupent fréquemment, notamment à gauche, afin d'obtenir les 3% nécessaires à la représentation nationale. La vie politique est désormais structurée par un clivage gauche-droite classique (certains évoquent l'achèvement d'une longue transition démocratique depuis le début du siècle). Il n'existe pas de partis régionalistes ou indépendantistes en Grèce. On doit souligner l'importance de la politique étrangère, du fait des conflits avec la Turquie à propos de Chypre et de la Mer égée, de la question de l'indépendance macédonienne, et de la décomposition politique de l'Albanie (craintes liées à l'immigration par la frontière Nord). Ce contexte explique sans doute la tonalité nationaliste des discours des partis grecs, qui laissent peu d'espace d'expression aux partis d'extrême-droite comme le LAOS.

Le Parti Socialiste Panhellénique (PASOK), dirigé par Georgious Andreou Papandreou, est le principal parti de gauche. Il s'est progressivement orienté vers une politique sociale-démocrate. Lorsqu'il accède au pouvoir en 1981, il conteste l'appartenance de la Grèce à l'OTAN et à la CEE, mais revoit sa position durant son mandat. La Nouvelle Démocratie (ND), dirigée par Constantinos (Kostas) Karamanlis, est le principal parti de droite. Il a négocié l'entrée de la Grèce dans la CEE, et se veut le garant de l'orientation européenne du pays. Dans l'opposition depuis 1993, il a remporté les législatives du printemps 2004. Contrairement au précédent leader de ND, Miltiadis Evert, Constantinos Karamanlis positionne son parti au centre, excluant les personnalités les plus extrémistes, tel Georges Karatzaferis, le principal représentant du courant d'extrême droite au sein du parti. Le Parti communiste grec (KKE) s'oppose à l'intégration européenne. La Coalition gauche et progrès (Synaspismos) a été

fondée en février 1989 par le parti communiste et des petits partis de gauche, mais le parti communiste a quitté cette coalition en 1991 (elle s'appelle désormais « Coalition de la gauche des mouvements et de l'écologie »). Les écologistes sont peu puissants en Grèce. Le LAOS (Alarme orthodoxe populaire) est un parti d'extrême-droite. On peut également mentionner les Indépendants musulmans. Le système électoral proportionnel a en effet permis en 1989 l'élection d'un député représentant la minorité musulmane de Thrace, et de deux députés en 1993.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Suite aux élections législatives du printemps 2004, qui ont vu l'expression d'une forte volonté de changement de la part des électeurs grecs et ont abouti à un changement de majorité gouvernementale, Constantinos Karamanlis (ND), est devenu le chef du gouvernement. C'est un européen convaincu qui a clairement manifesté durant la campagne électorale sa volonté de poursuivre l'ancrage de la Grèce dans l'Union européenne, et la normalisation des relations avec la Turquie. Les enjeux européens des élections de 2004 sont cependant apparus limités dans la campagne des européennes. Cette campagne a surtout permis à ND de prolonger son message de rupture avec le « système PASOK ». Les deux grands partis ont tenu compte de ce mouvement : la liste ND présentée aux élections européennes a été renouvelée à 50% et le PASOK a parié sur la jeunesse et la parité.

La question de la réunification de Chypre a été très discutée au cours de la campagne électorale ; cette question incarnait de manière particulièrement forte les débats sur l'adhésion de la Turquie à l'UE. La mauvaise gestion des fonds européens par le « système PASOK » a également occupé une place importante dans une campagne électorale placée sous le signe des futurs Jeux Olympiques et de leur coût.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

L'abstention s'est élevée à 36,82%, un des plus forts taux jamais enregistrés en Grèce et en nette progression (+11.9 points) par rapport à 1999 alors que la participation aux élections législatives de mars 2004 avait été de 76.5%.

	% en voix	Sièges
ND	43,02	11
PASOK	34,02	8
KKE	9,48	3
Synaspismos	4,16	1
LAOS	4,12	1

Trois mois après les élections législatives qui l'ont porté au pouvoir, le parti gouvernemental (ND) confirme son succès, et accentue son écart avec le PASOK, qui peine à se relever de sa défaite du 7 mars. Les changements opérés par son Président Papandreou n'ont pas renversé la tendance de l'opinion, même si le parti a légèrement relevé son résultat par rapport aux précédentes élections européennes. Le parti communiste (KKE) conserve ses 3 élus au Parlement européen. Le Synapismos (gauche radicale) recule d'un point par rapport au précédent scrutin européen, et perd l'un de ses deux eurodéputés. A l'extrême-droite, le bon score du LAOS (4,12%) constitue peut-être la véritable surprise de ce scrutin. Le parti fait ainsi son entrée au Parlement européen.

HONGRIE

CONTEXTE ELECTORAL

La politique hongroise actuelle apparaît avant tout caractérisée par la conversion rapide de l'ancien Parti communiste au « libéralisme ». La question des minorités hongroises à l'étranger, mais aussi des minorités étrangères en Hongrie (notamment les Roms, 4% de la population) continue de peser sur les débats publics. Les minorités nationales jouissent d'une représentation politique et ont acquis une plus grande visibilité ces dernières années (élections d'une députée européenne Rom sur la liste Fidesz, par exemple). Les négociations relatives à l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne ont débuté en mars 1998. L'adhésion a pris effet au 1er mai 2004. Le pays apparaît comme relativement performant sur le plan économique.

Le SZDSZ (Alliance des démocrates libres) est issu de l'opposition au régime communiste, et se dit libéral depuis ses débuts. Le Fidesz-MPSZ (Alliance des Jeunes Démocrates - Parti civique hongrois) regroupe deux partis : le Fidesz est issue des organisations étudiantes d'opposition au régime, le MPSZ (anciennement MPP) est un parti plutôt conservateur. Unis depuis 1995, ces partis ont fédéré le camp des libéraux-conservateurs. Viktor Orban, Premier ministre hongrois de 1998 à 2002, est le fondateur du Fidesz. Il tient un discours libéral (au sens économique) et nationaliste, et est souvent qualifié de « populiste ».

Le MSZP, Parti socialiste hongrois, est l'ancien parti communiste hongrois. Il obtient moins de 10% des voix en 1990, mais revient dans la majorité parlementaire dès 1994, après une conversion réussie à la social-démocratie. Le MDF (Forum démocratique hongrois) a été fondé à l'origine sur la critique du régime communiste, et le retour aux traditions hongroises (conservateur). Le MIEP, Parti Hongrois de la liberté, est un parti d'extrême droite qui n'est pas représenté au parlement. Il est ouvertement antisémiste et anti-tsygane.

On n'observe pas de mobilisation ni de débat intense autour des élections européennes ou de l'adhésion, tous les partis y étant favorables à l'exception du MIEP. Mais la question des possibilités d'immigration pour les travailleurs hongrois est souvent évoquée (Suite aux négociations en vue de l'adhésion la possibilité de travailler et s'installer dans un autre pays européen a été limitée pour les Hongrois pendant quelques années alors que les autres citoyens de l'UE pourront travailler et s'installer en Hongrie).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Le gouvernement issu des élections générales de 2002 est une coalition des sociaux-démocrates (dominants) et de l'alliance des démocrates libres. Péter Medgyessy, qui n'est membre d'aucun parti politique et se présente comme social-démocrate, devient Premier ministre. La tendance est au renforcement de la bipolarisation : depuis 2002, seules quatre forces politiques sont représentées au Parlement ; il y en avait six entre 1998 et 2002, dont le parti d'extrême droite (MIEP) qui a créé la surprise en 2002 en n'atteignant pas 5% des voix. Les élections locales du 20 octobre 2002 avaient conforté les formations de gauche au détriment de l'opposition. Bien qu'ayant su finaliser les négociations de l'adhésion de la Hongrie à l'UE, le gouvernement de Péter Medgyessy ne jouissait pas, à la veille des élections européennes de 2004, d'une forte popularité.

Pendant la campagne, la politique budgétaire du gouvernement a été fortement critiquée par l'opposition, le ministre des finances ayant été contraint à la démission en janvier 2004 (et remplacé par le gouverneur de la banque nationale). Les mesures décidées durant l'hiver 2004 (gel des dépenses et crédits) avaient considérablement affaibli la position du gouvernement et du Premier ministre dans l'électorat.

Un autre point marquant de la campagne électorale a été la relative marginalisation du parti d'extrême-droite nationaliste MIEP, concurrencé depuis les élections législatives de 2002 par les thématiques de la Fidesz-MPSZ vis-à-vis des revendications nationales sur la question des minorités hongroises limitrophes. Il faut aussi rappeler que seuls 45.6% des électeurs hongrois avaient voté lors du referendum sur l'adhésion de la Hongrie à l'UE, annonçant ainsi le faible intérêt des Hongrois pour les questions européennes. La campagne électorale a en effet été peu mobilisatrice, seule la proposition « iconoclaste » du Premier ministre en février 2004 (que les partis représentés au Parlement national fassent liste commune pour démontrer au reste de l'Europe l'unité dont la Hongrie pouvait faire preuve sur les questions européennes) est venue animer les débats, suscitant de nombreuses critiques (y compris au sein du gouvernement).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004.

Les Hongrois ont élu le 13 juin 2004 24 députés européens. Le mode de scrutin était proportionnel (circonscription unique), avec un seuil de 5% pour l'obtention d'un siège. Huit listes étaient présentes.

Nom de la liste	% de voix	Nbre de députés
Fidesz-MPSZ	47,40	12
MSZP	34,31	9
SZDSZ	7,73	2
MDF	5,33	1
MIEP	2,35	0

Le taux de participation a été de 38,47% seulement alors qu'aux élections législatives de 2002 70.5% des électeurs hongrois avaient voté. C'est dire l'ampleur du désintérêt de l'électorat hongrois pour ces élections européennes. Le Fidesz avait appelé à participer en soutenant que les abstentionnistes apportaient tacitement leur soutien au gouvernement. Les résultats de ces élections européennes constituent une sanction, néanmoins limitée, contre le gouvernement en place. Le parti socialiste hongrois, le MSZP, reste très en dessous de son score obtenu aux élections législatives de 2002 (34,3% au lieu de 46,1%). Si on ajoute ses voix à celle de son alliée dans la coalition gouvernementale, l'Alliance des démocrates libres, on obtient un total de 42% des voix. Dans l'opposition, les listes des opposants au parlement national (Fidesz-MPS et MDF) obtiennent ensemble 52,7% des suffrages.

On doit cependant noter que le deuxième partenaire de la coalition au pouvoir, l'Alliance des démocrates libres, obtient 7,73% des voix et 2 sièges, alors que son score aux législatives de 2002 n'était que de 4,92%. Au contraire le MDF (Forum démocratique hongrois) perd un siège au Parlement européen. Le MIEP, clairement anti-européen n'obtiennent pas les 5% des voix nécessaires à l'entrée au Parlement européen. Les résultats des européennes sont interprétés dans la perspective des législatives de 2006. Ainsi, le MDF annonce qu'il présentera des candidatures distinctes de celles du Fidesz. Conséquence tardive du mauvais score du MSZP aux élections européennes, le premier ministre P. Medgyessy a démissionné de son poste en août 2004.

IRLANDE

CONTEXTE ELECTORAL

En Irlande, le débat politique est dominé par la question nationale qui créée une polarisation très forte. Ce clivage amoindrit nettement le clivage classique entre gauche et droite qui apparaît de ce fait moins structurant que pour d'autres pays européens.

Le Fianna Fail (FF) est le parti dominant la vie politique irlandaise. C'est un parti nationaliste, ce qui explique son affiliation au sein du Parlement européen au groupe de l'Union de l'Europe des Nations, sans cependant que son discours soit eurosceptique. Il développe des thèmes plutôt progressistes sur le plan social mais demeure conservateur sur le plan moral. Les autres partis de droite sont le Fine Gael (FG) parti plutôt libéral et pro-européen, et les Progressive Democrats eux aussi très favorables à l'intégration européenne. A gauche de l'échiquier politique, le Labour Party, parti de centre gauche est le parti dominant, il a cependant essuyé un sérieux revers aux législatives de 1997. Le Green party apparaît également comme un parti d'importance, notamment parce qu'il ne défend pas seulement des positions écologistes mais présente des thèmes de campagne qui dépassent ce cadre, comme la défense de l'idée d'une allocation universelle de citoyenneté. Ces deux partis sont ouvertement pro-européens. Trois partis de moindre importance jouent un rôle politique et sont en mesure, comme ils l'ont fait

en 2004, de présenter des candidats aux élections européennes. Tout d'abord, le Sinn Fein (SF) qui tient sa légitimité historique du combat sur la question nationale irlandaise. C'est un parti pro-européen, mais sur fond de nationalisme irlandais avant tout. Les thèmes politiques défendus par le Socialist Party (SP) sont ceux des partis communistes européens. Le Christian solidarity party (CSP) enfin, est un parti catholique dont les thèmes traditionnels sont la famille, le refus de l'avortement, les questions de morale et de permissivité.

Alors que les Irlandais s'étaient montrés depuis l'adhésion de l'Irlande à la Communauté européenne très favorables au processus d'intégration, dans un contexte où l'Irlande était l'un des grands pays bénéficiaires des fonds européens, ces dernières années ont été marquées par la fin d'un consensus dans l'opinion publique sur cette question. A l'occasion du referendum du 7 juin 2001, les Irlandais ont rejeté le Traité de Nice (53,87 % de « non »). Ils sont retournés aux urnes le 19 octobre 2002 pour un second referendum sur ce Traité. Une campagne de sensibilisation et surtout de mobilisation a été menée, par l'ensemble de la classe politique, pour lutter contre le vainqueur du premier referendum : l'abstention. Le taux record de cette dernière (65,3 %), le 7 juin 2001, expliquait en effet pour partie le rejet du Traité de Nice. En octobre 2002, le taux de participation s'est élevé à 51 % et le « oui » l'a emporté avec une majorité de 62,89 % des suffrages exprimés.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

La campagne électorale s'est inscrite sur fond de référendum, le gouvernement ayant proposé un vote sur la citoyenneté irlandaise le jour même des élections européennes : les enfants nés en Irlande de parents étrangers devaient-ils obtenir la citoyenneté irlandaise de manière automatique ? La campagne électorale a polarisé l'attention sur la question référendaire, ainsi que les élections locales qui ont eu lieu le même jour. C'est donc de questions locales ou nationales, plus qu'européennes, dont on a débattu. La personnalité des candidats est apparue déterminante et a contribué à transformer une élection de partis en une élection de personnes. La très forte présence de candidats indépendants (36 %) a également contribué à personnaliser le débat et à évacuer les enjeux européens. Tout s'est passé, au cours de la campagne, comme si les questions européennes avaient déjà été discutées lors des deux referendums de 2001 et 2002.

Les Irlandais ont élus quinze députés au Parlement de Strasbourg. L'Irlande était divisée en quatre zones électorales qui différaient légèrement de celles de 1999 : Dublin (4 sièges), Est (3 sièges), Sud (3 sièges) et Nord-Ouest (3 sièges). Le mode de scrutin reposait sur un choix préférentiel entre plusieurs candidats, chaque électeur pouvant inscrire plusieurs noms sur son bulletin.

	Votes (%)	Sièges
Fianna Fail	29.5	4
Fine Gael	27.8	5
Green Party	4.3	0
Independents	16.8	2
Labour	10.6	1
Sinn Féin	11.1	1

Le taux de participation (59.7%) s'est révélé plus important que prévu, en hausse de 9.5 points par rapport à 1999 et finalement peu éloigné de son niveau aux dernières élections législatives (62.9%). Les résultats confirment la forte baisse de popularité du parti au pouvoir, le Fianna Fail. Le parti perd ainsi deux députés européens, au profit d'opposants comme le Fine Gael ou le Sinn Féin, qui gagnent chacun un siège. Il s'agit du plus mauvais score réalisé par le Fianna Fail depuis juin 1927, et du meilleur score du Sinn Féin (deuxième force politique au Nord de l'île) depuis plus de quatre-vingt ans. Cela pourrait contribuer à replacer la question de l'Irlande du Nord au centre des débats politiques. Le Fine Gael conforte sa position, et semble retrouver une partie de l'électorat qui lui avait tourné le dos lors des législatives de 2002. Les écologistes perdent leurs deux élus au Parlement européen. On peut donc évoquer un « vote sanction » à l'occasion de ces élections européennes.

ITALIE

CONTEXTE ELECTORAL

L'Italie est une République parlementaire. La politique italienne s'organise depuis 1994-96 autour de deux grandes coalitions. La coalition gouvernementale s'appelle depuis 2000 la «Casa della Libertà » (Maison de la liberté), et s'organise autour de son leader Silvio Berlusconi. Les élections générales du 13 mai 2001 ont été remportées par la Maison de la Liberté, qui devrait rester au pouvoir jusqu'en 2006. En face, la coalition de l'opposition, qui a exercé le pouvoir entre 1996 et 2001, s'appelle « l'Ulivo », l'Olivier. Romano Prodi en est le leader historique. Le ralliement des petits partis en marge de ces deux rassemblements assure la victoire aux élections générales.

Au sein de l'Olivier se trouvent regroupés : les Démocrates de gauche (DS), sociaux-démocrates dirigés par Piero Fassino (après Massimo D'Alema) ; la Margherite *(Margherita)*, parti attrape-tout, dont les leaders viennent de tous les horizons de l'opposition droite –

gauche et dont la cohésion sur les questions de société fait problème ; les Verts *(I Verdi)* ; le Parti des Communistes d'Italie (PDCI) ; les Sociaux-démocrates italiens (SDI) ; et l'Alliance populaire – Union des démocrates pour l'Europe (UDEUR), qui occupe la marge droite de la coalition de l'Olivier.

La « Maison des libertés » est menée par *Forza Italia* (« Allez l'Italie ! »), le parti du leader populiste Silvio Berlusconi, créé en 1994. Il a été dans l'opposition de 1995 à avril 2001, date à laquelle il a remporté les élections législatives. Outre Forza Italia, la Maison des libertés regroupe l'Alliance nationale (AN), un parti de droite « post-fasciste » créé en 1995 ; l'Union démocrate chrétienne - Fleurblanche (UDC), créé en 2003 par fusion de trois petits partis de centre-droit et la Ligue Nord pour l'Indépendance de la Padanie (menée par Umberto Bossi), fondée en 1989-91, parti populiste voire d'extrême-droite, qui représente la volonté de séparatisme des riches province du nord du pays.

« Refondation communiste » et la Liste Di Pietro – Italie des Valeurs font partie des formations « non-alignées ». On doit également mentionner la survie et le développement du néo-fascisme autour de trois partis *(Alternativa Sociale, Fiamma tricolore, Movimento Idea Sociale Rauti)*.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Le gouvernement en place au moment des élections européennes est un gouvernement de coalition (FI, AN, LN, UDC) dirigé par Silvio Berlusconi. Les élections européennes avaient notamment pour fonction, pour l'ensemble de la classe politique, de préparer les élections générales italiennes à venir en principe en 2006, en définissant les rapports de forces droite/gauche, et au sein de chaque coalition. Les électeurs pouvaient profiter de ce scrutin pour juger de la politique économique et sociale du gouvernement en place (question de l'inflation, du niveau de vie des classes salariées et de la compétitivité de l'économie, notamment), et de la politique italienne en Irak.

La guerre en Irak a largement occulté la campagne entre fin avril et le vote du mois de juin. La libération de trois otages italiens le 9 juin a occupé l'attention médiatique et valorisé le gouvernement. Silvio Berlusconi a été accusé d'avoir minuté cette libération et d'y trouver l'occasion d'occuper le devant de la scène médiatique, une critique récurrente à son égard.

L'Italie a élu 78 députés européens au Parlement de Strasbourg, avec un mode de scrutin proportionnel.

Coalition/famille politique	Partis	% des suffrages exprimés	Sièges
Néo-fascisme 2%	Fiamma tricolore	0,7	1
	Alternativa sociale	1,2	1
Maison de la Liberté 43,4%	AN	11,5	9
	FI	21,0	16
	Lega Nord	5,0	4
	UDC	5,9	5
Centre-droit non aligné 6,6%	Partito Pensionati	1,1	1
	Socialisti Uniti-Nuovo PSI	2,0	2
	Lista Bonino	2,3	2
Coalition de l'Olivier 40,0%	AP-UDEUR	1,3	1
	Uniti Nell' Ullivo « listone »	31,1	25
	Verdi	2,5	2
	PCDI	2,4	2
	Lista Di Pietro Occhetto	2,1	2
Gauche non alignée6,1%	Rifondazione comunista	6,1	5

On peut d'abord évoquer une défaite « contenue » de la coalition de centre-droit, et un relatif succès des différentes listes de centre-gauche. Les élections locales, communales, provinciales et régionales, qui se déroulaient en même temps, révèlent pour leur part un affaiblissement assez net du centre-droit. S'agissant des européennes, la liste de Forza Italia atteint à peine 21% des suffrages, contre 29,4% en 2001. En revanche les autres alliés progressent légèrement (Lega Nord, UDC, N. PSI) ou stabilisent leur performance (AN). Au centre-gauche, la liste unitaire du centre-gauche (le « listone ») arrive à 31,1% des voix, ce qui correspond à peine à la somme des voix en 2001 des partis ainsi coalisés. Les partis de la gauche de la coalition (PCDI, Verdi) s'affirment légèrement. Toutes les forces non coalisées sont marginales, mais, grâce au mode de scrutin, certaines d'entre elles obtiennent des élus.

Le vote-sanction que laissait présager les sondages existe, mais il est somme toute d'ampleur modérée et ne s'applique qu'au parti de Berlusconi, qui avait construit sa campagne électorale comme un plébiscite à mi-mandat. Au-delà du jugement sur le bilan économique et social du gouvernement, on retrouve le poids des identités partisanes de longue durée dans le cadre d'un scrutin favorisant leur affirmation (par exemple, les néo-fascistes obtiennent prés de 2% des voix et 2 élus européens ; inversement la seconde liste unitaire du centre-gauche, unissant idéologiquement les deux ailes de la coalition, un ancien leader communiste et un ex sympathisant fasciste, n'a pas eu de succès).

L'incidence des problématiques européennes (Constitution, conséquences de l'élargissement, adhésion de la Turquie, politique économique de la zone Euro, fonds européens, euro) a, à en juger par l'offre politique et les commentaires, été proprement inexistante : la liste « No Euro » n'a recueilli que 0,2% des voix, soit moins que des listes qui n'existent que pour détourner de l'argent à l'occasion des élections. Ces élections européennes furent en Italie non européennes au possible : le seul acteur politique d'importance disant vouloir parler d'Europe, la Liste Pannella – Bonino a été largement absente des médias, puisqu'elle n'est alignée sur aucune des deux coalitions, et ses rares apparitions ont été pour dénoncer le black-out des médias à leur encontre. Aussi bien Forza Italia que le « listone » ont dépensé de fortes sommes en publicité commerciale où la thématique européenne n'était qu'un prétexte.

LETTONIE

CONTEXTE ELECTORAL

Depuis son indépendance en 1991, la Lettonie connaît de fréquents changements de gouvernement, qui n'ont toutefois pas empêché la continuité de ses grandes orientations politiques. Une coalition formée de trois partis (Verts et Union des Fermiers, Premier de Lettonie, Parti du Peuple) a été formée le 9 mars 2004, sous la direction de M. Indulis Emsis, premier chef de gouvernement Vert de l'Union Européenne à 25. L'actuelle présidente de la République, Mme Vaira VIKE-FREIBERGA, élue le 18 juin 1999, a été reconduite pour un second mandat le 20 juin 2003. L'instabilité endémique du système institutionnel et partisan letton favorise l'émergence de formations politiques qui semblent plus liées à leur leader qu'à un positionnement gauche-droite très clair.

Le pays compte 41% de non Lettons, dont 35% de russophones. Sur le plan économique, les effets de la crise russe de 1998 ont été rapidement résorbés. La Lettonie oscille économiquement entre deux ères d'influence : la Russie qui du temps de l'URSS exportait son pétrole à partir de l'Estonie, et la Finlande. On peut évoquer un clivage religieux implicite entre orthodoxes et protestants. Au cours des dernières années, la Lettonie a mené une politique de stabilisation macro-économique libérale qui a permis une forte croissance économique.

Le système partisan est extrêmement atomisé. Le parti de l'ère nouvelle (JL), dirigé par Einars Repse, est arrivé en tête aux élections du 5 octobre 2002. Il s'agit d'un parti réformateur de centre-droit, pro-européen. Le Parti pour les Droits Civils (PCTVL ou FHRU), regroupe trois formations de gauche qui défendent les intérêts des minorités russophones. C'est un parti pro-

européen, opposé à l'entrée immédiate de la Lettonie dans l'OTAN. Le parti du peuple (TP) est dirigé par l'ancien Premier ministre Andris Skele. C'est une formation de centre-droit (elle appartenait à la coalition gouvernementale défaite en 2002). L'Union des Verts et des Agriculteurs (ZZS) défend un programme eurosceptique. Le LPP (Premier de Lettonie) est un parti essentiellement confessionnel, soutenu par le clergé et des intérêts financiers finlandais (dirigé par Ainars Siesers). Le TB / LNKK (Union des conservateurs pour la patrie et la liberté) est un parti nationaliste de droite (il appartenait à la majorité sortante à la veille des législatives de 2002). Pour l'essentiel, il s'opposé à la présence russe en Lettonie. La voie lettone (LC) est le parti du premier ministre sortant Andris Berzins. Situé au centre-droit, longtemps dominant, ce parti a participé à toutes les coalitions depuis 1993. Le LSDSP (Parti travailliste social-démocrate), est un parti de gauche et le parti national de l'harmonie (TSP) est le successeur de l'ancien parti communiste.

Le 5 février 2004, la majorité du gouvernement éclate, Ainars Siesers (vice premier ministre, leader du LPP) se désolidarisant du Premier Ministre Einars Repse. La Lettonie connaît alors une des crises gouvernementales qui scandent son histoire politique depuis 1993. Le Premier Ministre, qui avait été élu sur des positions anti-corruption, est accusé d'avoir profité de sa fonction pour obtenir des prêts personnels à un taux avantageux. Ces polémiques ont causé sa chute.

Le 20 septembre 2003, la Lettonie a ratifié son entrée dans l'UE, avec 67 % de Oui lors du référendum d'adhésion, la participation s'élevant à 72,5%. Les Lettons avaient à élire 9 députés européens (scrutin proportionnel de liste, circonscription unique).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Parti	% de suffrages exprimés	Sièges
TB/LNNK (droite nationaliste)	29,80%	4
JL (centre – droit)	19,70%	2
PCTVL (gauche pro-russophone)	10,70%	1
TP (centre droit)	6,60%	1
LC (centre)	6,50%	1

La participation électorale a été faible : seuls 41.3% des électeurs lettons se sont rendus aux urnes, un écart considérable séparant cette faible participation de celle enregistrée aux dernières élections législatives (71.5%). Les partis de l'opposition nationaliste ont largement remporté les élections européennes, qui se sont faites sur des enjeux de politique intérieure exclusivement. Ainsi, le vote est surtout favorable aux forces politiques extrêmes (nationalistes) et à celles qui expriment des particularismes (minorité russe). La coalition au pouvoir a été désavouée par les électeurs et l'on peut parler d'un « vote sanction » de grande ampleur.

LITUANIE

CONTEXTE ELECTORAL

L'indépendance de l'ancienne République soviétique est proclamée le 11 mars 1990, et reconnue officiellement le 6 septembre 1991. Depuis, chaque élection a donné lieu à une alternance (ex-communistes en 1992, socio-libéraux en 1996, coalition sociale-démocrate en 2000). On peut mentionner la présence sur la scène politique lituanienne de partis représentant les intérêts de minorités nationales : l'Action électorale de Polonais lituaniens (LLRA) et l'Union des Russes lituaniens (LRS). Les Polonais représentent 7% de la population, et les Russes 8,7%.

Le système électoral mixte, en proposant différents modes d'accès au Parlement, permet à de nombreux partis de s'installer ou de se maintenir sur la scène politique. Le système de partis est encore peu stable. La volatilité électorale est particulièrement élevée. On observe en Lituanie une recomposition partisane quasi-permanente.

En 2000, le parti du travail (LDDP, ancien parti communiste) revient au pouvoir, mais dans le cadre d'une majorité de coalition « sociale-démocrate » avec le parti social-démocrate (LSDP), l'Union des Russes (LRS) et le Parti de la nouvelle démocratie (NDP, ancien parti des femmes lituaniennes). Algirdas Brazauskas, ancien communiste et président de la République de 1993 à 1998, membre de la coalition sociale-démocrate, est premier ministre depuis le 12 juillet 2001. Son gouvernement dispose d'une majorité relative à l'assemblée.

Le traité d'adhésion à l'Union européenne a été signé le 16 avril 2003. Les Lituaniens ont approuvé cette adhésion par référendum les 10-11 mai 2003. 63,4% des électeurs ont participé, le « oui » obtenant 91,1% des suffrages exprimés. La Lituanie est membre de l'Union européenne depuis compter du 1er mai 2004. Il est prévu qu'elle devienne membre de l'Union monétaire européenne et de l'espace Schengen aux alentours de 2007.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Parmi les thèmes qui ont été au cœur de la campagne électorale de 2004, la préservation de la « culture lituanienne », la question de la fermeture de l'unique centrale nucléaire de Lituanie (70% des besoins en électricité) exigée par l'Union européenne, et les rapports avec la Russie (questions de l'enclave de Kaliningrad, et statut des minorités russes en Lituanie notamment) ont largement occupé le devant de la scène. Suite à la destitution du Président R. Paksas, des élections présidentielles se sont tenues à la même date que les élections européennes le 13 juin 2004. Cela a fortement joué sur la campagne électorale, en fait essentiellement axée sur le choix présidentiel.

L'offre électorale a donné lieu à une certaine recomposition du paysage politique : les partis en présence lors de ces élections européennes ne correspondaient pas toujours à ceux qui s'affrontent habituellement, par exemple lors des élections législatives. De nouvelles unions se sont formées et l'on doit s'interroger sur la pérennité de ces alliances. On n'observe aucun parti eurosceptique durant cette campagne, et tous les partis présents expriment de fortes attentes vis-à-vis des fonds européens. Au moment du référendum sur l'adhésion à l'Union européenne en mai 2003, l'ensemble des partis avait d'ailleurs fait campagne pour le « oui ».

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Les Lituaniens ont élu 13 députés européens (circonscription unique, vote préférentiel, représentation proportionnelle). La distribution en voix et en sièges est la suivante :

	% des suffrages exprimés	Sièges
DP (Parti du travail)	30,19	5
LSDP (Parti social démocrate lituanien)	14,42	2
TS (Union nationale, conservateurs, prisonnier et déportés et chrétiens démocrates)	12,55	2
LCS (Union des libéraux et du centre)	11,23	2
VNDPS (Union du parti des paysans et du parti de la nouvelle démocratie)	7,41	1
LDP (Parti libéral-démocrate)	6,83	1

Le taux de participation a été de 48.4%, moins éloigné du taux de participation aux dernières élections législatives (55.9%) que dans de nombreux nouveaux membres de l'UE. Il paraît évident que la participation a été tirée par la tenue le même jour du premier tour de l'élection présidentielle.

Le grand vainqueur du scrutin est le Parti du travail (DP), parti apparu en décembre 2003, qualifié par la presse européenne de «populiste de gauche », et qui se présentait pour la première fois devant les électeurs. Ce parti est absent des présidentielles. Les résultats des européennes et des présidentielles ne semblent donc pas se recouper. Le jeu des alliances partisanes pour les élections européennes a sans doute désorienté plus d'un électeur.

On peut très clairement parler d'élections « de second ordre » à propos des élections européennes en Lituanie en 2004 : faible participation, enjeux essentiellement nationaux, prime aux nouveaux partis et sanction du gouvernement en place.

LUXEMBOURG

CONTEXTE ELECTORAL

Le Luxembourg est une monarchie constitutionnelle. Ce petit pays compte seulement 220 000 électeurs, d'où un système politique fortement « notabilisé » et personnalisé (d'autant plus qu'il est possible de panacher ses voix aux élections). Le système politique luxembourgeois est relativement stable (pas de restructuration majeure depuis une quinzaine d'années). C'est un système « multipartisan », avec domination des chrétiens-sociaux, qui s'allient soit au PSOL, soit au Parti démocratique (voir ci-dessous). Le Luxembourg est une démocratie consociative, marquée cependant par la montée d'un parti « hors-système » (ADR) et des verts. Les syndicats participent à l'élaboration des politiques publiques. Il faut noter que, malgré sa petite taille, le Luxembourg est traversé de clivages territoriaux ; ainsi le PSOL est plus implanté au sud (zone sidérurgique) ; la ville de Luxembourg se caractérise par une population plus diversifiée (forte présence d'étrangers) et un soutien au parti démocratique ; l'Oesling, région plus rurale, soutient traditionnellement la droite (DP et PCS). La participation politique est généralement élevée (toujours supérieure à 80%) car le vote est obligatoire.

Les familles idéologiques présentes au Luxembourg sont assez proches de celles de la Belgique. Le système politique est dominé par les démocrate-chrétiens du PCS (Parti Chrétien-Social). C'est un pivot du système politique : il a dirigé tous les gouvernements depuis 1919 à l'exception d'une législature (1974-79). L'actuel premier ministre Jean-Claude Juncker, en est issu. Le POSL (Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois). Le POSL (créé en 1902) est un parti de gauche modéré dont l'électorat, sur le long terme, est en déclin. Les Verts (Dei Greng) réalisent près de 10% aux élections depuis 1989. Le DP (Parti Démocratique) est un parti libéral, comparable au FDP allemand, qui réalise des scores proches de 20% depuis 1989. ADR (Action Démocratique pour la Démocratie et l'équité des retraites) s'est créé autour d'une revendication unique : l'alignement du régime général des retraites sur celui des fonctionnaires. C'est un parti à tendance populiste. Il est favorable à l'intégration européenne mais dénonce les gaspillages financiers et le manque de transparence de l'UE. La plupart des partis politiques acceptent à la fois le libéralisme (avec des nuances) et le projet européen.

Entre 1999 et 2004, le Luxembourg a été gouverné par une coalition PCS/DP menée par le premier ministre J-C Juncker. Suite aux élections de 2004, celui-ci reste Premier ministre mais un gouvernement PCS-PSOL se met en place. Le pays doit actuellement faire face à une diminution de la croissance : tombée d'un taux supérieur à 8% en 99-2000 à 1,25% en 2001-2002 (niveau le plus bas depuis le milieu des années 80), en raison d'un ralentissement du secteur financier (qui représente environ 1/3 du PIB). Au plan politique, la situation apparaît apaisée : le premier ministre Jean-Claude Juncker dispose d'une cote de popularité confortable (qu'on annonce régulièrement autour de 80% d'opinions favorables).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Les élections européennes se déroulent à la proportionnelle (circonscription unique). Les élections législatives se sont tenues en 2004 le même jour, la thématique européenne passant de ce fait au second plan. La campagne électorale n'a pas été très intense et faiblement polarisée vis-à-vis des enjeux européens. Le Luxembourg a élu 6 députés européens au Parlement de Strasbourg en 2004.

ANALYSE DES RESULTATS DE ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

	Voix (%)	Sièges PE
ADR	8.03	-
DP	14.89	1
LSAP	22.05	1
Dei Greng	15.04	1
PCS	37.15	3

La participation est encore une fois très élevée (près de 90%), d'un niveau en légère hausse par rapport à 1999 et très stable vis-à-vis des niveaux de participation habituellement enregistrés aux élections législatives nationales (91.6% aux dernières). Le PCS remporte une large victoire aux législatives comme aux européennes, renouant avec ses scores du début des années 80. Il reste la formation politique dominante. En revanche, son allié le parti démocratique enregistre une sévère défaite. Le parti socialiste progresse légèrement et a demandé à redevenir l'allié du PCS au détriment des libéraux (une coalition PCS/PSOL a gouverné de 1985 à 1999). On note également une forte progression des Verts aux législatives comme aux européennes.

MALTE

CONTEXTE ELECTORAL

La petite République de Malte a été proclamée en 1974, lorsque Malte a coupé toute relation politique avec le Royaume-Uni. Le pays est profondément catholique et l'avortement y est interdit.

Le système partisan maltais est un système « bipartisan », avec deux partis dominants : les conservateurs (PN) et les travaillistes (MLP). L'AD (Alternative démocratique), parti écologiste créé en 1992, fait figure de possible troisième force politique à Malte, même si ses scores électoraux sont très limités. L'identification partisane des électeurs est particulièrement marquée (Les politologues évaluent à environ 1 % le taux de Maltais faisant défection à leur parti d'une élection à l'autre). L'opposition essentielle ces dernières années entre PN (parti libéral) et le MLP tournait essentiellement autour de l'entrée dans l'Europe et des concessions

nécessaires pour accéder au statut de nouvel entrant (privatisations, taxation, etc.) : l'opposition PN / MLP démontrait précisément deux manières différentes de concevoir l'entrée dans l'Union européenne. Une volontariste, agressive, basé sur le désir d'être rapidement en accord avec les points de convergence nécessaire pour entrer dans l'Union (PN) ; l'autre, rétive, basée sur l'idée d'une coopération uniquement économique, non associée à l'idée d'une entrée dans l'Union européenne, et disant vouloir préserver l'indépendance politique de Malte (MLP).

Ainsi, jusqu'à 2003, le MLP (Parti travailliste) s'opposait à l'adhésion de Malte à l'Union européenne, préférant donner la priorité à l'établissement d'une zone de libre-échange. Le MLP comptait ainsi maintenir les avantages des exportations maltaises sur le marché européen, de préserver les secteurs de l'agriculture et de la pêche fondamentaux pour le maintien de l'économie du pays et d'assurer les emplois sur le territoire. D'autre part, le MLP voyait d'un mauvais œil la perte du statut de neutralité du pays. A l'inverse, le PN (Parti nationaliste) s'était emparé de l'enjeu de l'adhésion à l'UE comme de son principal atout face au MLP. Souhaitant rassurer au mieux les Maltais, il s'était engagé dès 1998 à associer et consulter tous les secteurs économiques dominants dans les étapes de discussion avec Bruxelles.

Au plan électoral, Malte se caractérise par des taux de participation exceptionnels : en 1998, par exemple, 95,40 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes.

Le 7 février 2004, Dr Edward Fenech Adami a démissionné de son poste de leader du PN puis le 23 mars 2004, de son poste de Premier ministre et de son siège au Parlement. Le 4 avril, il a été élu président de la République où il succède à Guido De Marco (élu depuis 1999, il arrivait au terme de son mandat de 5 ans). Le retrait de Dr Eddie Fenech Adami permet à Lawrence Gozi de s'imposer comme le nouveau président du parti nationaliste. Lawrence Gozi est le nouveau Premier ministre.

Le 9 mars 2003, par référendum, 53,65 % des votants maltais se sont prononcés en faveur de l'adhésion à l'UE (le taux de participation, sans être un record à Malte, a atteint 91 % du corps électoral lors de ce referendum). Dans ce contexte, Malte connaît une très forte arrivée d'immigrés clandestins, puisque proche du Maghreb, le pays apparaît comme une escale par de nombreux clandestins souhaitant entrer en Europe.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Les maltais ont élu 5 députés au Parlement de Strasbourg en 2004. Pendant la campagne, le Parti travailliste a fortement critiqué l'action gouvernementale du Parti nationaliste, qui de son côté a tenté d'éviter que l'élection ne se fasse sur des enjeux nationaux. Certains petits partis ont voulu aborder des thèmes «tabous » de la société maltaise (divorce, homosexualité et avortement), sans pour autant réussir une percée.

Partis	% des suffrages exprimés	Sièges
PN	39.76 %	2
MLP	48.42 %	3
AD	9.3 %	-

Malte remporte incontestablement le record de la participation (82 %) lors de ces élections européennes parmi les pays où le vote n'est pas obligatoire. Mais on doit noter un écart de -13.8 points par rapport aux dernières élections législatives, manifestant qu'à Malte également, en dépit d'une culture de forte participation électorale bien ancrée, les élections européennes mobilisent moins bien.

Le Parti travailliste, grand perdant des élections législatives précédentes et surtout du referendum où il avait appelé à voter « non », était décidé à prendre sa revanche lors de ces élections européennes, et avait fait campagne en critiquant l'action du gouvernement. L'érosion de l'image du Parti Nationaliste et la légère montée des Verts ont fait le reste : Malte qui est le pays qui a le plus voté, a fait paradoxalement gagner le parti qui avait le plus combattu son entrée dans l'UE.

Les sondages préélectoraux annonçaient que le Parti Nationaliste, en dépit des mécontentements résultant de son action gouvernementale, sortirait vainqueur car il avait massivement fait campagne pour le oui au referendum d'adhésion en 2003, contrairement à son adversaire travailliste. Ces résultats constituent donc une surprise.

PAYS- BAS

CONTEXTE ELECTORAL

Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle. Dans les années 80 et 90, quatre grands partis se retrouvent dans les coalitions gouvernementales (système « multipartisan »), et recueillent la grande majorité des votes (81,1% en 1998). Cet agencement s'est trouvé bouleversé avec l'arrivé dans l'arène politique de la liste Pim Fortuyn lors des élections législatives de 2002. Les Pays-Bas sont avant tout considérés comme une démocratie de consensus, mais deux clivages apparaissent essentiels : celui qui oppose les Catholiques aux Protestants orthodoxes, et la classe ouvrière laïque à la classe moyenne laïque.

Parmi les principales forces politiques du pays, on peut d'abord mentionner le Parti travailliste (PvdA). Membre de la coalition au gouvernement de 1989 à 2002, il en assumé la direction à partir de 1994. Le parti, longtemps dirigé par l'ex-premier ministre Wim Kok, semble avoir entrepris depuis peu un virage au centre. Il a été le grand perdant des élections législatives de 2002. L'autre grand parti est le Parti chrétien démocrate (CDA), dirigé par Jan Peter Balkenende. Ce parti a subit une défaite historique en 1994, mais est depuis 2002 le principal parti de la coalition gouvernementale. Les libéraux (VVD) constituent le troisième grand parti. Traditionnellement, il met l'accent sur le libéralisme en matière économique. Le Parti libéral-progressiste (D66), dont les résultats électoraux sont plus modestes, a également participé à de nombreuses coalitions gouvernementales. Même si son électorat (à fort niveau d'éducation) tend à vieillir, il se présente comme le parti des jeunes. Les autres principaux partis sont le Parti socialiste (SP, extrême-gauche), l'Alliance Gauche-Verts (GL), plusieurs partis de protestants orthodoxes (SGP, CU et GPV), Pays-Bas vivables (LN), et la récente Liste Pim Fortuyn (voir ci-dessous).

Les élections législatives de 2002 ont constitué un tournant. Mobilisant des thématiques sécuritaires et populistes (contre l'accueil de nouveaux demandeurs d'asile notamment) Pim Fortuyn, alors inconnu en politique, déclare son intention d'être candidat au parlement, et remporte un succès remarqué aux municipales de Rotterdam (mars 2002). Trois mois avant l'élection, il fonde la Liste Pim Fortuyn. Le 6 mai 2002, à quelques jours du scrutin, il est assassiné. La LPF remporte cependant un succès certain avec 17% des voix et 26 sièges au parlement. Jan Peter Balkenende prend alors la tête d'un coalition CDA, LPF, VVD. La LPF obtient 4 ministres et 5 secrétaires d'état. Mais elle connaît de graves dissensions internes, qui finissent par provoquer la chute du gouvernement le 16 octobre 2002. Depuis sa mort, Pim Fortuyn a gagné une certaine respectabilité et ses thématiques (sécurité et immigration) ont été reprises par la plupart des grands partis. Le gouvernement actuel est une coalition de trois partis : le CDA, dont le leader, Balkenende est premier ministre, le VVD et D66.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

La campagne des élections européennes de 2004 a été marquée par les dissensions au sein de la coalition au pouvoir (Chrétiens-démocrates et Libéraux) relatives au retrait des soldats néerlandais d'Irak après le 30 juin 2004. Mais les questions liées à l'intégration européenne ont été assez largement évoquées (constitution, Turquie, déficit budgétaire, changement de commissaire, etc.) et certains grands partis ont tenu un discours plus axé sur l'intégration européenne que par le passé. Pour autant, la campagne n'a pas été particulièrement dynamique. 15 listes ont participé aux élections, organisées à la proportionnelle, pour élire 27 députés au Parlement de Strasbourg.

	Voix (%)	Sièges
PvdA	23,6	7
VVD	13,1	4
CDA	24,5	7
D66	4,2	1
GL	7,4	2
Orthodoxes	5,9	2
SP	7	2
Transparant Europa*	7,3	2

* Pour une Europe transparente

Le résultat majeur est la hausse du taux de participation par rapport aux dernières européennes : 39,1% contre 29,9% en 1999. Au cours des deux dernières décennies, l'abstention a tendance a progressé aux Pays-Bas comme dans beaucoup d'autres pays européens (en 1989, pour la première fois dans l'histoire des Pays-Bas, le taux de participation est inférieur à 50%). L'augmentation de la participation entre 1999 et 2004 apparaît comme une conséquence du « coup de tonnerre » de mai 2002, la crise de la vie politique néerlandaise incitant vraisemblablement à voter.

Pour la première fois, la thèse des élections de « second ordre » paraît fonctionner aux Pays-Bas. Les trois partis les plus important perdent des voix par rapport aux élections de juin 2003 et tous les petits partis en gagnent. A une exception près cependant : la Liste Pim Fortuyn qui s'effondre, et ne semble donc pas vraiment ancrée dans la vie politique.

Les résultats de l'élection peuvent également être considérés comme un vote sanction à l'égard des deux grands partis de la coalition gouvernementale. Par rapport à 2003, le CDA, le parti du premier ministre, perd 4,1 points et le VVD, le grand parti libéral, 4,8. Le troisième parti au gouvernement, D66, se maintient (+0,1% par rapport à 2003). Le grand gagnant de ces élections est le mouvement Europa Transparant, qui remporte deux sièges (en dépit d'une exposition médiatique modérée durant la campagne). Il s'agit d'un mouvement fondé par l'ancien fonctionnaire européen responsable de la chute de la Commission Santer et qui dénonçait le manque de transparence et la mauvaise gestion budgétaire de l'Union européenne. Le Parti socialiste (extrême-gauche) confirme sa progression au cours des dernières élections.

En termes de rapport gauche/droite, la gauche (PvdA, GroenLinks, SP) se maintient par rapport à 2003. La droite (VVD, CDA, LPF, SGP/CU) perd environ 10%. Cette différence

s'explique largement par le score de Europa Transparant (une large part de son électorat provenant vraisemblablement de la droite). Ces élections ne joueront probablement pas un rôle fort sur la politique nationale à court terme. Elles ne changeront pas la position de la coalition ou ses relations internes, mais elles pourraient « relancer » les partis d'opposition après les pertes importantes de 2002, et les faibles gains enregistrés en 2003.

POLOGNE

CONTEXTE ELECTORAL

La nouvelle Constitution, approuvée par référendum en octobre 1997, établit un régime parlementaire, même si le Président de la République, élu au suffrage universel direct, dispose de pouvoirs étendus. Dès les premières élections générales vraiment libres les divers courants issus de Solidarité (le syndicat opposant au régime entre 1981 et 1989) l'emportent, contre l'héritier social-démocrate du POUP (Parti ouvrier unifié polonais).

Le système de partis est typiquement « post-communiste » : il oppose globalement les partis successeurs de l'ancien régime (dominés par le POUP) d'avant 1989 et leurs opposants. Ce système n'est pas stabilisé : les alternances se succèdent d'élection en élection, et les défaites électorales sont l'occasion de recompositions partisanes désordonnées et très personnalisées. Deux coalitions occupent alternativement le pouvoir depuis 1991. La coalition des divers partis du centre ou de droite (issus du mouvement « Solidarité ») gouverne de 1991 à 1993, puis de 1997 à 2001. Le centre et la droite tendent à se diviser en une multitude de partis, qui se regroupent lorsqu'ils sont dans l'opposition. L'autre coalition, le regroupement SLD et PSL, gouverne de 1993 à 1997, puis à partir de 2001.

L'Alliance pour la gauche démocratique (SLD) est un parti social-démocrate. Le Parti succède à l'aile réformatrice du POUP après 1989. Une scission parlementaire s'organise en avril 2004, qui donne naissance à la SdPl (Social Démocratie de Pologne). L'Union du travail, (UP) est également sociale-démocrate. Ce parti est allié au SLD depuis 2001. L'échiquier électoral se décompose également en plusieurs autres forces. Le Parti paysan populaire (PSL) est le parti des intérêts paysans. La Plate-forme civique (PO), parti libéral et conservateur, appartient à l'opposition depuis 2001. Solidarité Alliance électorale de la droite (AWSP) est une coalition conservatrice et libérale. Elle est au pouvoir de 1997 à 2001, date à laquelle elle perd tous ses élus à la Diète. L'Union de la liberté (UW) est un parti libéral. Le parti Droit et justice (PIS), conservateur, met l'accent sur la « loi et l'ordre ». La Ligue des Familles polonaises (LPR) est un parti catholique intégriste, anti-européen, qui a appelé à voter « non » au référendum d'adhésion de 2003.

Depuis octobre 2001, Le SDL dirige le gouvernement. Sans majorité à la Diète, il a dû former une coalition SLD-UP-PSL. Le gouvernement apparaît très impopulaire, notamment en raison de la situation socio-économique de la Pologne (taux de chômage de 18,3% en 2003) et du plan d'austérité drastique qui a été mis en place. Après un changement de direction en mai 2004, le gouvernement se présente comme provisoire et de transition. Les prochaines élections générales devraient avoir lieu à l'automne 2005 au plus tard. La situation socio-

économique déplorable de la Pologne est largement attribuée aux exigences de l'adhésion à l'Union européenne. De nombreuses thématiques antieuropéennes sont en effet présentes au sein de la presse polonaise.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

La Pologne devait élire 50 députés européens en juin 2004, selon un mode de scrutin proportionnel (seuil de 5%, 13 circonscription). L'élection européenne s'est déroulée sur fond de crise politique et parlementaire majeure. L'enjeu essentiel était de déterminer le poids de chaque parti, et à partir de là l'issue de la crise elle-même (élections générales anticipées ou non). La Pologne fait partie du groupe des Etats qui réclament l'insertion dans la Constitution européenne d'une référence claire à « l'héritage chrétien » de l'Europe.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Orientation politique	Parti ou coalition	Voix (%)	Sièges
Gauche post-POUP (14,68%)	SLD-UP	9,35	5
	SdPL	5,33	3
Agrariens (6,34%)	PSL	6,34	4
Droite post-« Solidarité » (44,10%)	PO	24,10	15
	UW	7,33	4
	PiS	12,67	7
Populistes (26,76%)	Autodéfense	10,78	6
	LPR	15,92	10

Ces élections ont été marquées par une très faible participation (20,87%), bien inférieure aux résultats observés pour les élections nationales, déjà marquées par une faible mobilisation (46,29% de participation aux élections générale de 2001). On peut y voir le signe d'un fort désenchantement vis-à-vis de l'Union européenne, et/ou vis-à-vis des partis occupant alternativement le pouvoir depuis 1990, qui ont globalement mené la même politique de « marche forcée » vers l'Europe (vraisemblablement au détriment de l'emploi, par exemple).

La faible participation explique que les forces de la gauche du gouvernement se soient un peu moins écroulées que ce qui était prévu par les sondages. De même, les forces populistes comme « Autodéfense » ont réalisé une percée plus modeste que ce qui était attendu.

Globalement, on retrouve le schéma classique d'alternance de l'électorat entre les post-communistes et les post-Solidarité. Il favorise comme prévu la droite, et laisse présager une large victoire de cette dernière aux prochaines élections de 2005. Le système politique polonais semble en voie de stabilisation. La seule vraie surprise vient de la résurgence d'UW, le

parti des intellectuels libéraux, que les sondages ne laissaient pas entrevoir. La diversité des votes est plus réduite que d'ordinaire : ces élections européennes pourraient marquer un début de consolidation du système partisan.

Suite à ces résultats, le Président polonais a qualifié ses compatriotes d'immatures et d'irresponsables, en raison de la faiblesse de la participation. Il n'a alors pas souhaité organiser de nouvelles élections : le gouvernement en place a donc été reconduit le 24 juin, par un Parlement qui ne correspondait plus aux orientations des électeurs telles qu'elles s'étaient exprimées le 13 juin. Il reste aux forces politiques qui entendent ancrer la Pologne au cœur de l'Europe élargie, à tenir compte du fort avertissement lancé lors de ces élections : les Polonais, qui avaient largement approuvé l'adhésion à l'UE un an avant les élections se sont néanmoins massivement abstenus ou ont notamment voté pour des partis eurosceptiques tels que la LPR.

PORTUGAL

CONTEXTE ELECTORAL

Le système partisan portugais s'organise autour de deux grands blocs selon un axe gauche-droite et de quatre formations principales : PSD, PS, CDU et CDS-PP. La tendance est au « bi-partisme » depuis 1985, avec une concentration du vote dans les deux partis majoritaires le PS (parti socialiste) et le PSD. Le Parti populaire démocratique/Parti social démocrate (PPD/PSD) est une formation centriste libérale. Durão Barroso, premier ministre en fonction lors des élections européennes, présidait le PSD jusqu'à ce que Santana Lopes soit élu à sa place le 1er juillet 2004 suite à la démission de Durao Barroso, devenu Président de la Commission européenne. Le PSD et le PS sont clairement pro-européens.

D'autres partis jouent également un rôle important dans la vie politique portugaise. Le Parti du centre démocratique social / Parti populaire (CDS/PP) est une formation de droite (démocrates chrétiens). Au moment des élections, il participe au gouvernement avec le PPD-PSD. Le CDS-PP est dominé par un courant populiste nationaliste, anti-fédéraliste militant qui s'est opposé au Traité de Maastricht et à l'euro (qu'il ne remet plus en cause aujourd'hui).

Outre ces partis, deux coalitions étaient présentes aux élections européennes : la coalition démocratique unitaire (CDU) formée du Parti communiste portugais (PCP) et du Parti écologiste-"Les verts" (PEV) et le Bloc de gauche (BE), une coalition fondée en 1999, qui regroupe des petits partis d'extrême-gauche.

Le gouvernement en place depuis avril 2002 était issu d'une coalition de PSD-PP, de centre-droit.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Les élections européennes de 2004 se sont déroulées à la proportionnelle (circonscription nationale) pour élire 24 députés au Parlement de Strasbourg. Le PSD et le CDS-PP se sont regroupés au sein de la coalition "Força Portugal" (dirigée par João de Deus Pinheiro). Le PS

attendait des européennes une sanction du gouvernement en place et a donc ciblé sa campagne sur le bilan du gouvernement Barroso. Les partis s'opposant assez peu sur les enjeux européens, il est a été peu question des questions européennes durant la campagne, mais plutôt de la préparation des élections législatives de 2006. La fin de la campagne a été marquée par le décès de la tête de liste du PS (trois jours avant l'élection).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

	% des suffrages exprimés	Sièges
PS	46,36	12
PPD/PSD-CDS/PP	34,64	9
PCP-PEV	9,46	2
BE	5,12	1

La participation a été faible (38.8% des électeurs inscrits), mais moins faible cependant qu'aux élections européennes de 1994 (35.5%). Les socialistes améliorent leur résultat de 1999 et sortent clairement vainqueurs du scrutin. Le PSD et le CDS apparaissent comme les grands perdants : ensemble, ils ne parviennent pas à égaler le score du seul PSD aux dernières européennes. La question d'une nouvelle coalition PDS-CDS pour les prochaines législatives est donc posée. Le BE, en revanche, réalise un très bon résultat triplant presque son score de 1999.

Suite à ces élections, J.M. Durao Barroso est nommé Président de la Commission européenne. Il démissionne donc de son poste de 1er Ministre et de Secrétaire général du PSD. Le Président de la République invite le PSD à former un nouveau gouvernement. Ce gouvernement ne réussit cependant pas à s'affirmer et à l'automne 2004, on annonce la tenue de nouvelles élections législatives pour 2005. Les élections européennes de 2004, du fait à la fois du vote sanction et du départ de J.M. Durao Barroso du gouvernement, auront donc eu des conséquences importantes sur la vie politique portugaise.

ROYAUME- UNI

CONTEXTE ELECTORAL

Le Royaume-Uni est une monarchie parlementaire. Le système politique est tri-partisan au plan national, (Conservateurs/Travaillistes/Libéraux-Démocrates) et multi-partisan au niveau régional, en raison du poids, lors d'élections locales, de partis nationalistes comme le SNP (parti nationaliste écossais) ou Plaid Cymru (parti gallois). La compétition politique oppose principalement les deux grands partis (Conservateurs/Travaillistes), mais des oppositions apparaissent au sein de chaque bloc (scission des Conservateurs sur l'Europe ; « old left guard » au sein du New Labour et apparition de scissions au sein du groupe parlementaire sur

la question de la guerre en Irak en 2004). Il existe plusieurs partis nationalistes et autonomistes (en Irlande du Nord et Ecosse surtout). Le système politique et électoral est remarquablement stable. L'extrême droite est quasi-inexistante, en dépit de quelques résultats obtenus lors d'élections partielles ou locales par le BNP (British National Party). Les Verts (Green party) ont réalisé des percées remarquées aux dernières élections locales ou européennes, mais ne s'implantent pas véritablement au plan national. Le gouvernement actuel dispose d'une majorité travailliste (New Labour) homogène au Parlement. Il s'est mis en place suite aux élections générales de 2001. Tony Blair en est le Premier ministre (depuis 1997).

Le New Labour Party s'est profondément renouvelé depuis dix ans et l'arrivée de Tony Blair à sa tête (il évolue vers le centre de l'échiquier politique). C'est un parti social-démocrate, pro-Européen (beaucoup plus anti-européen une quinzaine d'années plus tôt) mais clairement anti-fédéraliste. Le Conservative Party est un parti en pleine crise interne. Divisé, notamment sur la question européenne, le parti a connu une scission lors des élections européennes de 1999 (plusieurs de ses membres participant à la création du Pro-European Conservative Party). Le Conservative Party est aujourd'hui en majorité eurosceptique. Le Parti Liberal-démocrate (Lib-dem) est un parti de centre-gauche, clairement pro-européen, qui tente de transcender l'opposition Conservateurs/Travaillistes. Il attire les classes supérieures, jeunes et éduquées. Depuis l'arrivée de Tony Blair au gouvernement, il adopte une stratégie d'opposition constructive. On peut également mentionner plusieurs partis nationalistes. Le Scottish National Party souhaite voir l'Ecosse indépendante, et réalise de bons scores dans cette région. Le Plaid Cymru, parti humaniste et libéral, s'ancre au Pays de Galles.

Les élections européennes ont par ailleurs permis à un parti clairement eurosceptique et souverainiste de s'affirmer : UKIP (United Kingdom Independence Party). La création de UKIP, en 1993, avait été précédée de la création dès 1991 d'une « Anti-federalist league » manifestant une opposition farouche au Traité de Maastricht. UKIP revendique en 2004 autour de 20 000 adhérents et a connu des résultats électoraux contrastés : en progression très nette lors des élections européennes depuis 1994 (1.2% des voix alors, puis 7% en 1999 et 16.2% en 2004), il n'a recueilli que 1.5% des voix aux élections législatives de 2001. Il faut noter qu'en dehors du thème du retrait du Royaume-Uni de l'UE, les thèmes défendus par UKIP, par l'exemple lors de leur campagne en 2001, sont assez nettement « populistes » et marqués par des valeurs politiques traditionalistes : trop de bureaucratie, gâchis d'argent public dans les services sociaux et de santé, revalorisation des retraites, retour aux méthodes traditionnelles dans l'éducation. En 2004, le leader de UKIP, Robert Kilroy-Silk (ex présentateur d'émissions télévisées) avait résumé ainsi son message : « les Britanniques veulent qu'on leur rende leur pays ». Longtemps marginal, le débat européen a pris depuis une quinzaine d'années une ampleur croissante, au point de redéfinir les clivages politiques. Les Conservateurs se distinguent par une opposition fondamentale à l'Euro et une position Atlantiste. Le parti Libéral-Démocrate et les partis nationalistes (le Plaid Cymru gallois et le Scottish National Party) sont « europhiles ». Tardivement convertis à l'Europe, les Travaillistes au gouvernement adoptent une attitude pragmatique et attentiste vis-à-vis de l'Union européenne (l'opinion publique apparaissant partagée). Depuis le Traité de Maastricht, le débat sur l'Europe au

Royaume-Uni se confond le plus souvent avec celui sur l'Euro, que le gouvernement hésite à aborder de front. L'opinion publique semble fermement opposée à la monnaie unique (mais une lecture attentive des sondages révèle une proportion importante, proche de 50%, d'indécis). Tony Blair a, pour le moment, temporisé habilement sur ces questions : cinq critères économiques ont été définis comme devant être respectés avant que la question de l'adhésion à la zone euro ne soit posée ; une commission composée des meilleurs économistes du pays a remis en 2004 un volumineux rapport au Parlement pour indiquer que ces cinq critères n'étaient pas pour le moment respectés simultanément. Enfin, Tony Blair a repoussé le referendum sur la Constitution européenne au-delà des prochaines élections législatives qui auront lieu au printemps de 2005.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Les élections européennes de 2004 se sont déroulées sur fond d'une crise d'image de Tony Blair dans l'opinion publique. Dès l'automne 2003 le Premier ministre avait successivement trébuché sur plusieurs obstacles : l'évidence de l'absence « d'armes de destructions massives » en Irak, les révélations relatives au montage du dossier à charge présenté au Parlement pour justifier l'engagement des troupes britanniques en Irak, la crise entre Downing Street et la BBC à propos de ces révélations, le suicide de David Kelly (l'expert qui avait reconnu lors d'une interview avoir exagéré ses conclusions sur les stocks d'armes en Irak), le départ de son plus proche conseiller en communication, Alastair Campbell, suite à ces affaires. Un vrai début d'usure, tant politique que de bilan d'image dans l'opinion, était incontestable. Des problèmes de santé et une brève hospitalisation avaient fait surgir à l'automne 2003 des spéculations sur la capacité de Tony Blair a finir son mandat et avaient ravivé la « rivalité » latente entre l'occupant du 10 Downing Street et celui du 11 Downing Street (le Premier ministre et le Chancelier de l'Echiquier).

La tenue simultanée d'élections locales et de celle du maire de Londres le même jour que les élections européennes (ces trois types d'élections ont eu lieu le 10 juin 2004), ne pouvait qu'accentuer encore la tonalité très nationale des élections européennes. Celles-ci constituaient le premier rendez-vous électoral d'ampleur national depuis les élections législatives de 2001. On aurait pu s'attendre dès lors à ce que la campagne électorale soit vive. Or cela n'a pas été le cas. Une étude statistique particulièrement minutieuse et détaillée a démontré qu'au cours des cinq semaines qui ont précédé le 10 Juin 2004, les journaux télévisés des grands médias nationaux, ainsi que l'antenne de Radio 4, n'ont consacré que 2% de leur temps aux élections européennes et à une présentation des enjeux de l'élargissement.

Les programmes présentés par les partis recevaient également peu d'écho tant dans les médias que dans l'électorat. Le programme Conservateur s'articulait principalement autour du refus de la Constitution européenne, de l'euro et de l'harmonisation de la fiscalité en Europe ainsi que d'une dénonciation de la lourdeur de la législation européenne (volonté déclarée de réduire de 25% cette législation). Le Labour de son côté affirmait son soutien à la Constitution européenne, dénonçant les demandes de re-négociation du texte par les Conservateurs comme menaçant les bénéfices tirés par le Royaume-Uni du marché unique. Ce

positionnement s'accompagnait d'un argumentaire expliquant que le Royaume-Uni conserverait son droit de veto dans les domaines de la fiscalité, de la protection sociale, de la défense, des affaires étrangères et de la lutte contre la criminalité. Les Libéraux-Démocrates affichaient sans conteste le programme le plus volontairement pro-européen, déclarant un soutien très appuyé à l'euro et à la Constitution. Ces positionnements des trois partis qui dominent la vie politique britannique n'étaient ni surprenants ni susceptibles d'entraîner une dynamique de campagne électorale. C'est de plus petites formations que la surprise est venue néanmoins : UKIP en particulier a affiché un rejet non seulement de l'Euro et de la Constitution, mais de l'Union européenne, demandant le retrait du Royaume-Uni. En dehors de cet élément central, la campagne électorale a largement été dominée par la logique de « vote-sanction » contre le gouvernement en place et plus encore son chef. La question de l'Irak a dominé et surplombé la campagne. Un parti, dénommé « Respect » et conduit par un ex-député Labour, George Galloway, est né quelques semaines avant ces élections sur le thème de l'opposition à la guerre en Irak. Il a été en mesure de présenter des candidats dans pratiquement toutes les régions et a obtenu près de 5% des voix à Londres. Un certain éclatement partisan s'est manifesté une fois encore lors de ces élections européennes : dans les 11 régions électorales où le mode de scrutin est homogène (si l'on met à part l'Irlande du Nord), 109 listes (parmi lesquelles quelques candidatures indépendantes et individuelles) étaient présentées aux électeurs, soit près de 10 listes par région électorale.

Depuis 1999, les élections européennes se déroulent au scrutin proportionnel et régionalisé (mais avec un système de vote unique transférable en Irlande du Nord). Le Royaume-Uni a été divisé en 12 régions électorales (l'Angleterre représente 9 régions tandis que l'Ecosse, la Pays de galles et l'Irlande du Nord constituent chacune une région électorale). En 2004, le Royaume-Uni a envoyé 78 députés au Parlement européen.

Si l'on agrége au plan national les résultats obtenus dans les douze circonscriptions régionales par les principaux partis, l'électorat s'est ainsi distribué :

	Voix (%)	Sièges
Conservateurs	26.7	27
Travaillistes	22.6	19
UKIP (Independance Party)	16.1	12
Libéral démocrate	14.9	12
Verts	6.3	2
BNP (British National Party, extrême-droite)	4.9	0
Scottish National Party	1.4	2
Plaid Cymru	1	1

Si moins d'un quart des électeurs britanniques avaient voté en 1999, la participation est en forte hausse en 2004 avec 38%. Cette hausse est notamment liée à la mise en place dans quatre des douze régions d'un système de vote postal unique (pas de bureaux de vote et uniquement possibilité de voter par la poste). Mais ce taux est néanmoins très bas alors même que l'électorat pouvait être doublement motivé : pour exprimer son rejet d'une intégration européenne plus présente avec l'élargissement de l'UE, et pour sanctionner l'engagement de Tony Blair en l'Irak. Les principaux ingrédients d'une élection de second ordre sont ici réunis : campagne inexistante sur les questions européennes, faible mobilisation de l'électorat et des medias, faible participation, enjeux de politique intérieure uniquement. On retrouve dès lors les conséquences classiques de ce type d'élection : affaiblissement des grands partis de gouvernement, résultats difficiles à lire, vote « populiste », offre politique éclatée. On a ici affaire à des élections de « mi-mandat » qui laissent une grande place au vote protestataire. Les élections européennes permettent également aux tendances nationalistes et sceptiques vis-à-vis de l'Europe de s'exprimer pleinement. Plus encore qu'en 1999, les élections de 2004 ont donné lieu à un « vote sanction » important contre le gouvernement de Tony Blair. Mais le parti Conservateur n'en profite pas réellement. Toujours affaibli malgré l'élection d'un nouveau leader à l'automne 2003 (Michael Howard succède à Ian Duncan-Smith), sa position eurosceptique n'a pas convaincu tous ses électeurs, ce qui semble avoir profité à UKIP.

En proposant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, UKIP a su capter un électorat conservateur séduit par ses positions très anti-européennes et souverainistes. Sa percée (UKIP arrive en troisième position à l'issue de ces élections européennes) a dominé l'analyse de ces élections. Ainsi, un « souverainisme à l'anglaise » semble s'être structuré à l'occasion de ces

élections européennes, ce qui pourrait signifier que les Conservateurs n'incarnent plus vraiment la défense de l'identité nationale et que d'autres dimensions que la défense de la Livre sterling apparaissent dans le noyau idéologique de ce souverainisme. Le Parti Conservateur, malgré sa relative réussite aux élections locales (qui on lieu le même jour que les européennes), ne voit donc pas, dans les résultats aux élections européennes de 2004, s'éloigner sa crise de leadership et ses difficultés à reconquérir l'électorat.

Enfin si ces élections traduisent clairement l'effritement des Travaillistes, on ne peut cependant en conclure que le Labour perdra les prochaines législatives (annoncées pour le printemps 2005), ce que confirment les sondages réalisés au lendemain des européennes. Néanmoins le Parti Conservateur se trouve dans une phase ascendante, et une grande partie des électeurs lui ayant préféré UKIP en 2004 devraient lui revenir en 2005. Le succès de UKIP pourrait cependant raviver d'anciennes querelles au sein du parti.

SLOVAQUIE

CONTEXTE ELECTORAL

Le 1er janvier 1993, la République slovaque voit officiellement le jour. L'instabilité politique ainsi que la multiplication des fractions au sein des différents partis caractérisent la vie politique post-communiste de la Slovaquie.

Jusqu'en 1998, la vie politique slovaque est dominée par le «nationalisme autoritaire » du HZDS (Mouvement pour une Slovaquie démocratique), parti du leader populiste Vladimir Meciar. L'opposition est mal tolérée, la séparation des pouvoirs étatiques, économiques et partisans apparaissant assez floue. En outre, la politique menée semble peu respectueuse des minorités ethniques qui composent le pays (près de 10% de Hongrois, et environ 2% de Roms, voire beaucoup plus selon certaines sources). Dans ce contexte, les demandes d'adhésion à l'Union européenne et à l'Otan se voient rejetées sur des motifs politiques. La Slovaquie acquiert alors sa réputation de « mauvaise élève » des Etats d'Europe de l'Est, et souffre de son isolement international.

A l'issue des législatives de septembre 2002, le HZDS obtient toujours le plus grand nombre de suffrages (19,5%). Isolé cependant sur la scène politique, il se voit, comme en 1998, écarté du gouvernement. Les partis de centre-droit, dont la victoire est perçue comme le choix de l'Europe, forment alors une nouvelle coalition, dominée par le SDKU de Mikulas Dzurinda qui sort renforcé de l'élection. Les sociaux-démocrates apparaissent comme les principaux perdants. Les électeurs critiques du gouvernement ont pu voter pour des formations politiques créées après 1998, dont ANO (Alliance des nouveaux citoyens, droite libérale), Smer (Direction, centre-gauche, populiste) et KSS (Parti communiste slovaque), qui apparaissent pour la première fois au Parlement. Le score limité du HZDS a permis d'évoquer une « seconde transition démocratique ».

Les 16 et 17 mai 2003 s'est tenu le référendum concernant l'entrée de la Slovaquie dans l'Union européenne. Les principales forces politiques, y compris le HZDS de Vladimir Meciar qui

a revu sa position courant 2002, avaient appelé à voter en faveur de l'Europe. Le « oui » l'a emporté à 92,5%, pour un taux de participation de 52% et la Slovaquie a rejoint l'Union européenne au 1er mai 2004.

Le premier tour des présidentielles, le 3 avril 2004, a été marqué par l'élimination du candidat de M. Dzurinda (chef du gouvernement), pourtant donné favori. Avec près de 33% des voix, Vladimir Meciar est arrive largement en tête devant Ivan Gasparovic (Mouvement pour la démocratie, HZD), son ancien bras droit se réclamant désormais du centre-gauche. A la surprise générale cependant, ce dernier remporte largement le second tour de l'élection (avec 59,91% des suffrages, contre 40,09% pour son rival).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE.

A la veille des élections européennes de 2004, la coalition en place, dont l'impopularité repose sur les « coûts sociaux » des réformes économiques et sociales, est marquée par de nombreuses querelles internes. Néanmoins le scrutin, survenant peu de temps après les présidentielles, fait apparemment peu débat en Slovaquie. Les enjeux européens, la place de la Slovaquie dans l'UE sont très peu présents et le prisme de ces élections est quasi-exclusivement national alors même que l'élection présidentielle s'est tenue peu de temps auparavant. Les Slovaques ont élu 14 députés au Parlement de Strasbourg, selon un mode de scrutin proportionnel, avec vote préférentiel pour un ou plusieurs candidats sur la liste (circonscription unique, seuil de 5%).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

	Voix (%)	Sièges
SDKU	17,09	3
HZDS	17,04	3
SMER	16,89	3
KDH	16,19	3
SMK	13,24	2
ANO	4,65	0
KSS	4,54	0

Le résultat le plus spectaculaire concerne le taux de participation : 16,96% seulement, soit le score le plus faible des 25 pays que compte désormais l'Union et un écart de 53.2 points par rapport au taux de participation enregistré lors des dernières élections législatives. Les électeurs slovaques ont à peine perçu que des élections européennes se déroulaient, le discrédit de la classe politique, la faiblesse et l'atonie de la campagne électorale, favorisant l'émergence d'un cas tout à fait unique dans l'histoire électorale européenne contemporaine.

A l'issue du scrutin, la coalition de centre-droit au pouvoir crée la surprise en remportant, en dépit de son impopularité supposée et contrairement aux estimations, une majorité absolue de suffrages (51,2% des voix).

Le principal parti de la coalition au pouvoir, le SDKU (chrétien-démocrate) du Premier ministre Mikulas Dzurinda, arrive en tête avec 17,09% des suffrages. Il devance de justesse le HZDS de Vladimir Meciar, qui obtient 17,04% des voix : un résultat tendant à confirmer le déclin global du parti nationaliste depuis les législatives de 1994, même s'il bénéficie toujours d'une solide implantation électorale. Le Smer de Robert Finco, un parti populiste se réclamant du centre-gauche, suit immédiatement avec 16,9% des suffrages, un score jugé décevant au regard des estimations qui l'annonçaient gagnant. Vient ensuite le KDH (Mouvement chrétien démocrate), composante très catholique de la coalition au pouvoir, qui obtient 16,19% des voix. Chacune de ces quatre formations remporte trois sièges au Parlement de Strasbourg. Le SMK (Parti de la coalition hongroise), formation de la minorité Hongroise figurant également au gouvernement, se voit attribuer deux sièges (13,24% des suffrages). Aucun autre parti n'atteint le seuil légal de 5%. La petite formation libérale ANO, membre de la coalition gouvernementale, n'enregistre que 4,65% des suffrages (contre 8% aux législatives de 2002). De même le KSS, nostalgique de l'ère communiste, n'obtient que 4,54% des voix (contre 6,3% aux législatives de 2002).

D'une manière générale, le scrutin semble confirmer l'ancrage à droite de la politique slovaque, ainsi que le rôle central du SDKU. La coalition chrétienne-démocrate au pouvoir sort renforcée de ces élections, un résultat tendant à indiquer que les réformes menées, bien que douloureuses, sont jugées nécessaires par une large frange des votants.

SLOVENIE

CONTEXTE ELECTORAL

La République Fédérale Socialiste de Yougoslavie a été dissoute à Belgrade le 27 avril 1992. En décembre de la même année se sont tenues les premières élections législatives depuis l'indépendance (proclamée le 25 juin 1991). Le LDS, un parti de centre-gauche favorable aux valeurs « modernes », arrive alors en tête. Il forme avec le SKD (Chrétiens démocrates de Slovénie) un gouvernement de coalition dirigé par Janez Drnovsek, qui jouera un rôle clé dans la politique slovène. L'adhésion à l'Union européenne constitue alors l'un des objectifs principaux. Assez rapidement, la Slovénie acquiert une réputation de « bon élève » des pays d'Europe de l'Est en voie de démocratisation, aussi bien du point de vue des libertés politiques que de ses performances économiques.

Aux législatives d'octobre 2000, le LDS (Démocratie libérale de Slovénie) remporte très largement l'élection avec 36% des suffrages, devant le SDS (Parti social démocrate de Slovénie, conservateur malgré son nom, 16%), la formation de gauche ZLSD (Liste unie des démocrates sociaux, 12%) et le SLS (Parti populaire slovène, 10%). Janez Drnovsek forme alors une coalition dite de centre-gauche, mais rassemblant encore une fois centre-gauche et centre-droit : LDS, ZLSD, SLS (allié au SKD, Chrétiens démocrates de Slovénie) et DeSUS

(Parti des pensionnés slovènes, de centre-gauche, qui a obtenu 5% des suffrages). Le 23 mars 2003, 89,66% des Slovènes disent « Oui » à l'Europe par référendum, pour un taux de participation de 55%.

On soulignera le rôle central joué par le LDS depuis l'indépendance, *via* notamment Janez Drnovsek, Premier ministre de 1991 à 2002 (excepté une période de six mois en 2000), avant de remporter les présidentielles en novembre de cette même année (Anton Rop lui succédant à la tête du gouvernement). Faisant peu de place aux extrêmes et abordant le passé communiste de manière sereine, la politique slovène apparaît relativement apaisée. Le LDS n'ayant jamais les moyens de se passer d'allié, la coalition est devenu le mode de gouvernement normal. Or si elle peut favoriser l'élaboration de consensus en période de transition, elle n'en constitue pas moins une source d'instabilité politique.

Entre mars et avril 2004, le SLS quitte la coalition au pouvoir, qui dispose toujours cependant d'une majorité confortable. Ce nouveau départ de la formation conservatrice ? qui avait déjà quitté le gouvernement à la veille des législatives de 2000 ? rend peu probable la constitution d'une nouvelle coalition LDS-SLS. La question des nouvelles alliances reste alors posée, les coalitions SDS-SLS ayant également éclaté à deux reprises.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

A la veille des élections européennes de 2004, plusieurs personnalités politiques slovènes ne cachent pas leur indifférence à l'égard du Parlement de Strasbourg. D'une manière générale le scrutin ne semble guère intéresser les Slovènes, qui n'élisent à cette occasion que sept députés à la proportionnelle avec vote préférentiel (13 juin, circonscription unique, pas de seuil légal). Dans l'esprit de la classe politique cependant, l'élection doit permettre d'évaluer les forces en présence avant les législatives de l'automne.

La campagne électorale a donc faiblement mobilisé et s'est largement focalisée sur les raisons du net ralentissement de l'économie slovène depuis plusieurs mois, les investisseurs étrangers ayant tendance à se tourner vers d'autres pays d'Europe centrale ou des Balkans, économiquement moins avancés, et pour lesquels les salaires demeurent inférieurs.

	% des suffrages exprimés	Sièges
NSI	23,57	2
LDS-DeSUS	21,91	2
SDS	17,65	2
ZLSD	14,15	1
SLS	8,41	-
SNS	5,02	-
SJN	4,11	-

C'est tout d'abord le faible taux de participation qui caractérise ces élections : seuls 28,35% des électeurs se sont déplacés pour voter alors qu'ils étaient 69.9% lors des dernières élections législatives. On peut y voir la confirmation du désintérêt des Slovènes pour le Parlement européen, dont le rôle demeure mal perçu et sur lequel ils n'espèrent guère peser. Ce faible taux de participation peut être imputé à la faiblesse de l'offre programmatique, la superficialité de programmes politiques vagues et l'absence d'investissement des élites politiques dans la campagne.

L'analyse des résultats fait tout d'abord apparaître que le centre-droit a créé la surprise en remportant ces élections : le NSI arrive en tête avec 23,57% des votes, se voyant attribuer deux sièges au Parlement de Strasbourg (au lieu d'un siège unique d'après les sondages pré-électoraux). Avec 17,65% des suffrages, le SDS qui arrive en troisième position obtient également deux sièges. L'opposition de centre-droit remporte donc quatre des sept sièges dévolus à la Slovénie, la coalition de centre-gauche au pouvoir se voyant ainsi sanctionnée. Principal parti du gouvernement, le LDS associé à DeSUS arrive malgré tout en deuxième position avec 21,91% des suffrages, et obtient deux sièges. Ancré à gauche, le ZLSD (Liste unie des sociaux démocrates) remporte quant à lui un siège (14,15% des voix). Le SLS, ainsi que le SNS (Parti national slovène, extrême droite) et le SJN (La Slovénie est à Nous, un parti du centre nouvellement créé) ne sont pas représentés au Parlement de Strasbourg

(respectivement 8,41, 5,02 et 4,11% des voix). Ce résultat est jugé décevant par le SLS, qui pensait accroître son influence électorale en quittant la coalition.

On pourra ici noter l'importante progression du NSI, qui n'avait obtenu que 9% des suffrages aux législatives d'octobre 2000 (contre 36% pour le LDS, devant lequel il arrive aujourd'hui). Peut-être doit-on y voir la fin de la prééminence du LDS sur la vie politique slovène. Plusieurs éléments cependant incitent à relativiser la victoire des partis de centre-droit, surtout imputable selon certaines analyses au faible taux de participation, qui tend à exagérer le poids réel de ces formations au sein de l'électorat. En outre le bon score du NSI tiendrait largement à la présence sur la liste du très populaire Lojze Peterle.

Pour d'autres observateurs cependant, les résultats du scrutin traduisent une évolution authentique de l'électorat slovène, dont la défiance envers la coalition au pouvoir et l'érosion du LDS après douze ans de gouvernement constituent les composantes principales. Le SLS quant à lui semble aujourd'hui en crise, pâtissant d'une mauvaise image au sein de l'opinion comme auprès des autres formations politiques qui l'estiment peu fiable et opportuniste. A l'inverse du SMS (Parti de la jeunesse slovène) qui avec seulement 2,3% des suffrages ne peut guère s'estimer satisfait, le SJN nouvellement créé réalise un score encourageant (4,11%).

SUEDE

CONTEXTE ELECTORAL

La Suède est une monarchie parlementaire. A gauche, le Parti Social-Démocrate (SAP) est au pouvoir depuis 1994. Il apparaît divisé sur l'intégration européenne (les dirigeants sont pro-européens, mais la base électorale semble plus réticente). Le Parti du rassemblement des modérés (M) est un parti de droite conservateur, pro-européen. Le Parti de la gauche (V) est un parti ex-communiste, anti-européen, qui a appelé à voter Non lors du référendum d'adhésion de la Suède à l'UE. Le Parti social chrétien-démocrate (Kds) est pro-européen. Le Parti du centre (C) apparaît divisé sur la question de l'Europe (sa base électorale est rurale et plutôt anti-européenne, mais le parti est intégré dans des alliances à droite avec des partenaires pro-européens). Le Parti libéral (Fp) est un parti libéral (au sens économique) de droite, clairement pro-européen. Le parti vert appartient à la gauche écologiste, opposé à l'Europe.

Le système de partis Suédois a longtemps renvoyé à une configuration dénommée « 2+3 ». A gauche, le parti social-démocrate (SAP) regroupait 40 à 45 % des suffrages, et le parti communiste (V) 5 % des voix environ. Au centre-droit, trois partis, centre agrarien (C), les libéraux (Fp) et les modérés conservateurs (M) totalisaient 45 à 50 % des voix. Mais durant les années 90, de nouveaux acteurs politiques émergent : parti écologiste (Mp) et parti chrétien-démocrate (Kds) surtout. En outre, la question européenne donne naissance à un nouveau clivage (avec Fp et M en faveur de l'intégration, Mp et V opposés, SAP et C divisés), qui s'ajoute au clivage gauche / droite, de classe et rural / urbain. La volatilité électorale est très limitée jusqu'au début des années 1990, et la participation électorale élevée (89.2 % en moyenne pour les législatives entre 1970 et 1994).

En 1994, la question de l'adhésion de la Suède à l'Union européenne ravive l'opposition centre-périphérie, opposant les centres urbains assez largement pro-européens à la périphérie rurale plus hostile au processus d'intégration. Au référendum du 13 novembre 1994, le "oui" l'emporte avec 52.2 % des suffrages, recueillis essentiellement dans les grandes villes du Sud ; le "non" est majoritaire dans la partie septentrionale et rurale du pays. La Suède est souvent considérée comme le pays le plus "eurosceptique" des Quinze. Les Suédois ont refusé l'entrée de leur pays dans la Zone Euro lors du référendum du 14 septembre 2003 avec plus de 56% de non (taux de participation supérieur à 80%).

Aux élections générales de 1998 les sociaux-démocrates au pouvoir (SAP) réalisent un mauvais score, qui traduit le rejet de la politique d'austérité et de rigueur budgétaire visant à sauvegarder le système de protection sociale. Ils forment malgré tout un gouvernement (conduit par Göran Persson) avec le soutien des ex-communistes (V) et des Verts (Mp).

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Toutes les forces politiques suédoises ont présenté des candidats. En 2004, la campagne a néanmoins été surtout marquée par l'apparition d'une liste anti-européenne tentant de regrouper les eurosceptiques de gauche et de droite : la « Liste de Juin », qui a axé sa campagne et son programme sur des conditions très strictes au maintien de la Suède dans l'Union européenne. La Suède a élu 19 députés au Parlement de Strasbourg en 2004 à la proportionnelle (avec seuil de 4 %, circonscription nationale unique, vote de liste avec vote préférentiel pour candidat à l'intérieur de chaque liste).

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Partis	Voix (%)	Sièges
SAP-Sociaux-dém	24,7	5
M-Parti modéré	18,2	4
V-Parti de la gauche	12,8	2
Kds-Chrétiens-dém	5,7	1
C-Parti du Centre	6,3	1
Fp-Libéraux	9,8	2
Mp-Verts	5,9	1
JL-Liste de Juin	14,4	3

La participation a été en 2004 de 37,8%, en baisse d'un point par rapport à 1999 et se situant dans l'étiage habituel de la participation aux élections européennes en Suède depuis 1995 (première élection européenne : 41.6% de participation). Ce taux de participation est très bas dans un pays où le devoir civique est habituellement très marqué : aux dernières élections législatives, 80.1% des électeurs suédois avaient voté. Il est intéressant de noter que les enquêtes d'opinion disponibles soulignent que c'est davantage l'élection du Parlement européen que l'Europe en tant que telle qui n'intéresse pas les Suédois.

Les résultats de ces élections ont été interprétés comme un « tremblement de terre » dans la vie politique suédoise. En effet, la « Liste de Juin » arrive en troisième position (14% des voix), alors que les sondages lui prédisaient un score de 5%. Il s'agit là d'un phénomène très comparable à UKIP au Royaume-Uni. D'après les sondages post-électoraux, la liste a rassemblé des électeurs de gauche comme de droite. Les écologistes et les post-communistes perdent chacun un siège. La profusion des listes s'est traduite par une importante volatilité électorale. L'importance du vote « expressif » (pour des listes ne pouvant réellement prétendre à un siège), normalement limité en Suède, permet d'évoquer des élections de « second-ordre » (l'enjeu de l'élection apparaît peu important).

Même s'il arrive en tête, le grand perdant est le Parti social-démocrate du Premier ministre Persson, qui n'est pas parvenu à convaincre sur ses positions relatives à l'Union européenne.

REPUBLIQUE TCHEQUE

CONTEXTE ELECTORAL

Le système de partis tchèque n'est pas encore bien stabilisé. Le CSSD (Parti social-démocrate tchèque), est dirigé par Vladimir Spidla. C'est le seul parti social démocrate de l'Est qui ne soit pas un héritier des communistes. L'ODS (Parti civique démocrate) est dirigé par Mirek Topolanek. Il se présente comme un parti de centre-droit, et apparaît proche des Conservateurs Britanniques. C'est le parti du président de la république, Vaclav Klaus. Le KSCM (Parti communiste de Bohème-Moravie) obtient 18,51% des voix aux élections législatives de 2002, ce qui en fait le 3ème parti derrière l'ODS et le CSSD. Le KSCM reproche au CSSD de ne pas vouloir former de gouvernement avec lui, alors que leurs programmes sont proches et qu'ils travaillent ensemble au niveau local. Le LB (Bloc de la gauche) regroupe notamment des communistes réformistes. Il tente d'occuper l'espace politique entre le parti communiste (KSCM) et le parti social démocratie (CCSD).

Le KDU-CLS (Union chrétienne démocratique / Parti tchèque du peuple) se présente comme un parti de centre droit, conservateur et chrétien démocrate. Il a pour modèle la CDU allemande et l'ÖVP autrichien (valeurs chrétiennes, notamment en matière familiale). Il trouve presque uniquement son soutien chez les catholiques. Le SNK (SN-ED aux européennes), fondé en 2000, rassemble des libéraux pro-européens. Il se place sur l'échiquier politique entre l'ODS et le KDU-CSL. Le parti se présente aux élections européennes sur la même liste que les démocrates européens. On peut aussi mentionner le CMUS (Union du centre des Tchèques et des Moraves), axé sur la question de l'autonomie de la Moravie. Il existe plusieurs partis

d'extrême-droite, démagogiques, nationalistes, anti-communistes et très favorables à la libéralisation du marché. Ils sont pour la plupart marginaux, seuls les républicains (SPR-RSC) de M. Sladek ayant obtenu des sièges au parlement national en 1992 et en 1996.

Les élections de 2002 ont abouti à la formation d'un gouvernement de coalition entre le CSSD, les chrétiens démocrates (KDU-CLS) et l'US-DEU (US = Union de la liberté, parti formé par des anciens membres de l'ODS suite à la crise du parti en 1997). L'enjeu majeur du gouvernement est le fort taux de chômage, supérieur à 9%.

CAMPAGNE ELECTORALE ET OFFRE POLITIQUE

Rappelons que 77% des Thèques avaient voté pour l'adhésion de leur pays à l'Union européenne en juin 2003 (55% de participation). La campagne des élections européennes a été peu intense, mais ponctuée par les nombreuses déclarations eurosceptiques du président de la république, Vaclav Klaus, qui critique fortement le gouvernement sur les questions européennes. L'ODS a mené une campagne « attrape-tout » visant à attirer à la fois les « europhiles » et les eurosceptiques. La campagne s'est déroulée su fond d'inquiétudes et de craintes des électeurs tchèques notamment sur les questions de l'immigration massive de Roms venus de Slovaquie (où beaucoup d'entre eux sont au chômage). Certains électeurs craignaient également la concurrence de la Pologne et de la Hongrie qui produisent à moindre frais. Ces craintes expliquent une tonalité eurosceptique relativement présente dans la campagne électorale.

Les Tchèques ont élu 24 députés au Parlement de Strasbourg. Les élections se sont déroulées sur deux jours, les 11 et 12 juin 2004. 31 listes participaient aux élections européennes, dont de nombreuses inconnues jusque là. Les partis devaient atteindre 5% des voix pour obtenir un siège.

ANALYSE DES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DE 2004

Partis	% des suffrages exprimés	Sièges
ODS	30	9
KSCM	20,3	6
SN/ED	11	3
KDU-CSL	9,6	2
CSSD	8,8	2
Nezavisli	8,2	2
SZ	3,2	-

Comme dans plusieurs autres pays de l'Est, la première participation des Tchèques aux élections européennes aura été marquée par un taux de participation très faible : seuls 28,3%

des Tchèques se sont rendus aux urnes les 11 et 12 juin 2004. L'organisation du scrutin sur deux jours, parfois présentée comme l'une des modifications institutionnelle susceptible de favoriser la participation électorale, n'a pas ici prouvé son efficacité.

Deux partis sortent gagnants de ces élections : l'ODS, principal parti d'opposition dont le président de la république Vaclav Klaus est le dirigeant officieux, et qui paraît avoir bénéficié du qui ton particulièrement eurosceptique pris ces derniers mois par le président (+6% par rapport aux élections législatives de 2002), et le parti communiste KSCM (+ 2%).

Un parti sort grand perdant, le CSSD du premier ministre Vladimir Spidla (-22% par rapport aux dernières élections législatives). Les autres membres de la coalition, KDU-CSL en particulier, réalisent également de mauvais scores.

Ces élections ont donc été l'occasion d'un « vote sanction » contre le gouvernement en place. La forte variation du score du parti social-démocrate d'une élection à l'autre confirme également qu'en République Tchèque comme dans de nombreux autres ex- Pays de l'Est, le système de parti n'est pas encore bien stabilisé. Les grands partis dans l'opposition ont réalisé des scores plus importants qu'aux dernières élections législatives (la thèse des élections de second ordre ne s'applique donc pas vraiment en République Tchèque).

Outre les 4 partis importants sur l'échiquier politique au niveau national (ODS, CSSD, KSCM et KDU-CSL), deux partis ont gagné des sièges à cette élection, le premier ouvertement pro-européen, le second euro-sceptique déclaré. SN-ED est une coalition de partis libéraux, centristes est pro-européens. Elle remporte 11% des voix et gagne 3 sièges. Nezavisli (« Indépendant ») est un parti populiste, fondé par un ancien de l'ODS. Il s'agit d'un parti eurosceptique, voire anti-européen. Ces deux partis ont beaucoup bénéficié du vote préférentiel, qui avantage les leaders charismatiques ou les personnalités connues.

Les Tchèques, qui avaient déjà fait preuve de leur attachement à l'Union européenne à travers leur vote au référendum du 13 et 14 juin 2003, n'ont guère pris la peine de se déplacer pour ce scrutin. Dans ce contexte, ce sont les partis les plus eurosceptiques qui ont fait les plus gros scores, l'adhésion à l'UE continuant de soulever un certain nombre de craintes chez les Tchèques.

Sur le long terme ces résultats pourraient avoir des conséquences non seulement sur la coalition gouvernementale, qui sait qu'elle ne dispose désormais que d'un très faible soutien mais également sur le rééquilibre des forces à droite. Le bon score du SN-ED pourrait indiquer que l'ODS devra désormais compter avec un autre parti de droite (qui bénéficie des votes d'un électorat de jeunes conservateurs qui rejettent l'ODS, convoité par plusieurs partis).

Liste des Etudes et Recherches déjà parues

Disponibles sur le site Internet de Notre Europe

- Pourquoi ils ont voulu l'Europe : visites à douze pionniers français de la construction européenne
  Jean-Louis Arnaud – Disponible en français (mai 2005)

- La ratification et la révision du traité établissant une Constitution pour l'Europe
  Henri Oberdorff – Disponible en français (mai 2005)

- Le Luxembourg aux commandes : expérience, détermination et abnégation
  Mario Hirsch – Disponible en français et anglais (décembre 2004).

- Moteur malgré tout :les relations franco-allemandes dans l'Union élargie
  Martin Koopmann – Disponible en français et anglais (novembre 2004).

- L'Europe et ses Think tanks : un potentiel inaccomplli
  Stephen Boucher, Diégo Cattanéo, Juliette Ebelé, Benjamin Hobbs, Charlotte Laigle, Michele Poletto, Radoslaw Wegrzyn – Disponible en français et anglais (otobre 2004).

- La présidence néerlandaise de l'Union en 2004
  Monica Sie Dhian Ho et MEndeltje Van Keulen - Disponible en français et anglais (juin 2004).

- Le regard des autres : le couple franco-allemand vu par ses partenaires
  Matt Browne, Carlos Closa, Søren Dosenrode, Franciszek Draus, Philippe de Schoutheete, Jeremy Shapiro – Disponible en français et anglais (avril 2004).

- L'Europe élargie peut-elle être un acteur international influent ?
  Franciszek Draus –Disponible en français uniquement (février 2004).

- Le Royaume-Uni et le traité constitutionnel européen : le pilotage par l'arrière
  Anand Menon – Disponible en français et anglais (janvier 2004).

- L'Irlande et l'Europe : continuité et changement, la présidence 2004
  Brigid Laffan – Disponible en français et anglais (décembre 2003).

- L'attitude des Etats-Unis envers l'Europe : un changement de paradigme ?
  Timo Behr – Disponible en français et anglais (novembre 2003).

- Dynamiser l'esprit de coopération euro-méditeranéen
  Bénédicte Suzan – Disponible en français uniquement (octobre 2003).

- L'Italie, l'Union européenne et la présidence 2003
  Roberto Di Quirico – Disponible en français, anglais et italien (juillet 2003).

- Les attitudes des européens et les relations transatlantiques entre 2000 et 2003 : une vision analytique

  Anand Menon et Jonathan Lipkin – Disponible en français et anglais (mai 2003).

- Grands et petits Etats dans l'Union européenne : réinventer l'équilibre

  Kalypso Nicolaïdis et Paul Magnette – Disponible en français et anglais (mai 2003).

- L'investissement direct vers les nouveaux Etats adhérents d'Europe centrale et orientale : ce que l'élargissement pourrait changer

  Bérénice Picciotto – Disponible en français et anglais (mai 2003).

- La nouvelle architecture de l'Union européenne : une troisième voie franco-allemande ?

  Renaud Dehousse, Andreas Maurer, Jean Nestor, Jean-Louis Quermonne et Joachim Schild

  Disponible en français et anglais (avril 2003).

- Un nouveau mécanisme de coopération renforcée pour l'Union européenne élargie

  Eric Philippart – Disponible en français et anglais (mars 2003).

- La Grèce, l'Union européenne et la présidence 2003

  George Pagoulatos – Disponible en français et anglais (décembre 2002).

- La question du gouvernement européen

  Jean-Louis Quermonne – Disponible en français et anglais (décembre 2002).

- Le Conseil européen

  Philippe de Schoutheete et Helen Wallace – Disponible en français et anglais (septembre 2002).

- Les Danois, l'Union européenne et la prochaine présidence

  Søren Dosenrode – Disponible en français et anglais (juin 2002)

- Réformes sur la voie de la décentralisation pour trois pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'adhésion, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque (1999-2001)

  Michal Illner – Disponible en français et en anglais (juin 2002).

- Les racines internes de la politique européenne de l'Espagne et la présidence espagnole en 2002

  Carlos Closa – Disponible en français, anglais et espagnol (décembre 2001).

- La Convention pour l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux : une méthode d'avenir ?

  Florence Deloche-Gaudez – Disponible en français et anglais (décembre 2001).

- L'approche fédérative de l'Union européenne ou la quête d'un fédéralisme européen inédit

  Dusan Sidjanski – Disponible en français, anglais et allemand. (juillet 2001).

- La présidence belge 2001

  Lieven de Winter et Huri Türsan – Disponible en français et anglais (juin 2001).

- Le débat suédois sur l'Europe

  Olof Petersson – Disponible en français, anglais et suédois (décembre 2000).

- Un élargissement pas comme les autres … Réflexions sur les spécificités des pays candidats d'Europe Centrale et Orientale

  Franciszek Draus – Disponible en français, anglais et allemand (novembre 2000)

- Les Français et l'Europe, l'état du débat européen en France à l'ouverture de la présidence française

  Jean-Louis Arnaud – Disponible en français, anglais et allemand (juillet 2000).

- Portugal 2000 : la voie européenne

  Alvaro de Vasconcelos – Disponible en français, anglais et portugais (janvier 2000).

- Le débat intellectuel finlandais sur l'Union européenne

  Esa Stenberg – Disponible en français, anglais et finlandais (août 1999).

- Le système de la réserve fédérale américaine : fonctionnement et accountability

  Axel Krause – Disponible en français, anglais et allemand (avril 1999).

- Réussir l'Union Economique et Monétaire

  Partenariat Notre Europe – Centro Europa Ricerche – Disponible en français, anglais, allemand et italien (mars 1999).

- Le débat intellectuel sur l'Europe au Royaume-Uni

  Stephen George – Disponible en français, anglais et allemand (octobre 1998).

- Le Royaume-Uni dans l'Europe de demain

  Centre for European Reform, Lionel Barber – Disponible en français, anglais et allemand (avril 1998).

- L'Europe sociale. Historique et état des lieux

  Jean-Louis. Arnaud – Disponible en français et anglais (juillet 1997).

- Les coopérations renforcées : une fausse bonne idée ?

  Françoise de la Serre et Helen Wallace – Disponible en français et en anglais (septembre 97).

- Déficit de croissance et chômage : le coût de la non-coopération

  Pierre-Alain Muet – Disponible en français, anglais et allemand (avril 1997).

Etude disponible en français et Anglais sur le site http://www.notre-europe.asso.fr

© Notre Europe, juin 2005

Cette publication a bénéficié d'un soutien financier de la Commission européenne. Cependant, elle n'engage par son contenu que son auteur. La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte.

La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.